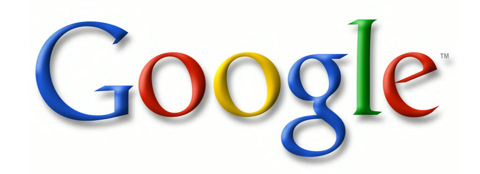



21 d. 21
c
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.



n° 305

5.25

981.

L'ORDENE
DE
CHEVALERIE,

AVEC

Une Dissertation sur l'origine de la Langue Françoise.

Un essai sur les étimologies.

Quelques Contes anciens.

Et un Glossaire pour en faciliter l'intelligence.

par Barbazan

(v. Barbier)



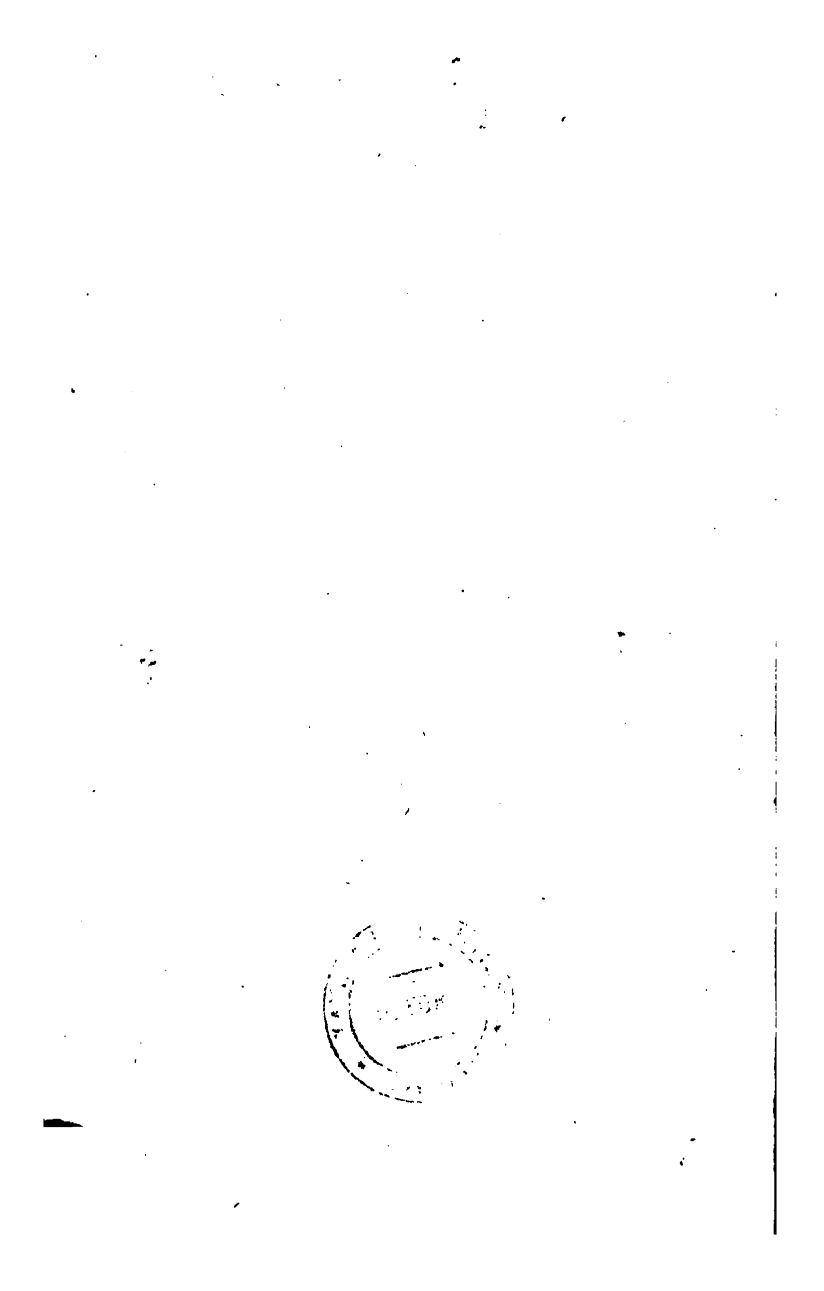
A LAUZANNE, & se trouve,

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

Et CLAUDE HÉRISSANT, Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.



A

MONSIEUR

L'ABBE' SALLIER *

MONSIEUR,

En vous offrant cet Ouvrage, ce n'est de ma part, que vous rendre ce que j'ai puisé dans le riche trésor, dont la garde vous est confiée à si juste titre.

Les sages conseils que vous m'avez donés, joints à une communication aisée d'une grande partie de ce trésor, ne m'ont pas été d'un feble secours dans l'Ouvrage que j'ai entrepris pour fa-

* Garde de la Bibliotheque Royale, l'un des quarante de l'Academie Françoise, de l'Academie des Inscriptions & Belles Lettres, & Professeur en Langue Hebraïque au College Royal.

ciliter la lecture & l'intelligence de nos anciens Auteurs François, & des anciennes Chartes. Vos conseils m'ont excité à ne me point rebuter dans ce travail par les dégouts & les fatigues d'une recherche penible & fastidieuse, la communication aisée me les a fait surmonter.

L'essai que je done aujourd'hui, & que je prends la liberté de vous dédier, vous fera connoître si j'ai bien répondu à vos vues, & fera sentir au Public l'utilité d'un Glossaire des mots inusités de notre Langue. Je vous prie de le recevoir comme une feble marque de ma vive reconnoissance, & du respect avec lequel je suis:

MONSIEUR,

Votre très-humble serviteur
BARBAZAN.

AVERTISSEMENT

qu'il faut néceſſairement lire.

LORSQUE je formai le deſſein de doner au Public le Poëme de Hue de Tabarie, qui contient diſertement les cérémonies qui s'obſervoient dans le douziéme ſiecle à la reception des Chevaliers, j'ignorois abſolument que M. Marin l'avoit fait imprimer en 1758. à *la ſuite* de l'Hiſtoire du Grand *Saladin* dont il a enrichi notre littérature. Je dois cet avis aux ſoins obligeans de M. de Guignes qui m'a communiqué cette Hiſtoire au moment que je corrigeois la derniere page de l'impreſſion de ce Poëme.

La lecture, & le ſcrupuleux examen que j'ai fait de cette piece de Poëſie, dans cette Hiſtoire du Grand Saladin, bien loin de m'avoir déterminé à la

supprimer de ce Recueil, m'ont au contraire fait sentir la nécessité indispensable de la mettre sous les yeux du Lecteur.

Après l'aveu fait par M. Marin, à la page 445. du second Volume, qu'il a mis au jour ce Poëme sur une copie qui lui a été communiquée par M. de Sainte Palaye, je peux dire que cette copie n'a point été faite par M. de Sainte Palaye lui-même, mais par un Copiste qui ne sçait point lire les anciens manuscrits, & qui les entend encore moins: elle fourmille de fautes de lecture & d'intelligence; la ponctuation n'est rien moins qu'exacte. La discussion de toutes ces fautes m'entraîneroit dans un détail fastidieux, & qui grossiroit trop ce Volume; il suffira aux Lecteurs de comparer les deux textes. Je me bornerai à en relever quatre: le premier vers est mal entendu, il faut prendre le contraire, & voir la note de mon édition page 111.

Ligne 9. de la page 457. de M. Marin on lit ce vers :

Mais il ne plot au *Beatour.*

On lira dans ce Recueil au vers 30. *Creatour*, & c'est ainsi qu'il y a dans les deux manuscrits où se trouve cette piece. Laisser subsister ce mot *Beatour*, c'est doner matiere à des dissertations à perte de vue, pendant que ce mot ne doit sa naissance qu'à l'inintelligence d'un Copiste. Page 458. au penultieme vers, on lit : Qu'il ne vous doinst *im* bel don, au lieu *d'un* bel don, parce qu'il a fait de l'u & de l'n, un i & une m. Page 460. les vers 9. & 10. n'ont point de sens, & sont fort mal entendus, voyez les vers 85. & 86. de ce Recueil. Enfin M. Marin page 469. entend par le mot *li colée*, l'accolade, embrassade, pendant que colée signifie un soufflet, un coup, *colaphus.* Voyez le

vers 242. de cette édition & la note sur ce mot colée. Les autres fautes sont en très-grand nombre, le Copiste très-souvent d'un mot en fait deux, & très-souvent de deux il n'en fait qu'un.

L'uniformité de langage de l'édition de M. Marin, & de celle de ce Recueil me font plus que présumer que les deux copies ont été tirées du même manuscrit in-4°. coté M. N°. 7. de l'Eglise de Paris actuellement à la Bibliotheque Royale sous les mêmes cote & N°. d'autant que je ne connois ce Poëme que dans celui-là, & dans le N°. 7218. du Roi, dans lequel au vers 242. au lieu de *c'est li colée* il y a simplement *ce est colée*, ce qui prouve encore que c'est un soufflet & non une embrassade.

Le manuscrit d'où cette piece a été tirée, appartenoit ancienement à M. Fauchet Président à la Cour des Monoyes, on y voit plusieurs notes marginales de sa

sa main. Il a passé ensuite à M. Loysel fameux frondeur & célébre Avocat ; à sa mort M. Joly son neveu, Chantre de l'Eglise de Paris en fut possesseur ; ainsi que d'un grand nombre d'autres, qu'il legua à sa mort au Chapitre. M. Du Cange s'est beaucoup servi de ce manuscrit. Il cite toutes les pieces qu'il contient dans ses dissertations sur Joinville, & c'est de celui-ci qu'il a extrait les enseignemens de S. Louis à son fils Philippon & à sa fille *Isabelle*.

Plusieurs persones ont voulu m'engager à donner une traduction litterale de ce Poëme d'Hue de Tabarie, & des autres pieces qui y sont jointes ; mais j'ai pensé qu'il étoit plus utile d'interpréter les vers les plus obscurs, qui paroissent inintelligibles, & de doner une juste explication des mots hors d'usage. Cette maniere est plus propre & plus convenable, & instruira mieux dans la connoissance de notre ancien langage.

Il eſt vrai que dans les commencemens on aura plus de peine, mais à la fin on s'y familiariſera. Un Lecteur, qui pour entendre un ouvrage ancien aura recours à une traduction, ne s'inſtruira jamais à fonds; d'ailleurs les traductions ne nous rendent pas toujours les beautés qui ſont dans les originaux.

Nos anciens avoient des mots & des expreſſions très-énergiques que nous n'avons plus, & qui malheureuſement ne ſont point remplacés, & que nous ne pouvons plus rendre que par de longues & fades periphraſes, enſorte qu'il eſt très-difficile d'exprimer les beautés qui ſe rencontrent dans ces originaux par des traductions litterales. Je citerai pour exemple ces vers du Poëte Herbers, qui vivoit au commencement du treiziéme ſiecle, dans ſon *Roman de Dolopatos Roi de Sicile: on verra l'analiſe de ce Roman

dans le premier volume du Conservateur.

Onkes ne trouva en sa vie
Son pareil de Chevalerie,
Les uns par armes sorprenoit,
Les autres par dons qu'il donoit,
Les autres par beles paroles,
C'est un ars ki maint home afole.
As pauvres gens qui le doutoient,
Et qui à lui sougiet estoient,
Estoit si dous & debonere,
Com s'il nul mal ne seust fere;
Plus fu lor pere que lor Sire,
Ce puis-je bien par raison dire.

Quelqu'un qui traduiroit litteralement ce fragment, diroit : Il ne trouva jamais en sa vie son pareil en valeur, il gagnoit les uns par les armes, les autres par les présens, & les autres par de belles paroles, qui est un art qui vainc plusieurs persones ; il étoit doux & affable comme s'il n'avoit pu faire de mal aux pauvres

qui le craignoient & étoient ses sujets ; & je peux bien dire avec raison qu'il étoit plus leur pere que leur maître.

Mais cette traduction n'exprime que feblement le mot de Chevalerie ; un home de Chevalerie, étoit un home qui possedoit toutes les vertus morales & politiques, un home qui possedoit l'art militaire, enfin tout ce qu'exigeoit la qualité de Chevalier : le mot afoler est traduit feblement par celui de vaincre ; ce mot signifie ici, que les grandes qualités, la bonté du cœur de Dolopatos avoient si fort gagné le cœur de ses sujets qu'ils n'étoient plus à eux-mêmes, & enfin celui de Debonaire ne peut se rendre que par lui-même.

Le Volume que je présente au Public contient :

1°. Une Dissertation sur l'origine de notre Langue, sur ses variations & sur ses richesses.

2°. L'Ordene de Chevalerie par Hue de Tabarie * qui contient un détail fort exact & fort circonstancié de toutes les cérémonies qui se faisoient lorsque l'on recevoit un nouveau Chevalier, des devoirs auxquels ils étoient principalement astreints, & nous fait voir en quelle considération ils étoient alors; & quels étoient leurs privileges.

Hugues Chastelain de Saint Omer suivit Godefroy de Bouillon dans l'entreprise qu'il fit de conquerir la Terre sainte. Ce Prince s'empara de la ville de Jerusalem le 15. Juignet (Juillet) 1099. Il en fut élu Roi; mais il ne voulut point être couroné, disant qu'il ne lui convenoit pas de porter une couronne, dans un lieu où le Redempteur des homes avoit été couroné d'épines, où il avoit souffert une mort igno-

* Ce nom s'écrivoit ancienement Hue, Hues, Huon, Hugon, Hugues, Huguet & Eudes.

minieuse. Godefroy ne regna qu'un an; & mourut sans enfans. Baudoin Comte de Rohais son frere lui succeda, & son premier soin à son avenement à la courone, fut de récompenser les Seigneurs de France qui avoient suivi son frere Godefroy, & qui avoient eu part à cette conquête. Il dona à Hue ou Hugues de Saint Omer la Princée * de Galilée, & la Seigneurie de Tiberiade, & c'est de cette Seigneurie qu'il fut, par corruption, surnomé de Tabarie. Il nous apprend par ce Poëme qu'il fut fait prisonier par les troupes du Grand Saladin dans un combat où les Chrétiens furent vaincus, ce Monarque exigea de Hue de Tabarie, de l'ordoner à Chevalier, ce qu'il fit. Ce Poëme est intitulé dans le manuscrit.

Chi commenche l'Ordene de Chevalerie, ensi ke li Quens † Hues de Tabarie l'ensigna au Soudan Salehadin.

* Principauté. † Comte.

3°. Un Miracle de Notre-Dame, qui ala à un tournoiement & ſe ſubſtitua au lieu d'un Chevalier qui entendoit la Meſſe; tous les autres Chevaliers furent vaincus, celui-ci reconnut la faveur inſigne de la Vierge, il quitta le monde, & ſervit Dieu & la Vierge tout le reſte de ſa vie. Ce miracle eſt extrait d'un manuſcrit de Sorbone, N°. 331. qui contient une multitude de miracles opérés par la Vierge à Soiſſons & à Arras, & les vies de pluſieurs Ermites, dont étoit Auteur Gautier de Coinſi Religieux de ſaint Maart (Medard) de Soiſſons, & qui a été Prieur de Vi ſur Aiſne. Cet Auteur vivoit au commencement du treiziéme ſiecle. Ribadineyra a ſûrement lu ce Poëte pour compoſer ſon prodigieux volume des Vies des Saints.

Gautier de Coinſi étoit fort fertile en imaginations ſingulieres. L'Auteur du Livre de l'Eſprit a doné un extrait d'un de ces miracles.

4°. Un Conte ou Fabliau, d'un Pêcheur qui retira un home de la mer prêt à ſe noier, & qui lui creva un œil en le ſauvant de la mort. Cet home étant ainſi delivré, & après être guéri fit aſſigner le Pêcheur pour être condamné à l'indemniſer de la perte de ſon œil : chacun expoſe ſes raiſons devant le Juge qui eſt fort embarraſſé de prononcer. Un home ſe trouve à l'audience, qui dit qu'il faut rejetter le plaignant dans la mer, au même endroit d'où il avoit été retiré, & que s'il s'en pouvoit ſauver, il ſeroit juſte que le Pêcheur fût condamné à l'indemniſer de la perte de ſon œil, cet ingrat ne voulut pas riſquer l'aventure.

Ce Conte eſt extrait du manuſcrit de S. Germain N°. 1830.

5°. Un autre Conte extrait du même manuſcrit, intitulé : du Convoitox & de l'Envieux. Ces deux homes voyagent enſemble, ils ſont rencontrés par

ſaint

ſaint Martin qui connoiſſoit le fonds de leurs cœurs : au moment qu'il voulut ſe ſéparer d'eux, il leur dit de faire un ſouhait, & que celui qui ne demanderoit rien, auroit le double de ce que l'autre auroit demandé. Grand debat entre ces deux perſonages à qui ne demanderoit pas : le Convoiteux menace l'Envieux de le batre s'il ne demande pas, l'Envieux craignant la colere du Convoiteux, ſouhaite d'avoir une œil crevé, ce qui lui arriva ſur le champ, & le Convoiteux perdit auſſitôt les deux yeux.

6°. Un autre Conte du même manuſcrit, intitulé *Du Provoire qui mengea les meures.* Un Curé allant au marché monté ſur ſa jument, vit dans un chemin creux un meurier chargé de très-belles meures, c'étoit, dit l'Auteur, au mois de Septembre ; il reſolut d'en manger à ſa diſcrétion, mais n'y pouvant atteindre à cauſe de la hauteur du

meurier, qui d'ailleurs étoit planté dans un gros buisson d'épines & de ronces. Il se mit debout sur la selle de sa jument, & après en avoir mangé suffisament, il admira la tranquilité de cette jument ; & se dit à lui-même : si cependant quelqu'un en ce moment disoit à ma jument, *Hez ;* mais en reflechissant ainsi, il le dit si haut, que la jument effrayée, prit son élan, jetta le pauvre Curé dans le buisson d'épines, & s'en alla droit à la maison.

Les gens du Curé la voyant revenir sans le maître, furent allarmés, ils allerent le chercher, & le trouverent enfin dans le buisson d'épines, d'où il n'avoit pu se retirer ; ils l'en tirerent avec peine & ayant les reins & l'eschine égratignés. L'auteur finit par ce trait de morale, *Il ne faut pas toujours dire ce que l'on pense.*

Ce trait a été imputé à un bourgeois de Beaune petite ville de Bourgogne.

7°. Un autre Fabliau extrait d'un des manuſcrits de M. le Duc de la Valliere ; qui nous apprend, que quiconque raille les autres, s'expoſe à être raillé lui-même.

8°. Un Gloſſaire de tous les mots hors d'uſage & leurs étimologies.

Quelques ſoins que l'on ait pris pour rendre cette édition correcte, il s'y eſt cependant gliſſé quelques fautes, qu'il m'eſt interreſſant d'indiquer, dans la crainte *qu'un Lecteur inſtruit* de nos ancienes écritures, & qui en poſſederoit le langage, ne les imputât à un deffaut de lecture, mon intention étant ſur tout de ne point induire le Public en erreur.

Fautes à corriger.

Page 89. lig. 2. Comenzas, *liſ.* Comenzat.

P. 91. ligne penultieme, le faiſant, *liſ.* la faiſant.

P. 95. ligne derniere, perles, *liſ.* pevles.

P. 96. lig. 4. sacrifiées ; *lis.* sacrifices.

P. 145. vers 100. il ne faut ni point ni virgule.

P. 149. aux notes lig. 3. & je n'ai souffert, *lis.* & j'en ai souffert.

P. 181. lig. 3. en col se fiet, *lis.* en col le fiert.

P. 197. lig. 6. qui nous couté, *lis.* qui nous a couté.

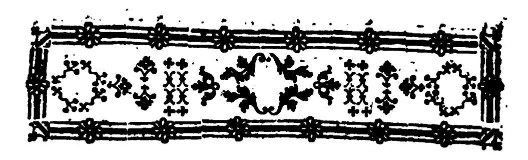
P. 199. au vers 6. au lieu d'un . *mettez* une,

P. 204. lig. 17. donc, *lis.* done.

Cet Ouvrage *sera suivi* incessamment du Castoiement, c'est-à-dire, d'un instruction du Pere à son Fils, excellent Ouvrage d'un Auteur du treiziéme siecle entremêlé de plusieurs contes moraux, que nos Auteurs modernes n'ont point négligé, & qui est précedé d'une dissertation sur l'origine des Celtes & sur leur prétendue Langue.

Un Dictionaire étimologique portatif suivra de près le Castoiement.

DISSER-



DISSERTATION
SUR L'ORIGINE DE LA LANGUE FRANÇOISE,

Sur ses variations, & sur ses richesses, avec un projet de Dictionaire Etimologique.

LA connoissance & l'étude de notre Langue, est la partie de notre litterature qui est la plus negligée & la plus mal entendue.

Plusieurs Auteurs nous ont doné des Traités & des Dissertations sur son origine & sur ses variations; mais ces Ouvrages sont si confus, qu'il est aisé

de juger, pour peu que l'on réfléchisse, que non seulement ils ne l'ont point entendue, mais encore qu'ils ne se sont point entendu eux mêmes.

On les voit adopter une opinion; un instant après on les voit en adopter une autre qui détruit la premiere. On les voit doner à la Langue Françoise la Langue Latine pour mere; suivez les quelques lignes après, on voit que les Grecs, les Phéniciens & les Phocéens, ayant habité une partie de la Gaule, ces peuples y avoient laissé plusieurs mots de leurs Langues. Un instant après on y voit qu'il nous est resté plusieurs mots des anciens Celtes & des anciens Gaulois; plus loin encore on y voit que les François ayant eu commerce avec les peuples du Nord, ils en avoient adopté plusieurs mots: si on veut même les croire, nous sommes aussi redevables de plusieurs mots à la basse Latinité, aux Italiens, aux Espagnols, aux Pro-

vençaux, aux Gaſcons, aux Languedociens, & par ſurcroît aux Bas Bretons, enſorte que ſuivant ces Auteurs notre Langue ſeroit un amas confus & une corruption de toutes ſortes de Langues & de toutes ſortes de Jargons. Tels ſont Paſquier, Fauchet, Borel, Menage, Du Cange, & quelques Auteurs modernes, que je me diſpenſerai de nomer.

J'ay fait une étude particuliere de notre Langue Françoiſe, & j'oſe dire que je la poſſede aſſez, pour aſſurer qu'elle n'a pas d'autre origine que la Langue Latine que je poſſede auſſi ; je n'ai jamais changé de ſentiment à cet égard. Quoique je ſçache très peu de Grec, j'en ſçais cependant aſſez pour me perſuader qu'avant le ſeizieme ſiecle, nous n'avions aucuns mots François de cette Langue que ceux qui avoient été adoptés par les Latins. Nous avons à la verité beaucoup de

mots qui vienent immediatement du Grec, mais nous ne les avons adoptés qu'au seizieme siecle.

Origine de la Langue Françoise. Comment elle s'est formée.

IL est certain, & tout le monde en convient, que la Langue Latine étoit celle des Romains, qui s'étoient établis dans le Latium. Je ne raporterai point ces traits historiques, persone ne les ignore.

Les Romains, extremement jaloux de leur autorité, souffroient impatiemment de n'être pas seuls maitres de l'univers, ils souffroient avec la même impatience qu'il y eût une autre Langue que la Latine. Valere Maxime raporte au second Livre de ses Histoires que les Romains avoient établi une loi parmi eux, de ne jamais haranguer les Ambassadeurs des Grecs qu'en Langue Latine,

ils pouſſoient, ajoute-t'il, ſi loin leur eſprit de domination, qu'ils exigeoient que ces mêmes Ambaſſadeurs fiſſent leurs harangues dans la même Langue par des Truchemens. (*a*)

Plutarque dans ſes homes illuſtres raporte que Caton paſſant par Athenes, harangua les Atheniens en Langue Latine, quoi qu'il ſçût parfaitement le Grec.

Tibere, ſuivant Suetone, faiſant un diſcours, le Senat aſſemblé, ne ſe ſervit du mot *Monopole*, qu'après en avoir demandé la permiſſion aux Senateurs, parce que ce mot étoit emprunté du Grec; & le même Tibere, par la même raiſon, fit effacer d'un decret le mot *Embleme*.

L'Empereur Claude, l'un des ſucceſſeurs de Tibere, pouſſa encore plus

(*a*) Ce mot nous vient des Arabes, il eſt ſouvent écrit Drugement, c'eſt à dire, Interprete,

loin sa passion pour la Langue Romaine, & sa haine contre les autres Langues, puisqu'il fit non seulement rayer de la liste des Juges un personage recommandable par sa probité & sa capacité, mais encore le priva de la qualité de citoien Romain, parce qu'il n'entendoit pas parfaitement la Langue Latine.

D'après ces traits il est facile de se convaincre, que ces peuples, ayant agi ainsi avec des nations qui ne leur étoient pas soumises, n'avoient pas voulu souffrir que celles qu'ils avoient subjuguées, parlassent une autre Langue que la leur; c'est ce que S. Augustin nous aprend dans son livre de la Cité de Dieu, L. 19. Ch. 7. Ce saint Pere, parlant des desagremens & des inconveniens de la diversité des Langues, dit qu'il seroit plus facile, & plus agreable de lier societé avec des animaux, fussent-ils de divers genres, qu'avec des homes de diverses Langues.

Nihil prodest, dit-il, *ad consociandos homines tanta similitudo naturæ, ita ut libentius homo sit cum cane suo, quam cum homine alieno. At enim opera data est, ut imperiosa civitas, non solum jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus per pacem societatis imponeret, per quam non deesset, imo & abundaret etiam interpretum copia.*

Les Romains s'emparerent des Gaules quarante trois ans avant la naissance de Jesus Christ; leur premier soin fut d'y introduire leur Langue, & pour imposer à ces peuples la necessité de l'apprendre, ils établirent par tout des Preteurs & des Juges, afin qu'ils eussent la faculté de se défendre eux mêmes. Nous devons plus que présumer que cette Langue fut bientôt la Langue des Gaulois, d'autant plus que cette contrée n'étant pas fort éloignée de Rome, plusieurs Provinces pouvoient déja en avoir quelque connoissan-

ce (*b*) : Aussi voyons nous que dès les premiers siecles, suivant Fortunat, il y avoit des Ecoles à Tours, où l'on enseignoit le Latin & le Grec par principes ; il y en avoit dans le temps de S. Martin qui vivoit dans le quatrieme siecle.

S. Jerôme qui florissoit dans le même siecle nous prouve invinciblement que le Latin dans son temps, étoit en usage dans les Gaules ; sa vingt sixieme Lettre écrite avant 406. à deux Dames des Gaules ; ne nous laisse aucun doute sur ce fait : il ne leur écrivit certainement ni en Langue Celtique, ni en Langue Gauloise.

Suivant Gregoire de Tours, il y avoit à Paris, dans le temps de S. Germain qui en étoit Evêque, des Ecoles, où

(*b*) Suivant Tite Live, Plutarque, Diodore, Florus & autres Historiens, les Gaulois avoient assiegé & pris Rome 364 ans avant la naissance du Messie.

l'on enseignoit le Grec & le Latin ; il vivoit dans le sixieme siecle.

La Langue Latine fut dans ces premiers siecles difficile à prononcer & à écrire ; les Gaulois & ensuite les François la prononçant & écrivant mal, formerent une Langue que l'on a appellée *Langue Romanse vulgaire*, & qui par la suite des temps s'est appellée Langue Françoise.

Cette Langue Romanse vulgaire, c'est à dire, Langue corrompue du Latin, ne tarda pas à se former en France après l'établissement de la Monarchie, & cette Langue vulgaire n'étoit point ignorée à Rome. *S.* Gregoire le Grand qui vivoit dans le sixieme siecle nous prouve qu'il y avoit alors une Langue vulgaire. Il dit dans ses *Dialogues* (c) *L.* 2. *Ch.* 18. qu'Exilaratus ayant été envoyé par son maître pour remettre à

(c) Ces Dialogues furent écrits en 593. suivant le P. Labbe.

S. Benoist deux vases remplis de vin, il en cacha un en chemin. *Quodam quoque tempore Exhilaratus noster, quem ipse conversum nosti, transmissus à Domino suo fuerat, ut Dei viro in Monasterium vino plena duo vascula, quæ vulgò* flascones *vocantur deferret....* Ce que le Traducteur de ces Dialogues (*d*) rend par ces mots. » Par un » temps alsiment nostre Exilareis cui tu » conus convertit, il fu envoié de » son Sanior que il portast el Monstier » à l'home Deu dous vesselez de fust (*e*)

(*d*) Cette Traduction est dans un manuscrit de l'Eglise de Paris Cote A n°. 3. in 4°. actuellement à la Bibliotheque Royale; elle est écrite dans le douzieme siecle, mais le langage nous demontre qu'elle est beaucoup plus anciene. Pour s'en convaincre il ne faut que le comparer avec celui du Roman de Wistace ou Eustache écrit en 1155. qui contient la Chronologie des Rois d'Angleterre, manuscrit du Roy N°. 7537.

(*e*) Fust signifie bois, de *fustis*, ce mot n'est point dans le texte Latin.

» pleins de vin, Ki del pople sont
» apeleit *flaischez.*

Il est constant que cette Langue Romanse vulgaire, & à qui on donna le surnom de Rustique dans les sixieme & septieme siecles, avoit fait un grand progrès, & qu'elle étoit en usage parmi tout le peuple ; Gregoire de Tours, Historiographe de France qui écrivoit avant 572. se plaint dans sa Preface, que la Langue vulgaire rustique étoit plus en vogue que la Latine, qui étoit celle des sçavans. *Philosophantem rhetorem intelligunt pauci, loquentem rusticum multi.*

Enfin dans le neuvieme siecle la Langue Romanse qui est notre Langue Françoise avoit fait un tel progrès, & étoit parvenue à un tel degré, qu'elle ne ressembloit presque plus à la Latine dont elle étoit formée ; elle étoit si fort en usage, que tous les laïcs, & tout le peuple en general n'entendoient plus le

Latin ; mais comme les instructions & les actes publics se faisoient toujours dans cette derniere Langue & qu'il étoit essentiel que les peuples fussent instruits dans la Religion, il fut ordoné par un Canon d'un Concile tenu à Tours en 813. que les Evêques s'appliqueroient à traduire en Langue Romaine rustique (*f*) les Homelies, afin qu'elles pussent être plus facilement entendues du peuple. *Easdem Homilias quisque Episcopus apertè transferre studeat in Romanam rusticam linguam aut Theotiscam, quò facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur.*

Ce même Canon fut renouvellé dans le Concile tenu à Arles en l'an 851.

Il est facheux qu'aucunes de ces Homelies ne soient parvenues jusqu'à nous ; je fais plus que présumer, & j'ose même

(*f*) La Langue Latine étoit la Langue Romaine. La Langue Françoise étoit la Langue Romaine rustique.

assûrer que ce Canon du Concile de Tours, a été cause & a produit la traduction des quatre Livres des Rois, manuscrit des Cordeliers de Paris, & celle des Dialogues de S. Gregoire que je viens de citer : les comparer avec les deux sermens de Charles le Chauve & de Louis le Debonaire, dont je vais parler, ce seroit s'en convaincre. Je ne raporterai ici aucune citation des Dialogues de S. Gregoire, parce que j'aurai occasion de le faire dans la suite de cet Ouvrage. Je raporterai seulement ici les deux premiers versets du Ch. 5. Liv. 1. des Rois. » Li Philistien pristrent l'arche » Deu, e porterent l'en de la pierre de » adjutorie à une lur cité ki Azote fud » apelée & assistrent la el temple Dagon » de juste Dagon. « *Philistiim autem tulerunt arcam Dei, & asportaverunt eam à lapide adjutorii in Azotum, & intulerunt eam in templum Dagon, & statuerunt eam juxta Dagon.*

Dans le même neuvieme siecle la Langue Romanse n'étoit pas seulement parlée & usitée parmi le peuple ; mais encore par les Rois & les Princes ; Charlemagne la parloit, au raport de plusieurs Auteurs. En 842. après la mort de ce grand Empereur, l'Empire & le Royaume de France furent divisés entre Lothaire, Louis I. dit le Debonaire & Charles le Chauve ses trois fils. Ce partage occasiona des divisions entre les trois freres ; Louis & Charles s'unirent contre Lothaire, ils firent serment de s'aider l'un & l'autre : le serment qui fut prononcé par Louis étoit en Langue Romanse, ainsi que celui du peuple qui accompagnoit Charles. Ces sermens ne sont qu'un Latin défiguré & corrompu ; je me dispenserai de les raporter ici. On peut les voir dans Æneas Sylvius, depuis Pape sous le nom de Pie II. Liv. 3. p. 102. Dans Fauchet page 28. édition de 1581. Dans Dom Bouquet

Tome 7. Liv. 3. Dans Borel, Pasquier, M. de la Ravaliere dans ses Poësies du Roi de Navarre, & enfin M. Duclos Mémoires de l'Académie : mais la principale raison qui m'empêche de les mettre sous les yeux du Lecteur, est que je n'ai point vû l'original qui est dans Nitard à la Bibliotheque du Vatican, & que je suis certain que ces deux sermens ont été mal lus & infidelement extraits de ce manuscrit. Voyez les sept Auteurs que je viens de citer, il n'y en a pas un qui ne les ait donés suivant son opinion, & il n'y en a pas un qui ressemble à un autre; ils sont tous differens : je laisse au Lecteur à juger sur ces variations, & si on peut compter sur aucun de ces Auteurs.

Dans les onze & douzieme siecles la Langue Romanse commençoit à effacer la Latine qui n'étoit plus entendue par le peuple; aussi avons nous plusieurs

traductions & autres ouvrages de ces deux siecles.

Saint Bernard qui a composé & prêché ses Sermons vers 1137. nous en a laissé qui ont été par lui prêchés & écrits en Langue Françoise dans ce temps là; il y en a un manuscrit très prétieux chez les R. P. Feuillans rue S. Honoré. Je me sens forcé de justifier l'antiquité de ce manuscrit contre l'opinion & même la décision de M. de la Ravaliere (*g*). Dom Mabillon a soutenu que *S. Bernard avoit prêché* en François, & pour appuyer ce sentiment, il alleguoit le manuscrit en question. M. de la Ravaliere sur cela fait une question. *Ce manuscrit est-il l'original des Sermons, ou bien n'est-il qu'une traduction?* A cela je répons qu'il soit original, ou traduction, il n'est pas moins écrit dans le temps même de S. Bernard, la

(*g*) Page 138. des revolutions de la Langue Françoise.

seule

seule inspection de ce manuscrit convaincra de cette vérité ; mais il ajoute, » Dom Mabillon a tranché lui même » la difficulté, en observant que le » livre est intitulé, *Les Sermons de* » *saint Bernaud* (*h*). Ce n'est donc » qu'une traduction, qui a été faite » depuis que cet Abbé a été reconnu » pour Saint. » Voilà sa premiere preuve : mais cette preuve n'est point difficile à détruire. Dans le douzieme siecle la vie exemplaire d'un home suffisoit pour le faire reconnoître & proclamer Saint au moment de sa mort, & même pendant sa vie ; la cérémonie des Canonisations n'étoit point encore en usage ; premiere raison ; la seconde va trancher toute difficulté par raport à ce titre, c'est qu'il a été ajouté très long temps après que le texte de ces Sermons a été écrit. On voit que l'Ecri-

(*h*) Dom Mabillon a mal lu, il y a saint Bernart bien écrit.

vain a tâché d'imiter le caractere du texte; mais malgré ses efforts, en l'examinant de bien près, on y voit de la difference. Ce manuscrit contient quarante quatre Sermons complets, & le fragment d'un quarante cinquieme; ils sont écrits de suite, & sans aucun intervale; le subséquent Sermon commence seulement à la ligne par une lettre majeure: il y a un titre en tête de tous, écrit en encre rouge & de la même main de celui qui a écrit ce titre général, *Sermons de saint Bernart*, & ces titres ont été ajoutés bien postérieurement; il y en a une preuve sans replique: ceux qui sont fort courts & en deux mots, sont placés dans ce qui reste de blanc de la derniere ligne du Sermon antécédent, mais ce court espace ne suffisant point pour les titres plus longs, l'Ecrivain a eu recours à la marge. Le Lecteur curieux peut consulter cet original pour se convaincre de ce que

l'avance : les RR. PP. Feuillans se font un plaisir de faire voir ce manuscrit qu'ils regardent avec raison comme un trésor prétieux.

Dans les treize & quatorzieme siecles le Latin fut presqu'entierement abandonné, la Langue Françoise étoit, on l'ose dire, dans un certain degré de splendeur; nous avons des Ouvrages de ces siecles dans tous les genres, des traductions de l'Ecriture sainte, des Histoires sacrées & prophanes, des Ouvrages de Theologie, de Morale, de Philosophie, de la Poësie dans tous les genres, des Romans, des Chansons, des Poëmes épiques & dramatiques, & des Satyres. La Langue Latine n'étoit presque plus en usage, si ce n'est que dans le treizieme siecle on voit encore quelques Jugemens & Actes en Latin; mais quel Latin! c'est précisément un François Latinisé. Dans les quinze & seizieme siecles la Langue Latine a été

totalement abandonnée, & confinée dans les Colleges.

Voilà ce qu'il y a de plus certain sur l'origine de notre Langue & sur ses progrès ; elle est totalement émanée de la Latine, & n'est point composée de differentes Langues, comme l'ont prétendu les Auteurs que j'ai cités.

Je ne dirai pas, & ce seroit une témérité de le dire que les Celtes & les anciens Gaulois n'avoient pas une Langue particuliere, mais je soutiens qu'il ne nous en reste aucun vestige, ni aucun mot, si ce n'est peut être, comme je l'ai dit dans la Préface des Fabliaux quelques noms de lieu. Je ne parlerois pas avec autant de certitude, si on m'indiquoit un seul mot qui nous eût été transmis par ces anciens peuples, & qu'il fût impossible de tirer son origine de la Langue Latine.

Pasquier, Menage & les autres que j'ai cités n'ont pas manqué de dire,

lorſqu'ils ne connoiſſoient pas la ſource d'un mot, qu'il nous étoit reſté des Celtes & anciens Gaulois ; pluſieurs Sçavants de nos jours ſont encore dans cette opinion : mais je leur demande, qui leur a dit que ce mot étoit Celtique ? D'autres voyant un de nos mots reſſembler à un mot Allemand, ne manquent pas de dire qu'il vient de cette Langue.

Je me bornerai quant à preſent à réfuter Paſquier qui dit (*i*) que *Bec* eſt un mot Gaulois ; ce mot eſt formé de *vectum* participe du verbe *vehere.* Qu'eſt en effet un bec, ſinon un conduit, un canal pour introduire la nourriture des oiſeaux dans leur eſtomach ? Le même quelques lignes après nous dit ridiculement que Galba, ſuivant Suetone, ſignifioit dans les Gaules un home gras ; & voici ce qu'il dit : » Voyez s'il ne ſera pas meilleur de

(*i*) Liv. 8. Chap. 2.

» raporter la terre glase à ce mot par
» une corruption de langage, que de dire
» que gras vienne de *crassus*, ains que
» de gras nous ayons fait glas. Je crois
» pouvoir dire avec plus de raison,
» voyez quel galimathias. « Menage,
n'a pas doné dans cette bévue; il convient que gras est le mot Latin *crassus*. Mais que veut nous dire Pasquier avec sa terre glase, aujourd'hui terre glaise, argile ? Cette terre n'est point une terre grasse, au contraire c'est une terre très sterile, & qui ne produit rien, elle n'est bone qu'à étancher, à faire des pots & des modeles, elle n'a ce nom de glaise, que parce qu'elle est glissante lorsqu'elle est mouillée, & le mot glaise, comme celui de glicer ou glisser, vient du Latin *glacies*; on disoit autrefois glacier pour glisser.

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur les mots qu'il prétend venir des Celtes, dont on veut que la Langue de la

Basse Bretagne est issue ; nous avons un Dictionaire de cette Langue que je vais examiner à fonds, & j'en rendrai compte dans un autre Volume que je donerai incessamment au Public. J'espere le detromper sur cette decouverte.

Parcourons sommairement ce que dit le même Auteur, & voyons s'il a mieux rencontré sur les mots qu'il nous done, comme venans de la Langue Allemande. Tels sont les mots, marches, franc, troupe, bourg & bigot. Marche ne vient point de *mark* cheval, je n'y vois aucune analogie, il vient de *margine* ablatif de *margo*, le mot de maréchal est aussi formé de *margine* & *capitalis*, c'étoit le *capstal*, le chef, le gouverneur des marches, des limites, des frontieres qui sont les marges d'un Royaume.

Franc, franchise, affranchir ne vienent point de l'Allemand, mais de

fractum, participe de *frangere*, affranchir quelqu'un, lui doner un état libre, c'est *vincula frangere*, franchir des obstacles, c'est *frangere obstacula*. N'est-il pas encore ridicule de prétendre que le mot troupe viene de l'Allemand? N'est-ce pas le *turba* des Latins? Si dans les Loix Allemandes titre 73. On y trouve ces mots. *De eo qui in tropo de jumentis ductricem involaverit*. C'est que ce mot Latin est de la basse Latinité, & que ce mot *tropus* a été formé de notre Langue Romanse *troupe*, formé du Latin *turba*. Les mots bourg & bourgeois ne sont pas plus Allemands que moi. Bourg s'est écrit en notre ancienne Langue *burs*, *bors*, *bours* & vient par corruption du Latin *urbs*. Saint Gregoire est qualifié par le Traducteur de ses Dialogues, de Pape *del bors* de Rome, *Papa urbis Romæ*; de là forbourg, comme on disoit autrefois, *foras urbis*, aujourd'hui fauxbourg, *fallit*

urbs.

urbs. Le mot bigot n'eſt pas plus Allemand que ceux que je viens de citer, bigot n'eſt pas autre choſe que viſigot, l'v changé en b. (*k*)

L'Auteur du Journal des Sçavans (*l*) obſerve judicieuſement que les voyages d'outre-mer au temps des Croiſades nous ont produit quelques mots Arabes (*m*), mais le nombre n'en eſt pas conſiderable. Je crois qu'on en pourroit trouver une quarantaine, dont les trois quarts ne ſont plus en uſage ; je n'ay pas manqué de les inſerer dans mon grand recueil composé de plus de trente mille mots. Cette petite exception, ne fait que confirmer ma propoſition générale que tout le fonds de notre Langue vient de la Latine. On eſt redevable à cet Auteur judicieux de l'origine du mot de *guille* (*n*) qui a tant

(*k*) Voyez ci-après les étimologies.

(*l*) Novembre 1756. page 2209.

(*m*) Villhardoin, Joinville.

(*n*) Qui ſignifie tromperie, ruſe, fineſſe.

fait faire d'anachronismes par nos Auteurs sur ce mot, en le faisant venir du Poëte Villon, (*o*) qui n'a vécu que plus de deux cens ans après que ce mot a été dans notre Langue. J'ai cherché en vain son origine dans la Langue Latine, & j'observerai que j'ai trouvé ce mot dans un exemplaite du Roman de la Rose de la Bibliotheque Royale n°. 1901. écrit *ghile* conforme à l'orthographe des Arabes.

Mais pour celui de bagatelle, il me permettra de dire, *qu'il* peut bien venir du Latin, *vagus* ou *vacuus*, aussi bien que de l'Arabe *Bawathel.* De *vagus* on avoit fait *badise* & *bade* dans notre Langue Françoise qui signifient également des bagatelles, des choses vagues, sans fondement & inutiles, & cela avant que les Auteurs, qui nous ont

(*o*) Villon étoit un mauvais garnement, en bon François un fripon.

transmis les histoires des Croisades, nous eussent apporté des mots Arabes. Car S. Bernard qui écrivoit vers 1137. a dit (*p*) dans ses Sermons François. » Ensi » sunt pluisors gent [1] cui fruit sachet [2] » & chieient [3], por ceu k'il trop has- » tiulement [4] naissent. Ce sunt cil ki » en l'encomencement de lor conver- » sion vuelent apermemes [5] fructifier » par une presumptuouse *badise*. » C'est à dire. » Ainsi sont plusieurs personnes » dont le fruit seche & tombe, parce » qu'il naît trop tôt. Ce sont ceux qui » dans le commencement de leur con- » version veulent aussitôt fructifier par » une présomptueuse *vanité*.

Adam du Suel qui nous a doné au commencement du douzieme siecle une traduction des Distiques de Caton, traduit ainsi le trentieme Distique du L. 4.

(*p*) Fol. 125. du manuscrit des Feuillans.

[1] quorum. [2] siccat [3] cadit. [4] hâte, *venant d'*hasta. [5] *adverbe*, statim, illico.

Demissos animo & tacitos vitare memento,
Quod flumen tacitum est forsan latet altius unda.

De tous chaus [1] qui sont coi [2] & moistes [3]
Te gaites, [4] c'on [5] ne puet conoître.
Chis mos ne fu mie dit en bades, [6]
Pire est coie iaue que la rade. [7]

De là notre mot, badaut, home qui ne s'applique qu'à des inutilités, à des choses frivoles, & de la aussi notre mot, badiner.

On me dit encore tous les jours qu'il est resté dans les provinces beau-

1. chaus, ceux.
2. tranquiles, *quietus.*
3. moistes, c'est précisément *mixtus*, tiéde.
4. gaiter, se doner de garde, *cavere.*
5. C'on, parce qu'on ne les peut connoître.
6. Ce mot ne fut pas dit en vain, ce proverbe.
7. L'eau qui dort est pire que celle qui court. *Pejor est aqua quieta quam rapida.*

coup de mots des Celtes & anciens Gaulois. A cela je répons que l'on m'en cite quelques uns; ces mêmes mots restés dans ces Provinces étoient ancienement en usage à la Cour & à Paris, d'où ils ont été banis, & les Provinces les ont conservés.

La ville de Blois par exemple, où la Cour a sejourné long-temps, ville plus agréable encore par l'urbanité, les mœurs & les caracteres de ses citoyens, que par les agrémens que la nature y a reunis & par la pureté de leur langage, ont retenu quelques mots qui sont totalement inconnus à Paris. Pour dire, il a gelé blanc, ils disent, il a barbelé, & la gelée blanche est appellée conséquemment barbelée. Que l'on leur demande pourquoi, ils répondront que l'on disoit ancienement une sajette, une fleche barbelée, parce qu'elle étoit garnie de barbes de plumes, & que la gelée blanche ressemble assez à ces bar-

bes de plumes. Ce mot est bien éloigné d'être Celtique & Gaulois, ainsi que celui de boute-roue, nom qu'ils ont doné à des pierres qu'ils mettent devant leurs maisons, pour empêcher que les roues des voitures n'endomagent les murs, & cela parce que ces pierres repoussent les roues, *repulsant rotas*. On ne done en ce pays le nom de borne, qu'à ces pierres qui divisent les héritages.

Que l'on aille dans le Perche & dans le pays Chartrain, on entendra dire au peuple, j'ai mangé du *laict junct*. C'est le mot Latin *lac junctum*, come ici laict caillé, *lac coagulatum*. Aussi dans un Commentaire François sur les Pseaumes, manuscrit de l'Eglise de Paris du douzieme siecle, le Commentateur rend-il ainsi ces mots du verset 16. du Pseaume 67. *Mons coagulatus, mons pinguis*, » mons caillez com lez, mons » en formagiez.

Que l'on ſe tranſporte en Bourgogne, on entendra dire qu'un home a la ruche au nez ; nous diſons ici roupie : l'un & l'autre viennent du Latin *rupes*, qui ſignifie tout ce qui excede, un rocher. La retraite des abeilles porte ce nom, parce qu'elle reſſemble, & eſt en effet un eſpece de rocher. Le g, & le ch, prenent ſouvent dans notre Langue la place du d, & du p, comme ces deux lettres prenent la place du g, & du ch.

Allons enſuite en Picardie, nous entendrons appeller un balay un *ramon*, parce qu'il vient de *ramus* petite branche, d'où nos mots ramoner & ramoneur.

On entendra en Baſſe Normandie nommer un ſentier fort étroit, ſur la douve d'un foſſé, ou d'une chauſſée, un *ribalet*, c'eſt le diminutif de *ripa*. Un paquet de quelque choſe que ce ſoit, y eſt nommé *appendentée*, parce que ce ſont pluſieurs choſes, reunies &

attachées ensemble, & vient du verbe *appendere, appendens, appendentes.*

Je passerois les bornes que je me suis prescrites, si je rapportois ici les mots de toutes les differentes Provinces du Royaume qui y sont restés, & qui ont été banis de Paris.

Les Provinces d'Auvergne, Limoges, Perigort, la Saintonge, l'Angoumois, la Gascogne, le Languedoc, la Provence, & le Dauphiné, ont encore plus retenu notre ancien Langage, que toutes les autres Provinces du Royaume: entendons les parler, & voyons leurs écrits dans leur Langage, on y reconnoîtra encore notre Langue telle qu'on la parloit avant les onze & douzieme siecles.

Comparez l'Alphonsine de Riom, rapportée dans la Thaumassiere avec les sermens de Louis le Debonaire & Charles le Chauve, on y verra le même Langage, c'est àdire un Latin corrompu.

pu. Je vais mettre ſous les yeux du Lecteur une Charte en Langage de la Province de Saintonge écrite en 1382. C'eſt un Mandement ou Ordonnance de Louiſe de Maſtas pour lever un droit de taille (*q*) ſur les ſujets de ſes terres ſituées dans la *Saintonge.*

» Sapchen toz qui aqueſtas preſens » litteras veyran in oziran, que com » nos Loyſa de Maſtas Comteſſa de » Peregors, Dona de Maſtas, de Mor- » nas, de Roya, & d'Arnert, per al- » cunas eſſertanas cauſas, evam orde- » nanda una talha de ſertana ſoma » d'argen, à nos pagnadoyra & rede- » doyra per los habitans de noſtras

(*q*) Cette taille, ou droit d'aide, étoit un droit que les Rois dans le quatorzieme ſiecle accordoient aux Seigneurs des terres voiſines des frontieres, & leur permettoient de lever ſur leurs ſujets, pour les indemniſer des dépenſes qu'ils étoient tenus de faire pour la garde de leurs Châteaux, afin d'empêcher les ennemis de l'Etat de faire des irruptions dans la France.

» vilas & Chastelenias de Roya, de
» Mornac, con nostra terra e Chaste-
» lenia d'Arnert; per so mandam e
» comandam en pena de detz marchs (*r*)
» d'argen à nos aplicadoira, e donam
» planier poder, & especial mandamen
» à mestre Itier Barba bacalier en Leys
» nostre Jutge, e à Phelipot Comte
» nostre servidor, e à cascu de lor per
» lo tot, que la dicha talha levan,
» e fassan levar e pagnar à nostre re-
» cebedor per nom de nos per los
» dechs habitans, e que eligistan, e
» puestan eligir en cascun luoc daquels
» sertas bonadrs (*s*) aysso sufficiens per
» aber e per levar la dicha soma sens
» degny, delays, & aysso los compel-
» listan per prendemen de lors bes, e

(*r*) Un marc d'argent dans ce temps là étoit vingt sols.

(*s*) Ce mot est écrit ainsi dans l'Original. J'ai vu une persone de la province qui dit que c'est une faute, qu'il faut lire, gens.

» de lors cams, e per arrest de lor
» propris cors, si necessari es. Mandans
» à tot nostres Officiers, que aquestas
» causas hobediscban e entendant. Do-
» nat à Montrichat sos nostre propri sa-
» gello VI jorn de Desembre l'an de
» nostre Seignor M. CCC. LXXXII.

Traduction de cette Piece.

» Sçachent tous qui ces presentes
» Lettres verront & ouiront, que com-
» me nous Louise de Mastas Comtesse
» de Perigort, Dame de Mastas, Royan,
» & Arnert, pour certaines causes
» avions ordoné une taille, (imposition)
» de certaine somme d'argent à nous
» payable & rendable par les habitans
» de nos villages & Chastellenies de
» Royan, de Mornac & en notre Chas-
» tellenie d'Arnert. Pour ce mandons
» & commandons sous peine de dix
» marcs d'argent à nous applicables,

» & donons plein pouvoir & spécial » mandement à maistre Itier bachelier » en Loix notre Juge, & à Philippe le » Comte notre Sergent, & à chacun » d'eux pour le tout, de lever & faire » lever ladite taille, & payer à notre » receveur en notre nom par lesdits ha- » bitans, & qu'ils choisissent & puissent » choisir en chacun lieu quelques » persones assez suffisantes pour avoir » & pour lever ladite somme, sans » refus, ni delai; & aussi de les con- » traindre par la prise de leurs biens » & de leurs terres, & par arrest, » (emprisonement) de leur propre » corps, si besoin est. Mandant à tous » nos Officiers, que en ces choses leur » obeissent. Doné à Montrichart sous » notre propre sceau, le sixieme jour » de Decembre, l'an de notre Seigneur » 1382.

Que l'on fasse aujourd'hui attention au Langage des Limosins, Perigordins

& Saintongeois, on y reconnoîtra celui de la Charte que je viens de rapporter.

J'ai dit précédemment, & je l'avois déja dit dans la Préface des Fabliaux, que les noms de quelques villes auroient pû nous rester des Celtes & anciens Gaulois; mais ce sont tout au plus quelques noms de grandes villes, & encore faut-il être bien assuré qu'elles avoient ces noms dans le temps que ces peuples habitoient la France, & avant l'irruption des Romains dans les Gaules.

Plusieurs grandes villes ont été bâties, & ont été nommées bien postérieurement à l'invasion des Romains dans les Gaules, dont les noms sont purement Latins, telles sont Autun, *Augusto-Dunum*, c'est-à-dire *Augusti tumulus*, montagne d'Auguste, Clermont, *Clarus mons*, Montpellier, *Mons pusillus*, & suivant plusieurs Antiquaires de la Province du Languedoc, *Mons puellarum*,

parce qu'ils prétendent que dans le temps que l'Evêché de Maguelone fut transferé à Montpellier (t), deux saintes Filles habitoient cette montagne. Senlis n'est que l'abbregé de *Silvanectensis*, cette ville Episcopale étoit proche d'une *Selve*, (aujourd'hui forêt) comme elle n'en est pas encore fort éloignée, ce mot est formé de *Sylva nectere.*

Les petites villes, les bourgs, & les villages ont été fondés pour la plus grande partie depuis l'établissement de la *Monarchie Françoise*, & ces lieux ont eu leurs noms arbitrairement, soit par leurs fondateurs, ou par quelques circonstances qui ont précedé ou accompagné leurs fondations. Tous les lieux qui portent le nom de *Mont*, sont sans contredit Latins, Mont-fort l'Amauri, *Mons fortis Amalarici*, Mont-Lheri, *Mons Lothairici*, Mont de Lothaire,

(t) Voyez les Memoires de M. de Baville, Intendant de Languedoc en 1699.

Mont-Faucon, *Mons Fulconis*, Mont-Martre, *Mons Martyrum.* On disoit Martre ancienement pour Martyr. Saint Bernard a dit dans ses Sermons, p. 108. » Tote li Triniteiz at semeit en nostre » terre, li Engle i ont semeit, & li Apo» stle, semeit i ont aussi li *martres* & li » confessor, & li virgines. *Seminavit in terra nostra tota Trinitas, seminaverunt Angeli pariter & Apostoli, seminaverunt* Martyres *Confessores & Virgines.* Montargis, de *Montis Argi*, &c. Le nom de la Ferté, doné à plusieurs villes & villages, vient de *Firmitate*, ablatif de *Firmitas.* La Ferté Alais, *Firmitas Aalis*, ancien nom d'une Princesse, la Ferté au Vidame, *Firmitas vice Domini*; la Ferté Gaucher, la Ferté Milon étoient possedés par un Gaucher & un Milon.

Le nom de Châtel (*v*) vient de *Castellum*, Château-Thierri, *Castellum*

(*v*) Le mot Chastel ancienement ne signifioit pas comme aujourd'hui un simple Château, ni

Theodorici, Château-Roux, *Castellum Radulphi.*

On ne dira pas que les lieux qui portent les noms des Saints, ont été només par les anciens Gaulois, puisqu'ils l'ont été bien postérieurement à l'irruption des Romains & à l'établissement de la Monarchie; & on peut dire que ces noms de Saints ont été bien corrompus, & que l'on a peine à les reconnoître, car qui diroit qu'Omer vient d'*Audomarus*, Ouin, d'*Audoneus*, Ferri de *Fredericus*, Merry de *Medericus*, Landry de *Landericus*, & S. Fargeau de *Ferreolus* : ce dernier a plus lieu de surprendre; mais voici comment il a été si fort defiguré : on a dit Fereol, Feriol, on a fait de l'i voielle un j consone & de l l'on a fait un t Ferjot, ensuite Fergot, Fergeau & Fargeau; en Saintonge, il y un bourg nommé Saintrie, de *Sanctus*

simple manoir; mais une ville non murée, le *Castellum* des Latins.

Aredius,

Aredius, il s'eſt écrit Saint Airie, Saint Érie, Saint Herie, & par abbreviation Saintrie. On ne peut gueres doner au juſte l'origine des noms des autres lieux ; il n'y auroit qu'un examen bien exact des titres & des ancienes Chartres qui pourroit procurer cette connoiſſance. J'ai vu les Cartulaires de l'Archevêché, dans leſquels le village d'Ozoire étoit écrit dans les douze & treizieme ſiecles Oroire, & en Latin *Oratorium*. On diſoit orer pour prier, Oroire pour Oratoire, la lettre r étant faite dans ces ſiecles comme un z, les Copiſtes ont écrit Ozoire. Vitri eſt nommé dans ces mêmes Cartulaires *Victoriacum*, probablement d'une victoire remportée en cet endroit.

Quelques provinces, quelques villes ont fourni des mots à notre Langue. De quel étonement n'auroit pas été frapé Romulus, ſi on lui avoit dit que la célébre ville qu'il fondoit, doneroit

naissance au mot François *Roman*, qui sert à exprimer & désigner ce qu'il y a de plus futile dans notre Littérature ?

J'ai vu dans plusieurs anciens manuscrits le mot Chesne, *quercus*, écrit Chaine, & Chaoine ; & il y a un ancien proverbe qui dit : au premier *cop ne chiet pas li chaoine*, un chesne n'est pas abatu, ne tombe pas au premier coup de coignée : on sçait que la forêt de Dodone n'étoit plantée que de chesnes, & que cette forêt étoit dans la Chaonie (*x*) qui a surement formé le mot chesne. La ville de Pergame a doné son nom au parchemin, *Pergamenum*. La ville de Cordoue en Espagne a doné son nom à nos Cordoniers. Le meilleur cuir venoit de cette ville. On le nomoit du Cordouan ; ceux qui l'employoient

(*x*) *Liber & alma Ceres, vestro si munere tellus*
Chaoniam pingui glandem mutavit aristâ.
Cesserit inventis Dodonia quercus aristis.
Virg. Georg. L. 1.

étoient només Cordubaniers, Cordouaniers, & on a dit enſuite Cordoniers. Damas a donné le ſien à l'étoffe de ce nom, connue en France dès le treizieme ſiecle; Marly à cette eſpece de gaze qui ſert aux coëffures des femmes, ſtinkerques, mouchoirs de col.

Des noms d'homes & de femmes nous ont doné des mots: Fontanges de Madame de Fontanges; des Palatines, de la Princeſſe Palatine, &c.

Pluſieurs villes ont doné les noms de pluſieurs monoies: Paris aux Pariſis; Tours aux Tournois; Poitiers aux Pictes & Pites; Provins aux Provinois, monoie que Thibaut Comte de Champagne & de Brie, & Roi de Navarre avoit fait batre dans ſon temps, & Bizance aux Bezans.

Pluſieurs animaux nous ont auſſi doné quelques mots; Cabrioler, Cabriole, ſaut, Cabriolet, voiture ſi en vogue aujourd'hui, & eſpece de coëffure de

femme, ne doivent-ils pas leur origine au mot Latin *Capreolus*, Chevreau, animal qui saute toujours ?

Aranea, Araignée, insecte adopté par les Latins, du Grec Arachné, nous a doné notre mot argneux, mieux écrit que hargneux. Un argneux n'est point ce que nous ont dit Menage & Borel, le *morosus* des Latins ; *morosus* est un home chagrin, inquiet ; argneux est un quereleur, un home qui aime la dispute, qui l'excite, qui veut toujours l'emporter sur un autre, qui ne cede à persone : tel étoit le caractere d'Arachné qui fut changée en Araignée pour avoir prétendu mieux filer, & mieux broder que Minerve : on prononce encore ce mot dans bien des provinces, araigneux.

Musca, mouche nous a doné celui de moqueur & moquer, Phedre Liv. 3. Fable 6. de la Mouche & de la Mule a dit :

Hâc derideri fabulâ meritò poteſt
Qui ſine virtute vanas exercet minas.

Au L. 5. Fable 3. du Chauve & de la Mouche,

Calvi momordit muſca *nudatum caput:*
Quam opprimere captans, alapam ſibi dedit gravem.
Tunc illa irridens. . . . .

Voilà la Mouche décidée railleuſe, moqueuſe, par Phedre. Ce ne ſeroit pas aſſez pour juſtifier cette étimologie, ſi je ne juſtifiois pas que le mot mouche s'eſt écrit moſche & moſque. On trouve dans le Roman de Dolopatos, manuſcrit de la Bibliotheque Royale N°. 7535.

Tote docor n'eſt mie ſaine,
La *moſche* qui le miel amaine;
Qui en la flor la cire troeve,
Par la dolçor ſon venin cœvre,
Elle adere ſon pointillon
Enſement com un aguillon,
Qui venin porte & enfleüre.

Dans les Fables d'Æsope traduites en vers François au treizieme siecle par Marie de France, il y en a une intitulée, Batailhe des bestes & des mosques. Aussi le mot moqueur s'est-il écrit dans les siecles reculés, moskeor, moskeour, & mosqueor. On trouve dans une traduction litterale de la Bible faite dans le douzieme siecle, manuscrit de la Bibliotheque Royale N°. 7601. au Chap. 9. ℣. 7. des Paraboles de Salomon. » Cil qui enseigne le *moskeor*, il a li » meismes fait tort, & cil que repreuve » les malveis, il engendre à soi teche, » Ne voilles le *moskeour* reprendre, » que il ne toi haisse. » *Qui erudit* derisorem; *ipse injuriam sibi facit, & qui arguit impium, sibi maculam generat. Noli arguere* derisorem, *ne oderit te.* On trouve aussi *moskesouns* pour raillerie dans la Sagesse Chap. 5. ℣. 3. » Ceaux sount cil lesqueux nous avons » déja dis en *moskesouns*, & en sem-

» blaunce de reproesce, » *Hi sunt quos habuimus aliquando* in derisum, *& in similitudinem improperii.* Veut-on encore aujourd'hui exprimer un home gourmand & vorace, c'est un loup (*y*); un brutal, c'est un cheval; un home tranquille, c'est un mouton; un home fin, c'est un renard.

Dans les treize, quâtorze & quinzieme siecles, les Poëtes l'augmenterent d'une infinité de mots qu'ils corrompoient pour les faire rimer, d'autres en introduisirent de leur pure invention. Jacquemart Gielée commença à la fin du treizieme siecle, Coquillart continua dans le quinzieme, & Rabelais dans le seizieme.

Jacquemart Gielée composa un Roman en vers qui fut mis à fin en l'an 1290. Il se trouve dans le manuscrit 7615. de la Bibliotheque Royale sous le titre de Roman du Renart.

(*y*) D'où alouvi, pour affamé, encore en usage parmi le peuple.

On prétend qu'il a eu en vue de transmettre à la postérité les ruses, les finesses & l'hipocrisie d'un Comte de Sens nomé Reinard, Reginard, Reginaldus; c'est un point d'histoire & une anecdote à approfondir, ce que je compte faire dans un recueil des anciens Poëtes François, dont les ouvrages ne sont point imprimés, & dont Fauchet n'a pas eu connoissance : je le donerai incessamment au public avec un extrait & une indication de leurs ouvrages.

Quoi qu'il *en soit* ce Jacquemart Gielée fait assembler tous les animaux & oiseaux chez le Lion pour tenir un conseil, il done des sobriquets, ou surnoms à tous ces animaux; le Lion y est nomé Messire Noble; le Loup Isengrin; le Verpil (z), Renars; le Taureau, Bruiant; la Vache, Blere, &

(z) Avant cet Auteur, je n'ai vu dans aucun Auteur le mot de Renard, c'étoit toujours le Goupil, Voupil & Verpil, *Vulpes.*

Masquelée (*aa*); le Blaireau ou Taisson, Grimbers; l'Ane, l'Arcepreſtre Timers; le Pourceau, Vanemers; le Mouton, Belins; la Pie, l'Agace, d'où notre mot agacer; le Loir (*bb*), Somilleux.

Coquillart, qui vivoit à la fin du quinzieme ſiecle, étoit Official de l'Archevêché de Reims; il a composé un volume aſſez conſidérable de Poëſies fort gaillardes, & tres indécentes pour un *home* de ſon état. Cet Auteur a formé une infinité de mots, que l'on ne connoiſſoit point avant lui, tels ſont les mots de friſque pour alerte, galoiſes pour femmes gaillardes & quel-

(*aa*) On appelle une Vache maſquelée, qui a la tête noire & blanche, & qui eſt comme maſquée, d'où certainement notre mot maſque.

(*bb*) Eſpece de rat qui dort preſque toujours, ce mot s'eſt écrit Lair, Lairon, Loiron, Loir; d'où cette expreſſion, il dort comme un lair; d'autres ne ſçachant ce que c'eſt que cet animal, diſent, il dort comme un Larron.

que chose de plus; il est le premier qui se soit servi du mot Perruque qu'il nome tantôt de ce nom & tantôt Calvairiene; le mot *Calvarius* signifie une montagne seche & aride, la tête est le Calvaire de l'home.

Rabelais a forgé les mots de Canabasser, pour examiner; Calmar, écritoire, de *Calamus*; Gaudez, sorte de priere probablement où il y avoit le mot *gaudere*; Gaudebillaux pour tripes; Pantagruelion, pour chanvre & cordes.

Plusieurs de nos mots se sont aussi formés du son, comme tambour, trompette, trictrac, & huer: huer quelqu'un, c'est crier après lui, c'est l'exciter, & ce que font les charretiers en excitant leurs chevaux par ce cri, hu. Notre Langue n'est pas la seule qui ait formé des noms de quelques sons. Ovide a formé celui de *balare*, bêler, du cri des brebis. Pline a formé

grunnire du cri des cochons, comme Ciceron a formé *grunnitus*.

La basse Latinité s'est formée de nôtre Langue Françoise ou Romane dérivée du Latin. Les Langues Espagnole, Italiene, & Portugaise, sont dérivées de la même source: il ne faut pas être bien habile pour proposer des étimologies, lorsque l'on les veut tirer de ces Langues. Aussi voyons-nous tous nos anciens étimologistes, qui sans se doner la peine d'approfondir, lorsqu'ils n'entendent pas un mot, disent aussitôt qu'il vient du Latin barbare, ou de l'Italien, ou de l'Espagnol, lorsque nous voyons que ces mêmes mots ont existé dans nôtre Langue bien avant la formation de la basse Latinité, de la Langue Italiene, Espagnole & Portugaise.

Variation de notre Langue.

LA Langue Françoise a été formée dès les premiers siecles, & au moment de l'irruption des Romains dans les Gaules; la Langue Latine subsistoit toujours & étoit en usage parmi les Sçavants, & cela a duré jusqu'à la fin du treizieme siecle qu'elle a été confinée dans les Colleges.

Notre Langue n'a jamais varié dans le fond; elle a toujours été la même: si elle a varié, ce n'a été que dans la maniere de l'écrire & de la prononcer, comme elle varie encore tous les jours.

Il seroit à souhaiter, & très essentiel que l'on voulût s'appliquer à en fixer l'ortographe, établir des principes, & doner des regles certaines appuyées sur des preuves & des raisonemens solides, & non pas décider arbitrairement comme ont fait certains Auteurs qui pro-

posent leurs sentimens & leurs décisions comme autant de regles à suivre, sans nous en doner de bones raisons.

Si je dis, par exemple, qu'il ne faut qu'une n aux verbes doner & toner, c'est parce que dans le Latin *donare* & *tonare*, il n'y en a qu'une : si je dis qu'il ne faut qu'une m à home, c'est parce qu'il n'y en a qu'une à *homo*, à moins qu'on ne le veuille former de l'ablatif *homine*, & faire de l'i & de l'm, une double m : si je dis que le mot forsené seroit mieux que forcené, c'est parce qu'il vient de *foras* & de *sensus*, un forsené, est un home hors du sens : si je dis encore que notre mot foible seroit mieux écrit feble, que par une ridicule ortographe, faible, je dirai pour raison que ce mot, venant du Latin *flexibilis*, à l'ablatif *flexibile*, il sera plus conforme à sa race ou racine, qui viennent l'une & l'autre de *radice* ablatif de *radix*. Si je propose que le mot mélencolique seroit écrit plus confor-

mément à son origine ; si on l'écrivoit mérencolique ; je dis que l'on disoit autrefois, merencolieux, merencoliens, & ce parce qu'il vient du Latin *mœrorem colens*, & merencolier de *mœrorem colere*.

Deux persones aussi judicieuses que sçavantes m'ont conseillé de rejetter cette étimologie, disant qu'il seroit plus naturel de la tirer du Grec μελαγχολία, qui signifie bile noire & fureur. Je conviens avec eux de la ressemblance parfaite du mot ; mais je n'en trouve aucune avec le Latin *mœror*, qui signifie tristesse, abbatement, affliction, douleur ; de même qu'il y a une grande difference entre un home mélancolique & un home atrabilaire, l'un est un home à plaindre, l'autre un home détestable. Jeremie dans ses Lamentations Ch. 1. ℣. 13. en parlant de la fille de Sion a dit : *Posuit me desolatam, tota die mœrore confectam* : il n'a pas certainement voulu dire qu'elle étoit pleine de bile noire, mais accablée par l'affliction, la

douleur ; & lorsque S. Matthieu Ch. 26. ✝. 37. a dit que Jesus-Christ *Capit contristari & mæstus esse*, il a dit en notre Langue : il commença à s'attrister & à être saisi d'affliction. Ces observations ne sont point pour contredire leur sentiment, mais pour faire sentir la différence d'un mélancolique & d'un atrabilaire.

Tous les jours on voit des disputes sur la maniere de s'exprimer en certains cas, & ces disputes ne produisent aucune solution. On demandoit il y a quelque temps, si une femme à qui on demanderoit si elle est malade, doit répondre je la suis, ou je le suis. Les uns soutenoient pour *le*, les autres pour *la*. Pour moi je soutiens que l'un & l'autre ne valent rien & que c'est un pur galimathias, & qu'il faut répondre simplement & absolument, oui ou non, & en effet que signifie ce *la*, ou ce *le* ? On discutoit encore s'il faloit écrire sans dessus dessous, ou sens dessus dess-

sous ; à cela même réponse : ni l'un ni l'autre ne valent. On écrivoit ancienement c'en dessus dessous, ou ce dessus dessous, & c'est la véritable maniere de l'écrire, c'est mettre dessous ce qui devroit être dessus, & de même c'en devant derriere, ou ce devant derriere.

Richesse de nôtre Langue.

Il n'y a pas de Langue plus riche que la nôtre, le nombre des mots en est pour ainsi dire infini. Pour s'en convaincre il ne faut que lire nos anciens Historiens, nos Poëtes, & nos Orateurs jusqu'au dix-septieme siecle ; mais il s'en faut beaucoup aujourd'hui qu'elle soit aussi riche, par la suppression & proscription d'un nombre très considérable de mots très expressifs, & très énergiques, qui ne sont point remplacés, & qu'il seroit même très difficile de remplacer ; une fausse délicatesse, un caprice, ont été cause de ces suppressions, un mot

mot excellent eſt-il employé par un Auteur dans une piece burleſque ou comique, cela a ſuffi pour le faire proſcrire; Moliere s'eſt ſervi dans ſes Comedies du mot déterger & déterſif, il n'en a pas falu d'avantage pour le banir. N'eſt-il pas ſingulier de voir dans certains Auteurs, que le mot contempt eſt écorché du Latin; mais je leur demande lequel eſt plus écorché du Latin, ou contempt & contemner, ou méſpris & mépriſer. Contempt ne vient-il pas de *contemptus*, *contemnere*? Meſpris vient de més, qui ſignifioit anciennement, & le ſignifie encore à preſent, *malus*, & de *pretium*; mépris, c'eſt *malum pretium*, mépriſer, *male appretiare*. N'eſt-il pas encore ſingulier de voir ces mêmes Auteurs traiter celui de convoiteux, de vieux & de méchant mot? (*cc*) Quel mal leur a fait ce mot? D'ailleurs,

(*cc*) Voyez ci-après le conte du Convoiteux & de l'Envieux.

si nous retranchions tous les vieux mots, il faudroit faire une nouvelle Langue; celui de Dieu, d'home, de femme, d'amant, de vin, d'argent, de livres, sont aussi vieux, faut-il pour cela les retrancher? On a retranché les mots mansuetude, suavité, aménité, & plusieurs autres synonimes de ces mots; mais par une bizarrerie, j'ose le dire, le mot doux y a fait une grande fortune, il est adjectif par tout. Un caractere doux, un temps doux, une voiture douce, une étoffe douce, un ragoût doux, du vin doux, une odeur douce, un lit doux, une femme douce. Il faut esperer qu'un glossaire général fera ouvrir les yeux, & que secouant les préjugés, non seulement on reconnoîtra que c'est à tort que l'on a ôté de la Langue une infinité de mots très-expressifs, mais encore qu'on leur redonera l'être.

On reconnoîtra encore, que cette

soustraction de mots nous force malgré nous très souvent de faire de longues periphrases, pendant qu'un seul mot nous rendroit intelligibles. Combien de fois les Poëtes ne sont-ils pas gênés par le défaut de ces mots ? Si on n'avoit pas supprimé les mots *ahérdre* & *terdre*, Scaron auroit-il été embarrassé pour rimer à perdre ? Ce Poëte s'exprime ainsi dans son Virgile travesti Livre 6. en parlant de la descente d'Enée aux Enfers avec la Sibille.

Tenant sous les bras la Sibille,
Que l'âge rendoit moins agile,
Et qui lui crioit à tous coups:
Enée, où Diable courez vous ?
Qu'ils se trouverent près de l'onde
De l'Acheron, qui toujours gronde;
Et qui par un canal bourbeux
A considerer très hideux
Dans le Cocyte se va perdre.
Rime qui sçait rimer en erdre,
Je le laisse à plus fin que moi.

Aherdre qui vient du verbe *adhærere* ne vaut-il pas bien le mot attacher venant de *tactum* participe de *tangere*, dont nous avons fait le verbe composé attacher. Terdre, de *tergere*, n'est-il pas plus agréable que celui de torcher, qui vient de la même source, & ne vaut-il pas bien celui de nétoyer, qui a été formé de *nitidare* ?

Voilà quelle est au juste l'origine de notre Langue, quels ont été ses progrès, ses variations & sa richesse.

Utilité d'un Glossaire, & des étimologies.

PLUSIEURS persones m'ont voulu persuader que les étimologies n'étoient pas absolument néceſſaires dans un Glossaire, qu'il suffisoit de bien prouver la signification des mots par des citations justes & claires ; je les prie de me permettre de n'être pas de leur avis, &

de ſoutenir au contraire qu'elles y ſont très néceſſaires par deux raiſons : la premiere pour démontrer avec plus d'évidence l'origine de la Langue ; la ſeconde pour conſtater clairement la ſignification des mots.

Mais pour doner une juſte étimologie, il faut que le mot ſoit la même choſe que celui dont on le tire, ou au moins qu'il y ſoit parfaitement analogue ; & en un mot, il faut qu'il ſoit comme celui de l'énigme, qui ceſſe d'être une véritable énigme ſi elle a rapport à differentes choſes. Il ne ſuffit pas de dire ce que l'on s'efforce de nous perſuader au ſujet du mot, Dun, qui ſuivant certains Auteurs ſignifie en Langue Celtique & baſſe Bretone une vallée, & que l'on a doné le nom de Dun & Dunes aux montagnes, parce qu'elles ſont prochaines des vallées : rien de ſi oppoſé à une montagne qu'une vallée ; un pré, un champ, un bois proche

d'un fleuve, ne sont point un fleuve. Dun n'est pas autre chose qu'une abbreviation du Latin *Tumulus*, élévation. Il sera facile de le démontrer.

M. Ménage, home des plus Sçavans, nous a doné un volume in-folio d'étimologies: je l'ai examiné avec attention, & sans faire tort à sa réputation, je dirai avec confiance qu'il n'y en a pas un quart de justes. J'y ai vu comme dans tous les autres Auteurs qui ont écrit en ce genre de littérature, que les étimologies qu'il rejette, sont ou les meilleures, ou les moins mauvaises; on peut s'en convaincre en les examinant avec une scrupuleuse attention, & je me flatte de le démontrer. Je trouve que c'est à tort qu'il a critiqué les Hellénistes; le peu qu'ils en ont doné à la fin des racines Grecques, sont plus justes que la plus grande partie des siennes; je ne differe d'eux qu'en ce que je tire les mienes immédiatement

du Latin, & que les Hellénistes les tirent du Grec. Le Lecteur sera en état de juger, sur le projet d'un Dictionaire ou Glossaire que je vais doner, & dans lequel je mettrai sous ses yeux celles proposées par M. Ménage avec une réfutation, & les nouvelles que je propose.

Mais avant d'en proposer aucune, je veux prévenir le Lecteur, qu'il y en a un très grand nombre, desquelles on pourra dire cette plaisanterie, qui a été faite au sujet de Lalfara de Ménage, que ces mots sont venus de loin & qu'ils ont bien changé sur la route; je le prie de lire avant de juger, & de me permettre de lui faire cette comparaison : un home entreprend un long voyage, il part sain & entier; il revient avec un œil de moins, estropié d'un bras, un loupe au front, un gibbe ou bosse au dos, est-il moins le même home? Dira-t'on que notre mot merci ne vient point de *misericordia*, parce

que de douze caracteres dont il étoit composé, il n'en reste que quatre? Crier merci, n'est-ce pas crier misericorde? Dira-t'on que le mot Latin *scapo*, ablatif de *scapus*, qui signifie le faiste d'une colonne, n'a pas formé notre mot eschaffaux? Qu'est un eschaffaux sinon une chose élevée? Ce mot est considérablement augmenté, tel a été le caprice de nos peres. La lettre e ajoutée à l's est très ordinaire, Estienne, Estefene, Estefanon vient de *Stephanus* adopté du Grec par les Latins; de *scutella*, nous disons escuelle, espérer de *sperare*, esclandre de *scandalum*. Une lettre changée défigure bien un mot: on disoit ancienement melle pour merle oiseau, de *Merula*; moillier, femme, de *mulier*.

Il est encore à propos avant de les proposer, de faire une observation générale sur toutes les lettres de l'Alphabet, qui se mettoient indistinctement les unes pour les autres.

Les

Les cinq voielles n'ont point été exceptées. L'a & l'e ont toujours été mis l'un pour l'autre; on écrivoit faire & fere, plaire & pleire; l'e & l'i de même, d'*intus* on disoit ens, enter, d'*insitum* participe d'*inserere*. De même aussi l'o & l'u: on écrivoit popléer pour publier, outil pour utensile; l'u se prononçoit ou.

Le b & le p, qui sont lettres labiales, sont très souvent l'un pour l'autre, troupe, de *turba*; il est à remarquer qu'il faut faire une grande attention lorsque l'on prononce ces deux lettres, pour ne s'y pas tromper; j'ai connu une Dame qui ne pouvoit les distinguer; lorsqu'elle écrivoit, & qu'il s'agissoit de ces deux lettres, elle demandoit si c'étoit un p en haut ou un p en bas. Cette lettre a pris souvent la place de l'f.

Le b & l'v de même, *liber*, livre, *libra*, livre.

Le c, ch, k & q étoient aussi, & sont la même chose; on écrivoit cacer, cha-

cer, kacer, quacer, quasser pour chasser, *venari*, venant de *quassare* agiter, repousser.

Le ch & le g, parchemin, *pergamenum*, marche, *margine*.

Le p & l'u, lievre de *lepore*, ablatif de *lepus*, *sapè* souvent.

Le g & l'u, goupil, verpil, *vulpes*; garenne, ou varenne; rage, *rabie*.

Le c & l'ſ, on disoit ancienement ençon pour enson, en haut, *in summum*, d'où calçon, ou caleson, *calcis summum*, haut de chausse: ancienement & jusqu'au dix-septieme siecle, ce que nous appellons culote tenoit aux bas que l'on appelloit chausses.

L'l & l'r; mellenc, merlan poisson *maris lucius*; merler, mesler, *miscellaneus*.

Les deux ss servoient d'x, essemple, exemple.

La lettre h a été retranchée de beaucoup de mots de notre Langue, où elle

étoit dans le mot Latin, avoir d'*habere*, on, home, on dit, *homo dicit*; d'*hora*, heure, on a fait le mot orée, orage, parce qu'ordinairement les pluies d'orage ne durent qu'une heure, & tombent d'heure en heure. Mais si on a retranché cette lettre de certains mots, elle a été ajoutée à d'autres: du mot *ora* bord, extrémité, nos Anciens ont écrit hord, hordet, pour signifier la même chose, & l'h étant faite comme un b, des Copistes ont écrit bord, & ce mot nous est resté.

L'm s'est aussi changée en b; de *marmore* nous avons fait marbre.

Le d & le t qui sont linguales & dentales en même temps, sont souvent l'un pour l'autre; d'*adornare* on a fait atourner, de *tensare*, danser. Voyez le Glossaire à la fin.

La lettre f pour le ph, Filosophie, *Philosophia*; coffre, *cophinus*.

L'u se prononçoit ou, comme les Italiens & autres peuples le prononcent encore à présent. De là il est certain que notre conjonction ou vient de *vel*, & notre proposition où, d'*ubi*, parce qu'anciennement nos Auteurs n'écrivoient cette conjonction & cette proposition que par un u simple.

Il faut encore observer que la plus part de nos mots se sont formés des verbes, les uns de l'infinitif & les autres du participe. Une autre partie s'est formée du *nominatif de la* premiere declinaison des noms, en changeant seulement l'a en e, comme *musa*, muse; *tabula*, table; *canicula*, canicule. Une autre de la seconde declinaison, mais à l'ablatif comme Baron de *Viro*. Tous nos mots en eau, viennent de ce même ablatif, & il faut observer que tous ces mots s'écrivoient & se terminoient en el, de *sigillo*, on disoit sael, saiel;

ſeel, ſceau; de *ſitulo* on a fait ſeau, vaſe de bois pour puiſer de l'eau. De *flagello*, on a fait flael, fleau; tombel, tombeau, de *tumulo*; mantel de *mantelo*, manteau. Ceux de la troiſieme ſont auſſi formés de l'ablatif, comme pere de *patre*; chaſteté, de *caſtitate*; fraile, de *fragili*; graile, de *gracili*.

D'après ces principes généraux, je vais propoſer quelques étimologies, les unes déja propoſées par Ménage, & d'autres qui ne l'ont été par aucun Auteur.

Abbatre, Ménage dit qu'il vient de l'Italien *abbatere*; mais d'où l'a tiré l'Italien, ſi ce n'eſt du verbe *vaſtare* dont on a fait le composé *advaſtare*? *vaſtare* ſignifie détruire, ravager.

Acheter, ſuivant le même Auteur, vient d'*accaptare* de la baſſe Latinité, parce que, dit-il, il ſe trouve dans les Cartulaires de Charles le Chauve; il devoit ſçavoir que la baſſe Latinité s'eſt

formée de notre Langue Romanse corrompue du Latin. Les deux colomnes qu'il nous done sur ce mot contienent des citations à perte de vue pour nous prouver que l'on a dit en basse Latinité *accaptare*, mais on disoit aussi en notre Langue acater, achapter; il rejette donc la véritable étimologie comme il fait presque toujours, qui est le mot Latin *acceptare*. On écrivoit encore au commencement de ce siecle achepter: quand un home est chez un marchand, ils contestent ensemble *sur le* prix; en sont-ils convenus, l'un vend, & l'autre accepte.

AVULE avengle, avuler, aveugler; c'est ainsi que l'on écrivoit ce mot dans le treizieme siecle. Le Reclus de Moliens a dit dans son Roman de Charité, strophe 73. *(dd)*

(dd) Manuscrit de l'Eglise de Paris cote M. n. 7. à présent à la Bibliotheque Royale.

Vous qui par les travers [1] alez,
A senestre trop avalez [2] :
Retourne toi, gens *avulée*,
Regarde sour ton destre lez [3].
O gens fole, où es tu alée?
Diex [4] a sa lumiere avalée
A *avule* dans la valée,
Diex a monstré às avulés,
La voie clere haute & lée [5],
Toute la terre est estelée [6],
Si com li Chius [7] est estelez.

Ménage & autres prétendent qu'il vient de *ab oculis*, c'est-à-dire sans yeux; mais tous les aveugles ne sont pas sans yeux, quoi qu'ils ne voient point; qu'est un aveugle, si non un home privé de la lumiere? L'anciene ortographe nous dit qu'il vient d'*avulsus* participe d'*avellere*, *avulsus à lumine*.

1. detours, *transversum*. 2. descendez, *ad vallem ire*. 3. côté, *latus*. 4. Dieu. 5. lée, large, *lata*. 6. estoilée *stellata*. 7. Ciel. *Cœlum*.

AMOILLERER, dans le manuscrit de la Bibliotheque Royale N°. 8407. qui contient plusieurs matieres concernant le droit, signifie légitimer un enfant. On y trouve. » Un [1] ot [2] enfant de sa » meschine [3], il la prit à fame; quant » il fu mors, li coisin [4] voloient tolir [5] » as [6] enfans l'iretage [7] au pere, come » as bastars, & l'en defent qu'il ne le » face. *Note :* que enfant sont amoil» leré par le mariage fait enpres. » Il n'y a qu'une femme légitime, une *moillier*, qui puisse rendre des enfans légitimes, ce mot vient donc de *mulier*. On trouve ce mot simple *moillerer*.

ARONDILLER, Arundiller pour murmurer se trouve dans une traduction de la Bible, manuscrit du Roi n°. 7601. Deuter. C. 1. ℣. 26. » Et vous ne vo» leistes ascendre, mes vous mescreans » à la parole nostre Seignor nostre Dieu

1. un home, 2. eut, 3. domestique, 4. les cousins, 5. enlever, 6. aux, 7. heritage.

» *arondillastes*

» *arondillastes* en vos tabernacles, & » deistes : nostre Seignor nous haïst. » *Et noluistis ascendere ; sed increduli ad sermonem Domini Dei nostri*, murmurastis *in tabernaculis vestris, atque dixistis : Odit nos Dominus*. Ce mot vient d'*hirundo*, hirondelle, oiseau ; on disoit ancienement, & on le dit encore en diverses provinces, une aronde, une arondelle, & de là arondiller : le cri de cet oiseau est une espece de murmure.

Bierre, pour cercueil, ne vient pas, suivant Ménage, de l'Allemand *baer*, mais de *feretrum*, dont on a fait en François fierte, l'f se changeant en b, comme je l'ai observé ci-dessus.

Bievre pour signifier un Loutre, un Castor, animaux amphibies, vient par la même raison du Latin *fiber*, parce que le b, l'f & l'v étoient la même chose; les Italiens disent bevero, les Espagnols befre.

K

Bigearre, mieux écrit que bizarre; inconstant, fantasque même, vient du Latin *virgatus*, tacheté, moucheté, de différentes couleurs. Un bigearre est un home qui change à tous momens de sentimens & de volonté, d'où bigarrer & bigarreau fruit rouge de différentes nuances.

CANAILLE. Voyez Ménage à ce mot & les Auteurs qu'il cite. Quel effort il a doné à son imagination, en le dérivant tantôt du Grec, de l'Allemand, & tantôt du Latin *canalicola*, parce que les chiens & la canaille habitoient des canaux! Mais qu'entendons-nous par canaille? C'est un attroupement de chiens, une alliance de plusieurs chiens, c'est *canum alligatio*.

CANTON. Que veut nous dire Ménage avec son *canthus* qui signifie une bande de fer, le coin de l'œil, & d'autres Auteurs qui font venir ce mot de *centum homines*? C'est le *quantum* Latin;

un home qui a ſon canton, *habet quantum ad illum attinet.* Il s'eſt écrit ancienement *quanton.*

CHALAND, chalans. Voyez encore Ménage ſur ce mot; comme il rejette l'étimologie de Silvius qui eſt la véritable! Ce mot vient en effet de *calens* participe de *calere.* Qu'eſt en effet un marchand qui a bien des chalans, ſinon un home qui a bien des gens qui ſont empreſſés d'aller acheter chez lui? De la même ſource vient notre mot nonchalant, un home qui n'a point d'ardeur, un home mou.

CRETINE, pour ſignifier inondation, vient de *cretum* participe de *creſcere.*

DEGUERPER, deguerpir, deverpir, abandoner, quitter, ſe ſouſtraire, négliger, n'a pas d'autre ſignification, quoique composé, que le ſimple, guerper, guerpir, & verpir, qui s'eſt auſſi écrit gerper. On trouve dans la traduction de la Bible citée au mot arondiller, Deuter.

Ch. 22. ℣. 3. » En tele maniere feras » tu de asne & de vestement, & de » chescune chose de ton frere, laquelle » avera peri; si tu la trouves, tu nel » *guerperas* come estraunge. *Similiter facies de asino, & de vestimento, & de omni re fratris tui quæ perierit; si inveneris eam, ne negligas quasi alienam.* Et dans les Proverbes de Salomon Ch. 4. ℣. 2. » Jeo vos dorroi un bon » doun ne *deguerpez* point la loi. *Donum bonum tribuam vobis; legem meam ne* derelinquatis. Voyez Ménage & les autres Etimologistes, les uns le font venir de *verpire* de la basse Latinité, les autres de *werpen* Allemand. Mais nous avons le verbe *discerpere* qui signifie diviser, séparer; déguerpir une chose, n'est-ce pas l'abandoner, s'en séparer?

Delair & deloir. Ce mot se trouve dans une Ordonance de saint Louis, manuscrit du Roi 8407. concernant les

reglemens pour les Juges : elle est datée du mois de *Delair* 1254. La Charte de Thibaut Comte de Champagne & de Brie, pour la confection de la Coutume de ces Provinces, est datée ainsi. » Ce fu fait l'an de grace nostre Si- » gnor 1224. le jour de Feste de Noel » ou mois de *Deloir.* » Il n'y a point de doute que *Deloir* est le mois de Decembre. On écrivoit ancienement air & oir pour héritier ; je pense que c'est le mois de la naissance de l'héritier. Jesus-Christ étoit qualifié de l'Oir de l'Eternel.

Delabrer. Ménage prétend qu'il vient du Latin inusité *diflamberare* ; on ne sçait où il a pris ce mot. Pourquoi ne viendroit-il pas plutôt de *labasci*, dont on a fait un composé qui signifie être ébranlé, être en ruine.

Endever, d'*indivare*, suivant Ménage, comme qui diroit *à Deo*, *aut Dæmone corripi*. Où a-t'il pris ce beau

Latin, & de si belles choses ? Que signifie endêver, ou le simple desver, sinon faire sortir de la voie, faire perdre la tramontane ? Et ne vient-il pas tout naturelement de *deviare* ?

Engoncé, ne vient point de l'*ingonnicatus* de Ménage, mot forgé par lui ; mais du Latin *abscondere*. On disoit ancienement absconcer, esconcer, pour dire le soleil se cache, disparoît, il s'engonce ; une tête ou autre chose engoncée, c'est qu'elle semble vouloir se cacher.

Espucher. On trouve ce mot dans la traduction de la Bible, Genese Ch. 24. ℣. 11. pour signifier tirer de l'eau d'un puits : Eliezer va chercher Rebecca pour être femme d'Isaac, » Et com il feist » ses camels accoucher hors la citée, » jouste le puis del eavve à vespre, » à cel temps que femes soleient aler » *espucher* eavve. » *Cùmque camelos fecisset accumbere extra oppidum, juxta puteum aquæ vespere, tempore quo*

solent mulieres egredi ad hauriendam *aquam.* Ce mot vient de *puteus*, dont on a formé pour ainsi dire *exputeare*, tirer du puits.

Essèmer, eschemer, pour dire séparer. Essemer des abeilles, c'est lorsqu'une ruche est trop pleine, en ôter un essaim pour le mettre dans une autre ruche. Sans discuter tout ce que disent Ménage & Nicot sur ce mot, je crois pouvoir dire qu'il vient de *schisma* séparation, privation. On dit encore dans le vulgaire, en parlant d'un home à qui il manque quelque chose, qui en est privé, & qui la souhaite ardemment : Il se cheme *(ee)*, c'est à dire qu'il en est privé, qu'il en est séparé; & de là très assurément vient notre mot chomer par corruption pour signifier cesser; & quoi qu'en dise Menage, en donant deux significations, chomer d'ouvrage, en manquer, c'est en être

(*ee*) Il faut écrire il s'èscheme.

séparé : chomer une Feste par la cessation du travail, c'est se séparer du travail ; ou si l'on veut encore, il peut venir du verbe *eximere*, qui signifie enlever, priver, retrancher.

Foible ne vient point de *flebilis*, comme le dit Menage, mais de *flexibilis*, voyez ce que j'ai dit ci-dessus, à l'article des variations de notre Langue.

Forsené. Ce mot seroit mieux écrit ainsi, & plus conforme à son origine, venant du Latin *foras* & *sensus*, & non pas de l'Italien *forsennato*, comme le propose Menage ; un forsené est un home hors de son bon sens.

Fretin. On appelle ainsi le menu poisson, que l'on voit sur les bords des étangs & des rivieres, le chanvre qui est sur le bord des chenevieres, les bleds & grains sur le bord des champs, du Latin *fretum* qui signifie rivage, detroit &c. de là on a appellé le bas

peuple

peuple, du fretin, ou petit peuple.

Fuison, foiſon, abondance, du Latin *fuſio.* Villehardouin a dit dans ſon hiſtoire des Croiſades : » Li Veniſſien ſe » commenchierent à croiſer à moult » grant *fuiſon*, & moult grant plenté. » Ménage a eu raiſon de fronder l'étimologie du P. Labbe qui la tire de *faſcis.*

Graile, greſle, pour ſignifier menu, délié, délicat, même petit, ne vient point du mot François grès, pierre, qui vient du Latin *gradus*, mais de *gracilis* à l'ablatif *gracile.* Dans le Roman des ſept Sages de Rôme (*ff*) » après ſe » leva li ſiſtes Sages, cil ot a non Jeſſé ; » il ot les cheveux plus blans que nule » chire mairie, & retercelez ; ſi ot les » eals vairs, le nez droit & bien ſeant, » & fu gros par les eſpaulles, & graille

(*ff*) C'eſt un ancien Roman mis de vers en proſe du Roman de Dolopatos, compoſé par Herbers ſous Philippe Auguſte.

L

» par les costes, & si n'out ne barbe ne
» ghernon. *C'est à dire*, Après s'éleva
» le sixieme Sage ; celui-là avoit nom
» Jessé : il avoit les cheveux plus blancs
» que cire blanchie, & étoient frisez ;
» il avoit les yeux vairs (*gg*), le nez
» droit & bien placé ; il étoit gros des
» épaules, & menu par les côtés ; il
» n'avoit ni barbe ni moustache.

Virgile a dit au premier Livre de l'Enéide,

Ille ego qui quondam gracili *modulatus avenâ*
Carmen. . . . . .

Et dans son Eclogue I.

Silvestrem tenui *musam meditaris avenâ.*

Guisarme, arme, pertuisane : *Arma acuta*, arme aigue. Dans la Tragedie de

(*gg*) C'est à dire vairons, de diverses couleurs, *varii*.

la vengeance de Jesus-Christ.

Soit de *guisarme*, ou d'espée
Un home ne porroit morir,
S'il a du basme pour garir
La plaie qui lui sera faite.

Herde, troupeau. On trouve ce mot dans le Sermon de S. Bernard pour la Feste de S. Benoist, fol. 127. » En joska » vi de cest jor paist il la *herde* nostre » Seignor de travle fruit, selonc le » travle regehissement de la mort nostre » Seignor, il la paist de vie, il la paist » de doctrine, il la paist d'oreison. » *Nam & usque hodie in triplicem amoris Domini confessionem, triplici hoc fructu pascit Domini* gregem : *pascit vitâ, pascit doctrinâ, pascit & intercessione.* Dans une autre endroit, Jesus-Christ dit à S. Pierre : » Paist la *herde.* « *Pasce oves meas.* Ce mot vient du Latin *hærere*; un troupeau n'est autre chose qu'une réunion, un assemblage de plusieurs animaux.

JASER, ne vient point de *garrire*; comme le dit Ménage; il s'est formé du mot *Gallus*, un Cocq. J'ai observé ci-dessus que l'j consone n'étoit en usage dans les siecles reculés, que pour tenir lieu du g, ainsi on prononçoit gas. On trouve dans l'exposition d'Haimon sur les Epitres & Evangiles de la derniere quinzaine de Carême, manuscrit de Sorbise écrit dans le douzieme siecle: » Et tu estoie avec Jhesus de Galilée; » cil desnoiet devant tos, se dist neni, » ne sai, ne ni enten ce que tu dis, si » issist fuers devant la cort, se chanteit » li *jas.* » *Verè & tu ex illis es; tunc cœpit detestari & jurare quia non novisset hominem: & continuò* Gallus *cantavit.* De là on a fait jaser.

KEVREL, Chevreau, Chevreuil, le k pour le c, dans le reclus de Moliens.

Ha vieillart au canu cavel,
Viex hom qui fais saut de kevrel.

C'eſt à dire, » Ha vieillart aux che-
» veux blancs, vieil home qui fais ſaut
» de chevreuil.

Lecher, dans le ſens de lecher un plat ou autre hanap, ne vient point de *leccare* des Italiens, comme le dit Ménage, mais de *legere* qui ſignifie ramaſſer, recueillir : lecher n'eſt autre choſe.

Lecher, lecherie, lecheor, lecherres, dans le ſens de s'adoner aux plaiſirs, vient de *luxuriari*, comme lecherie de *luxuria*.

Mucer, muſſer, cacher, ne vient point de *muſſare*, comme le dit Ménage, *muſſare* ſignifie parler bas ; mais du Latin *amicire*. Vendre du vin à muce pot pour frauder les droits d'aides, c'eſt parce que l'on cache ſon pot lorſqu'on en va chercher : de là notre mot aumuce & aumuſſe, *amictus*, & le jeu de cligne mucette, l'un cligne, baiſſe les yeux, *inclinat*, pendant que l'autre muce, *amicit*.

NAT, net, pur, propre, vient de *nitidus* dont nous avons fait notre verbe nétoyer. Ménage a raison de reprouver l'étimologie de Gosselin de *purgare*.

ORD, sale, impur. Ordeer, ordoier, salir, rendre impur : ordures, villenies, viennent du Latin *horridus*, l'h retranché.

ORFROIS. Ce sont, comme on sçait, des bandes d'étoffes d'or qui sont aux ornemens d'Eglise, que Ménage dérive d'*aurum Phrygium* : mais n'est-il pas plus naturel de le faire venir d'*aurum fractum ?* on disoit fraier, froier, pour rompre, *frangere*.

PLAGE, plege, caution, garant : dans le manuscrit de saint Bernard fol. 57. » Benoiz soit Deu, ki por sa très grant » chariteit nos tramist son chier fil, par » cui nos somes reconciliet, & si avons » pais à Deu, ensi k'il mismes est li » moyeneres & li *plages* de cest recon- » ciliement. *Benedictus, qui propter*

nimiam charitatem ſuam, quâ dilexit nos, miſit nobis filium ſuum dilectum, in quo ei benè complacuit, per quem reconciliati pacem habeamus ad eum; & idem ſit in nobis reconciliationis hujus, & mediator & obſes. Ce mot ne vient point de *prægius*, ni de *præs*, comme le prétend Ménage, mais de *plagæ*, rets, filets: un home qui plege & cautione, ſe met dans de terribles filets.

Phanon, écrit auſſi fanon, eſt le manipule des Prêtres, Diacres & Sous-diacres, qu'ils mettent ſur leur bras. On voit dans l'inventaire de Guillaume d'Eſtoutteville fondateur du College de Lyſieux ancienement College de Torchy, Torcy: » Item une chaſuble, ſon » étolle & ſon phanon de velluau ver» meil, (velours rouge.) Ce mot vient de *Pannus*, drap, étoffe.

Quoi, tranquille, *quietus.*

Quoisier, appaiſer, *quieſcere.* Dans

les Sermons de saint Bernard fol. 149. » Certes li pais ne cesseret, & li mi- » séricorde ne se voloit *quoisier.* » *Si quidem non cessabat pax, non ei misericordia* dabat silentium.

Dans le lai d'Aristote:

Se vous me voliiez enquerre
Porquoi demoroit en la terre
Si volentiers, & tenoit *quoi*,
Bien vous dirai raison porquoi.

Rat, insecte. Voyez le verbiage de Ménage sur ce mot, tantôt de *mus*, de l'Italien *ratto*, tantôt de l'Allemand *ratz*. Qu'est un rat, sinon un insecte qui ronge, & vient de *rasum* participe de *radere* : on l'écrivoit ras.

Ravine torrent. Voyez encore Ménage, qui avec Ducange & autres le font venir de *lavina* sans dire en quelle Langue, pendant qu'il convient que ravir vient de *rapere*. Ravine, torrent, enleve, ravit tout, c'est le *rapina* Latin.

Latin. On trouve dans S. Gregoire L. 1. Ch. 6. » Dunt comenzas par merveil-» house maniere en soi meisme retour-» neir, alsi come il par lo retournure » de sa *ravine*, criast ke il ne poïst lo » Veske trespasseir. » *Cœpit autem miro modo in semet ipsum incendium retorqueri, ac si reflexione sui* impetus, *exclamaret, se Episcopum transire non posse.*

Repaire, ne vient pas de *repascere*, prendre ses repas, comme dit Ménage. Un repaire est un lieu où l'on se retire, où on loge : de *reperire.*

Seigneur. Quoique l'on puisse dire sur l'étimologie de ce mot, du Latin *Senior*, qui a été adoptée par tous les Sçavans qui nous ont précédé, & par tous les Ecrivains de notre temps, néanmoins je ne suis pas de leur avis. Si le mot *Senior* est la source de notre mot Seigneur, il n'y a pas d'home, sur terre, de quelque condition qu'il puisse

être, qui ne fût un Seigneur, lorsqu'il sera vieux, car je soutiens qu'il faut être ancien, pour être Senior : le fils d'un Grand est *Seigneur* au moment de sa naissance, pourquoi? c'est parce qu'il est distingué par sa naissance, par l'état, la condition de son pere; il est *insignis*, *insignior*, il est home de distinction, par son rang, par les grands emplois qu'il possede. Pour appuier mon sentiment, je crois qu'il suffira de rapporter ces vers du Roman de Florence de Rome.

. . . . Si firent maintenant
L'Empereour ouvrir, & laver de piment,
Et oindre & enbaumer moult Seignoriement.

C'est à dire avec marque, avec distinction, *insigniter*.

TORT de *tortum*, suivant Ménage, qui le trouve dans les Cartulaires de Charles le Chauve, mais il ne dit pas d'où

vient *tortum*, qui est le participe du verbe *torquere*.

Torticoli, ne vient point de *torta gula*, comme l'a avancé l'annotateur de Rabelais Prologue du Liv. 3. mais de *tortum collum*, aussi participe du verbe *torquere*.

Tremois, (bleds) sont l'avene & l'orge & autres menus grains, ainsi només à *tribus mensibus*, parce que ces sortes de grains ne restent que trois mois sur la terre avant d'être recueillis, ils sont aussi només Marsesches, parce qu'ils se sement en Mars; les bleds froment & seigle sont només hivernages, hibernages, & yvernages; parce qu'ils sont tout l'hiver en terre.

Tres, qui désigne nos superlatifs, vient du Latin *trans*. Je ne comprens pas comment des Sçavants ont pû débiter tout ce qui est rapporté dans Ménage sur cette préposition, en le faisant venir du Grec τρεῖς, trois. Trespas pour

mort, décès, vient de *trans*, & *passus*; ce mot trespas est aussi employé pour crime, comme trespasser, le commettre. Dans la Bible déja citée, Sagesse Ch. 3. ✠. 13. » Leur creature est maldicte, » bieneurée est la baroigne, & nyent » soillie, que ne savoit lit en *trespas*, » ele avera fruit el regard des saintes » almes. » *Maledicta creatura eorum: quoniam felix est sterilis: & incoinquinata quæ nescivit thorum in delicto, habebit fructum in respectione animarum sanctarum.* Et dans les Proverbes on trouve trespassour, pour prévaricateur, & transgresseur. Ch. 13. ✠. 2. » Hom » est replenis del fruit de sa bouche od » biens, & l'alme des *trespassours* est » malvaise. » *De fructu oris sui homo satiabitur bonis: anima autem* prævaricatorum *iniqua.*

Viguier ne vient point de *Vicarius*, mais de *Vicem gerens*, aujourd'hui Vicegerent, ce sont les Lieutenans des Prévôts & Baillis.

USER, du verbe *uti.*

Uſer, manger, *veſci.* Dans la Bible cì-deſſus citée, Geneſe Chap. 3. ℣. *6.* » Lors vit la femme le fruit bon à *uſer* » e beal, & el regart des œls delitable » & priſt de ſon fruit & maungea & » dona à ſon baron, lequel ent men- » gea, & les œls des ambedeus ſount » ouvers. « *Vidit igitur mulier quod bonum eſſet lignum ad* veſcendum, *& pulchrum oculis, aſpectuque delectabile, & tulit de fructu illius, & comedit, deditque viro ſuo, qui comedit, & aperti ſunt oculi amborum.*

J'obſerverai que je n'ai trouvé dans les anciens manuſcrits que deux mots commençans par la lettre x, qui ſont

XENTELLE pour étincelle *ſcintilla*; &

XORT pour ſourd *ſurdus*, dans les Sermons de S. Bernard fol. 40. » Ceu » ne ſentent mie celes gens ki ols » meiſmes aiment, cil ki ſage cuident » eſtre ki cuzencenols ſunt k'il parfaire

» poyent par ols meismes la cure de la » char en desirs, *xort* à la voix saint » Pierre ki dist tote vostre cuzenzon » girtiez en lui, car il at cuzenzon de » voz.

Neque enim hoc sapiunt homines amantes seipsos, homines scioli, solliciti pro ipsis, curam carnis perficientes, surdi *ad vocem dicentis: omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, ipsi enim cura est de vobis.* 1. Pet. Ch. 5. ℣. 7.

Il y en a beaucoup à l'y grec parce que cette lettre & l'i simple étoient souvent l'une pour l'autre, d'ailleurs presque tous les mots venant des Latins commençans par h, se sont écrits par l'y, comme hipocrisie, &c.

Ydre, cruche, vase, *hydria.* Dans la traduction de la Bible, Genese Ch. 24. ℣. 14. » Porceo la pucelle à qui jeo » dirroi: encline ton *ydre* que jeo boive, » & ele responde: boive, & jeo dorroi

» boivre à tes camels, que cele soit » icelle que tu as appareilliée à ton serf » Isaac. » *Igitur puella, cui ego dixero: inclina* hydriam *tuam ut bibam, & illa responderit: bibe,* **quia & camelis tuis dabo potum: ipsa est quam præparasti servo tuo Isaac.*

Yvoire, pour élephant, *ebur, ebore*; dans le Tournoiement d'Antecrist par Huon de Meri.

Peresce estoit bien montée
Dessus un yvoire restif
Si pereceus, & si lentif,
Qu'il ne pooit venir avant
Qui pur son maistre fait autant,
Cume li singes pur les mauvés.
E peresce qui tout adés
Son yvoire va semonant,
Escu avoit d'os d'olifant.

Zai en ayer, ci-devant, *retro*. Sermons de S. Bernard fol. 37. » Quant » li charnels perles d'Israel devoit re-

» zoivre *zai en ayer* les commandemens » de Deu, si se sanctifievet en charnels » justise, & en divers lavemens, en » dones & en sacrifiées. » *Suscepturus* olim *divina mandata Carnalis Israel, sanctificabatur in justitiis carnis, in baptismatibus variis, in muneribus & hostiis.*

Independamment de ces deux avantages que l'on retireroit d'un Glossaire général, il y en a d'autres qui ne seroient pas moins grands. Tous les jours on a besoin de faire copier des anciens titres pour produire dans des procès ; il se trouve à la vérité bien des gens qui les copient, mais combien y en a-t'il qui les copient fidelement, & qui les entendent? J'ai vû une infinité de copies d'anciens titres collationées par des Notaires où il y a autant de fautes que de lignes ; il faudroit un volume considerable si j'entreprenois de les mettre sous les yeux du Lecteur ; j'en citerai seulement

ſeulement un qui eſt aux Archives du Chapitre de S. Honoré, dans la copie duquel on lit en parlant d'un Chantre de cette Egliſe, *Cantor ſancti Honorati, nec non & in Capella corporum ſuorum Eccleſiaſticus, qui ex pura conſcientia*, &c. Et il y a dans l'original, *nec non & in camera compotorum ſuorum Clericus qui ex ſua ſcientia*, &c. Les Notaires collationent tout ce qu'on leur préſente; entendu ou non, leurs ſignatures très ſouvent ne ſervent qu'à rendre des fautes groſſieres autentiques. Par un Gloſſaire on pareroit à cet inconvenient.

Combien de fautes n'ai-je pas relevées dans Borel, Fauchet, Ducange, la Thaumaſſiere, Ragueau, dans les Gloſſaires ſur le Roman de la Roſe, ſur les Poëſies du Roi de Navarre, & dans la Paleographie de M. Pluche *(hh)*.

(hh) J'avois il y a quelques années averti

On trouve dans Borel le mot *acesiné*, parer, orner, mais il n'a jamais existé, il y a *acesmé* qui a cette signification, & vient du Latin *comere* ou *comare*, dont nos Anciens ont fait le composé acesmer & achesmer ; pour exprimer une chevelure, on disoit la come, *coma*.

Dans les enseignemens de S. Louis à sa fille Isabelle donés par Ducange à la suite de Joinville, on lit : il me semble qu'il est bon » ke vous n'aiiez » mie trop grant *souravis* de reubes » ensemble, ne de joiaus selonc l'estat » où vous estes, ains me samble miex » que vous fachiez vos aumosnes, au » mains de chou ki trop seroit. » Sur ce mot *souravis*, nos Auteurs ont fait des raisonnemens à perte de vue, prétendant qu'il signifioit, *comme qui diroit* surhabit ; mais je demande quel

le Libraire de ces fautes, il n'a fait aucun cas de cet avis, il aime à les perpétuer.

ſens feroit ce ſurhabit ici ; tout ſera éclairci lorſque l'on verra qu'il y a dans le manuſcrit dont s'eſt ſervi Ducange, *ſourcrois*, qui n'a pas beſoin de diſſertation. On me dira peut être : mais M. Ducange auroit pu voir ce mot ailleurs, je dirai que non, parce que ces enſeignemens ont été par lui copiés ſur un manuſcrit qui appartenoit à M. Loiſel, & avant lui au Préſident Fauchet, duquel on y voit des notes marginales : Ducange le dit lui-même, en tête de ces enſeignemens, & cite ſur Joinville & ſur tout ce qui eſt contenu dans ce volume toutes les pieces qui ſont dans ce manuſcrit qui étoit à l'Egliſe de Paris coté M. 7. à préſent à la Bibliotheque Royale.

Le mot de *Marinette* que tous nos Auteurs nous ont doné pour la pierre d'aimant, n'a jamais exiſté. Fauchet avoit un manuſcrit qui contenoit les Fables d'Æſope en vers François par

Marie de France, la Bible Guyot de Provins, les vers de Thiebault de Mailly, & une traduction de la regle de S. Benoist. Il vous dit dans ses Poëtes François Chap. 8. » En mon volume de la » Bible Guyot, suivoit une Satyre in- » titulée: *l'Estoire li Romans de mon* » *Seignor* Thiebault de Mailly. » Ce manuscrit étoit à l'Eglise de Paris coté E. N°. 6. & en effet ces vers de Thiebault de Mailly suivent immédiatement & sur la même page la Bible Guyot. C'est lui Fauchet, qui *nous* a introduit ce mot, qu'il a mal lu très surement. Voici l'extrait qu'il nous done de cette Bible dans ses Poetes François Chap. 6.

Icelle estoile ne se muet,
Un art font qui mentir ne puet
Par la vertu de la *Marinette*,
Une pierre laide & noirette
Ou li fer volontiers se joint.

Il met en marge, *alias mariniere*: cependant on ne connoît que ce seul

exemplaire de cette Bible. Mais voici comment il y a dans l'original ; le Lecteur me sçaura peut être gré, de lui mettre sous les yeux un long fragment de cette Bible, composée sous le regne de Philippe Auguste, qui démontre jusqu'à quel point dans ce temps là on connoissoit la Boussole en France. Ce fragment est rapporté dans Pasquier Liv. 4. Ch. 25. p. 370. édition de 1665. avec des fautes considérables.

De nostre pere l'Apostoile [1]
Volsisse [2] qu'il semblast l'estoille
Qui ne se muet [3]. Bien la voient
Li mariniers qui si avoient : [4]
Par celle estoile vont & vienent,
Et lor sen [5] & lor voie tienent,
Ils l'apelent la tresmointaigne, [6]
Icele estaiche [7] est moult certaine.

1. Pape, *Apostolus*. 2. j'aurois voulu, *voluissem*. 3. ne remue, *movet*. 4. avoier, marcher, *viam agere*. 5. sen, sentier, *semita*. 6. tramontane étoile polaire, *transmontana*. 7. estache, colone, fanal, guide.

Toutes les autres se removent,
Et rechangent lor lieus & tornent ;
Mes cele estoile ne se muet,
Un art font, qui mentir ne puet
Par la vertu de la *maniere* [1]
Une pierre laide & bruniere,
Ou li fers volentiers se joint
Ont, si esgardent le droit point,
Puis [2] c'une aguille i ont touchie
Et en un festu [3] l'ont couchie,
En l'eve [4] le metent sans plus,
Et li festus la tient desus,
Puis se tourne la pointe toute
Contre [5] l'estoile, si sans doute,
Que ja nus hom n'en doutera,
Ne ja por rien ne faussera. [6]
Quant la mer est obscure & brune,
Quant ne voit estoile ne lune,

1. Maniere, manœuvre ; que l'on mette Marinette, la construction n'y sera pas. 2. puis, *post*, après. 3. écorce de bois, boite faite d'éclisses. 4. eau, *aqua*. 5. du côté, vers. 6. manquera, *fallere*.

Dont font à l'aguille allumer, [1]
Puis n'ont-ils garde d'esgarer,
Contre l'estoile va la pointe.

Ce court fragment fidelement extrait de l'original nous démontre que c'est une faute de lecture faite par Fauchet.

On lit encore dans la Paleographie de M. Pluche, page 231. au fragment d'un Sermon de S. Benoist sur la Nativité de Jesus Christ, fol. 59. verso. » Ne poons nule chose, chier freire » doteir desoz si pi moijeneor, né *mant* » doteir de si feaule plage. » *Non est quod vereamur, fratres, sub tam pio mediatore, non est quod ae tam fido obside dubitemus.* On explique ce mot *mant* page 235. & on vous dit : *mant* n'est qu'une liaison adverbiale, qui avec *ne* répond au *neque* des Latins. Mais il a mal lu le manuscrit, où il y a *niant* qui est

1. Ce n'est point ici *accendere*, mais *illuminare*, approcher la lumiere.

le *non*, le *nihil*, le neant. Douter n'est point être inquiet, ni hesiter, mais craindre, *non est quod vereamur*. Nous n'avons pas lieu de craindre. Douter anciennement signifioit craindre; doute, étoit crainte. » L'inition de Sapience » est la doute de nostre Signor, » dit l'Auteur anonime du Miroir du Chrétien dans le treizieme siecle. *Initium Sapientiæ timor Domini.*

Vous trouverez encore page 218. qu'il vous dit que *doi* signifie dits, *dicti*. Mais il signifie *duo* deux.

Ki sont li *doi* juis briement le vos dirai;
Cils ki batoient Jhésum ne vous en mentirai.

Ils n'étoient que deux pour flageller J. C. & d'ailleurs le Poëte ajoute,

Li uns ce sunt gens plains de lozengerie (ii)

(ii) Flaterie.

Aussi

Aussi com fu Judas . . . .

Li autre . . . .

Il faudroit un volume très considérable pour relever toutes ces fautes, ce qui ne se peut que par un Glossaire général.

Il seroit encore important & fort utile pour les Etrangers de mettre dans ce Glossaire non seulement tous les mots hors d'usage, mais encore tous les mots qui sont en usage, & de marquer d'où ces mots se sont formés, & il seroit même nécessaire de le faire dans les autres Dictionaires. Car qu'un Etranger cherche dans un Dictionaire François Latin, le mot abbatre, il trouve, *diruere*, *evertere*, *destruere*, de façon qu'il ne sçait d'où vient ce mot abbatre; il faut donc l'avertir que nous l'avons composé du verbe *vastare*. Qu'il cherche aborder, il trouvera, *adire*, *adoriri*, *appellere*; quelle ressemblance ces mots ont-ils avec abor-

der? au lieu, que l'avertissant que ce mot s'est formé de bord, & celui-ci d'*ora*, il sçaura ce que veut dire aborder.

Accompagner, pour joindre, estre lié avec quelqu'un, aller avec lui; on trouve *comitari* qui ne lui ressemble point: avertissez que compagnie vient de *compagine*, & que le mot accompagner signifie être de compagnie avec quelqu'un. Que l'on cherche blame ou blasme, on trouve *vituperatio*, *reprehensio*; avertissez que c'est l'abbreviation de *blasphemare*: blasmer quelqu'un, c'est lui dire des choses très dures. Cherchez aubade, vous trouverez une longue periphrâse, *ad foras antelucana symphonia*: avertissez que le point du jour s'appelloit l'aube du jour, & de la aubade, comme serenade, de *serò*.

Cherchez le mot hardi, vous trouverez *fortis* & *fidens*, *audens*, *confidens*, &c. avertissez que la lettre h, a été ajoutée au mot *ardens*, ardi.

Hâte, on trouve *feſtinatio ;* avertiſſez que *haſta* ſignifie un aiguillon, une pique qui ſert à aiguillonner, à haſter.

Ecuier ; avertiſſez qu'il y a trois ſortes d'Ecuiers, *Scutifer*, qui porte les armes ; Ecuier qui a ſoin des écuries, du Latin *equus ;* Ecuier tranchant *Eſcarius.*

Je n'ai pas manqué dans mon grand recueil de marquer à peu près la naiſſance & la formation de pluſieurs mots de notre Langue, dont l'exiſtence ne remonte pas au delà du dix ſeptieme ſiecle ; tels ſont les mots de bougie, bourique, cochon, bourſoufflé, coquecigrue & autres mots triviaux & populaires, qui ne doivent leur exiſtence qu'au hazard & au caprice, & quelques-uns au nom de leur formateur. Le mot de bougie par exemple n'eſt que de ce ſiecle ; en 1699. on diſoit encore chandele de cire. Voyez les memoires des Intendans, à la province du Maine,

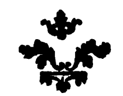
Ménage le dérive de *Bugia*, Bugie ville d'Affrique.

Ce Glossaire sera encore d'une grande utilité pour faciliter la lecture des anciens titres, chartres, & anciens manuscrits, en écrivant les mots tels qu'ils le sont, & en avertissant de la maniere qu'on doit les lire, & qu'ils doivent être écrits. J'en donerai des regles à la tête de l'instruction du pere à son fils qui sera incessamment sous presse.

Voilà en général tout ce que l'on peut dire sur notre Langue. Les pieces de Poësies que je présente au public avec des notes, & un vocabulaire à la fin, prouveront au Lecteur tout ce que j'ai avancé dans cette dissertation.

On improuvera peut être la liberté que j'ai prise, de dire que les grands homes que j'ai cités au commencement, ne possedoient pas notre Langue; mais que le Lecteur les suive comme je les ai suivis, il sera convaincu qu'ils ne nous

ont laissé que d'épais nuages, & des obscurités sur notre Langue; & j'assure avec vérité qu'ils ne m'ont été d'aucun secours; je n'ai formé mon grand recueil que sur des manuscrits, & non sur des ouvrages imprimés ; ils sont, à ce que j'ai vu depuis trop pleins de fautes. Je n'entens pas pour cela rien diminuer de leur mérite, c'étoient des Sçavans, & *non éclairans.*





L'ORDENE DE CHEVALERIE,

PAR HUE DE TABARIE.

BOn fait à preudome parler 1
Car on i puet mout conquester;
Qui à lor fais prenderoit garde,
Ja de folie n'aroit garde;
Car on le trueve en Salemon:
Que tout ades fet sages hom

1. Par ce vers l'Auteur n'entend pas dire qu'il est avantageux de parler à un home prudent & sensé, mais qu'il est avantageux qu'un home prudent parle, parce qu'on y peut gagner beaucoup, sur tout lorsque ses actions répondent à ses discours: & pour appuier sa proposition, il rapporte ce passage de Salomon. Prov. 28. 13. *Qui abscondit scelera sua non dirigetur, qui autem confessus fuerit, & reliquerit ea, misericordiam consequetur.*

Toutes ſes œvres bonement,
Et cil aucune fois meſprent,
Coument que ſoit par non ſavoir,
De legier doit pardon avoir,
Tant com il s'en voelle retraire.
Mès des-ore me convient retraire :
A rimoier, & à conter
Un conte c'ai [1] oï conter,
D'un Roy qu'en terre paienie. [2]
Fu jadis de grand Signourie
Et fu mout loiaus Sarrazin :
Il ot à non Salehadins : [3]
Crueus fu, & mout de deſroi
Fiſt maintes fois à *noſtre loi*,
Et à nò gent fiſt maint damage
Par ſon orguel & ſon outrage;
Et tant c'a une fois avint.
Par la bataille un Prinches vint,

1. C'ai, qu'ai, que j'ai, par tout preſque le c, pour le q.

2. Terre Paienie, terre des Paiens.

3. Le grand Saladin qui vivoit dans le onzieme ſiecle.

Hue

Hue ot non de Tabarie, [1]
O lui ot grant compaignie
De Chevaliers de Galilée,
Car Sire eſtoit de la contrée;
Aſſez fiſſent d'armes chel jour;
Mès *il* ne plot au Creatour,
C'on apele le Roy de gloire,
Que li noſtre euſſent victoire,
Car la fu pris le Prinches Hues;
Si fu mené à val les rues
Droit pardevant Salehadin,
Si le ſalue en ſon latin; [2]
Car il le conoiſſoit mout bien.
Hues, mout ſui lié quant vous tien;
Che diſt li Rois, par Mahoumet.
Et une coſe vous promet,

1. Voyez la Preface ſur cette piece.

2. Latin. Par ce mot nos anciens Poëtes & Hiſtoriens, entendoient Langue, langage, & même le ramage des oiſeaux. Comme ils entendoient par latinier, un home qui ſçavoit pluſieurs Langues. Un Interprète. Voyez le Gloſſaire.

Que il vous convenrra morir ;
Ou à grant raenchon venir,
Le Prinches Hues respondi,
Puisque m'avez le giu parti,
Je prenderai le raiembre.
Ne sai de quoi jel puisse rendre.
Oïl, che li a dist li Rois,
Cent mille Besans [2] me conterois.
Ha, Sire, ataindre n'i porroie,
Se toute ma terre vendoie.
Si ferez bien. Sire, comment ?
Vous estes de grant hardement ;
Et plains de grant Chevalerie,
Et preudons n'escondira mie,

1. Partir le giu, le gieu, le jeu. C'est proposer l'alternative.

3. Besans étoit une monoie fabriquée à Bizance qui valoit dix sols de notre monoie. Suivant Joinville la rançon de saint Louis monta à dix cent mille Bezans valant cinq cent mille livres. Ainsi celle que le Saladin exigeoit de Hue de Tabarie étoit de cinquante mille livres.

Se rouvez à vo raenchon,
Que il ne vous doinst un bel don;
Ensi vous poez aquiter.
Or vous voel jou demander
Coument je partirai de chi?
Salehadins li respondi,
Hues, vous le me afierez
Sur vostre foi que revenrez,
Et de sour le vostre creanche,
Que d'ui en deux ans sans faillanche,
Arez rendu vo raenchon,
U vous revenrez em prison:
Ensi porrez partir de chi.
Sire, fet-il, vostre merchi,
Et tout ensi le creant gié.
A tant a demandé congié,
C'aler s'en veut en son païs.
Mais li Rois l'a par le main pris
Et en sa cambre l'en mena,
Et mout douchement li pria:
Hues, fet-il, par chele foi,
Que tu dois au Dieu de ta Loi,

Fai moi ſage, dont j'ai talent
De ſavoir treſtout l'errement;
Et jel ſaroie volentiers
Coument on fait les Chevaliers.
Biau Sire, fait-il, non ferai.
Pourqoi? Et je le vous dirai.
Sainte Ordene de Chevalerie
Seroit en vous mal emploije,
Car vous eſtes de mal loi,
Si n'avez bapteſme ne foi,
Et grant folie entreprendroie,
Se un fumier de dras de ſoie
Voloie veſtir & couvrir,
Qu'il ne peüſt jamais puir,
A nul fuer faire ne porroie,
Et tout enſement meſprendroie
Se ſur vous metoie tel ordre,
Jou ne m'i oſeroie amordre,
Car moult en ſeroie blaſmez.
Sa, [1] Hues, fet-il, non ſerez,
Il n'i a point de meſpriſon,
Car vous eſtes en ma priſon;

1. Ça.

Si vous convient mon voloir faire,
Mais qu'il [1] vous doie bien desplaire,
Sire, puisque faire l'estuet,
Ne contredis valoir n'i puet,
Si le ferai tout sans dangier.
Lors li comence à ensignier
Tout chou que il li convient faire;
Chaveux & barbe, & le viaire
Li fait apparillier mout bel;
Chest drois à Chevalier nouvel,
Puis l'a fait en un baing entrer.
Lors li coumenche à demander
Li soudans, que che senefie,
Hues respont de Tabarie:
Tout ensement com l'enfechons
Nés de pechié ist hors de fons [2]
Quant de baptesme est aportez,
Sire tout ensement devez
Issir sans nule vilounie,
Et estre plains de courtoisie,
Baignier devez en honesté,
En courtoisie & en bonté.

1. Quoique. 2. Sortir des fons, venir d'être baptisé.

Et faire amer [1] à toutes gens.
Mout eſt biaus chiſt coumenchemens,
Che diſt li Rois par le grant Dé.
Apres ſi l'a du baing oſté,
Si le choucha en un bel lit
Qui eſtoit fais par grant delit.
Sire, fait-il, che ſeneſie,
C'on doit par ſa Chevalerie
Conquerre lit en paradis,
Ke Diex ottroie à ſes amis;
Car chou eſt li lis de repos:
Qui là ne ſera, mout iert ſos.
Quant el lit ot un peu geü,
Sus le dreche, ſi l'a veſtu
De dras blans qui erent de lin;
Lors diſt Hues en ſon latin,
Sire, ne le tenez à eſcar,
Chis dras qui ſont près de vo char
Tout blanc, nous dounent à entendre,
Que Chevaliers doit ades tendre

1. a pour de.

A ſa char netement tenir,
Se il à Diu veut parvenir.
Apres li veſt robe vermeille :
Salehadins mout s'eſmerveille,
Pourqoi li Prinches chou li fait.
Hues, fait-il, tout entrefait
Cheſte reube que ſenefie ?
Hues reſpont de Tabarie,
Sire, cheſte reube vous done
A entendre, chen eſt la ſomme,[1]
Que ja ne ſoiez ſans donner
Pour Diu ſervir & hounourer,
Et pour ſainte Gliſe deffendre,
Que nus ne puiſt vers li meſprendre;
Car tout chou doit Chevalier faire,
S'il veut à Diu de noient plaire.
Cheſt entendu par le vermeil.
Hues, fait-il, mout m'eſmerveil.
Apres li a cauches cauchiés
De ſaie brune & delijées.

1. Ç'en eſt la ſomme, ç'en eſt la concluſion, le reſultat.

Et li dist, Sire, sans faillanche;
Tout chou nous doune ramembranche
Par cheste cauchemente noire,
C'aijez [1] tout ades en memoire
La mort, & la terre ou girrez,
Dont [2] venistes, & ou irez:
A chou doivent garder votre oel;
Si n'enkerrez pas en orguel;
Car orgueus ne doit pas regner
En Chevalier, ne demourer,
A simpleche doit ades tendre.
Tout chou est mout bon à entendre,
Che dist li Rois, pas ne me grieve.
Apres en son estant se lieve. [3]
Si le vous chaint d'une chainture
Blanche, & petite de faiture;

1. C'aijez, que vous aiez.

2. Dont, d'où, *unde*.

3. Nous disons à present il se mit debout. Il me semble que cette ancienne expression est bien plus énergique, du Latin *stans*.

Sire

Sire par cheſte chainture ;
Eſt entendu que vo [1] car nete ;
Vos rains, vos cors entirement
Devez tenir tout fermement
Auſi com en virginité,
No cors tenir en netée ;
Luxure deſpire & blaſmer ;
Car Chevalier doit moult amer
Son cors à netement tenir,
Qu'il ne ſe puiſt en chou hounir ;
Car Diex het mout itel ordure.
Li Rois reſpont, bien eſt droiture.
Apres deus eſperons li miſt
En ſes deus piés, & ſi li diſt :
Sire, tout auſi iſniaus
Que vos volez [2] que vos [3] chevaux
Soit de bien cotre entalentés,
Quant vous des eſperons ferez,

1. Il y a ainſi dans le manuſcrit ; mais il faut lire pure, au lieu de nette, ou au premier vers il faut chainturete.

2. Volez pour voulez, *vis.*

3. Vos pour votre cheval.

K'il voist par tout à vo talent,
Et cha & la isnelement,
Senefient chist esperon,
Qui doré sont tout environ,
Que vous aijez bien en corage
De Diu servir tout vostre eage;
Car tout le Chevalier le sont,
Qui Diu aiment de cuer parfont, [1]
Ades le servent de cuer fin.
Moult plaisoit bien [2] Salehadin.
Apres li a chainte l'espée.
Salehadin a demandée
La senefiance del [3] branc.
Sire, fait-il, chou est garant
Contre l'assaut de l'anemi,
Chou apris jou ja autresi:
Li doi trenchant nous font savoir,
C'ades [4] doit Chevaliers avoir
Droiture & loyauté ensanle,
Chou est à dire; che me sanle

1. Parfont pour profond. 2. La particule à supprimée. 3. Del, du. 4. C'ades, que ades, que toujours.

Que plus riches nel puist [1] aidir
Et le feble [2] doit soustenir,
Chest œuvre de misericorde.
Salehadins bien s'i accorde,
Qui bien a escouté ses dis.
Apres li a en son chief mis
Une coiffe qui tout iert blanche;
Puis li dist la senefianche.
Sire, fait-il, or esgardez;
Tout ensement que vous savez
Que cheste coiffe est sans ordure,
Et blanche & bele, nete & pure
Et est deseur vo chief assise,
Ensement au jour dou juise,
Des grans pechiez que fais avons,
Devons l'ame rendre à estrous,

1. Les deux tranchans du brane ou de l'épée sont pour que le Chevalier puisse se défendre contre plus riche & plus puissant que lui, & d'un autre côté pour soutenir le feble, l'home sans puissance. Nel, pour ne le.

2. Feble, foible, c'est ainsi que l'on devroit écrire ce mot. Voyez le Glossaire.

Et pure & nete de folies;
Que li cors a toujours basties [1]
A Dieu, [2] pour avoir le merite
De paradis qui nous delite;
Car lange ne porroit conter,
Oreil oïr, ne cuer penser
Ch'est [3] li biautés de paradis,
Que Diex ottroie à ses amis.
Li Rois trestout chou escouta,
Et en apres li demanda,
S'il i faloit plus nule cose.
Sire, oïl mais faire nel [4] ose
Que chou est donc? Chest li colée. [5]
Pourquoi ne le m'avez donée,

1. Basties, pour commises, faites.

2. A Dieu se rapporte au vers 230. Nous devons rendre à Dieu.

3. Ch'est, qu'est, quelle est.

4. Nel, c'est ainsi que cette expression se trouve écrite dans tous les anciens manuscrits, nous écrivons aujourd'hui ne l'ose.

5. Dans d'autres manuscrits il y a. C'est lacolée, écrit ainsi tout de suite, & c'est ce qui a induit en erreur nos anciens Auteurs,

Et dite la ſenefianche ?
Sire, chou eſt li remembranche
De chelui qui l'a adoubé [1]
A Chevalier, & ordené ;
Mais mie ne le vous donron, [2]
Car je ſui chi en vo priſon,
Si ne doi faire vilounie
Pour coſe qu'on me fache & die ;
Si ne vous voel pour chou *ferir* ;
Bien vous devez a tant tenir. [3]

& les perſuadoit que le nouveau Chevalier recevoit de la part de celui qui l'avoit adoubé, une embraſſade, au lieu que c'étoit un ſoufflet qu'il recevoit, ce qui eſt diſertement prouvé par cette piece, où il n'eſt queſtion en aucune façon d'une embraſſade, mais d'un ſoufflet, le vers 253. le prouve ſans replique. Au lieu d'écrire, il lui dona l'acolée, il faut écrire la colée. Voyez le Gloſſaire.

1. Ce ſoufflet étoit pour faire ſouvenir le nouveau Chevalier de celui qui l'avoit reçu.

2. Donron, pour doneront.

3. Vous devez eſtre content, il faut en reſter là ; mais,

Mais encor vous voel monſtrer
Et enſignier, & deviſer
Quatre coſes eſpeciaus,
C'avoir doit Chevaliers nouviaus
Et toute ſa vie tenir,
Se il veut à honneur venir.
Chou eſt au coumenchement,
Qu'il ne ſoit à faus jugement,
N'en [1] liu où il ait traïſon,
Mais toſt s'en parte à habandon,
Se le mal ne puet deſtourner,
Tantoſt ſe doit d'iluec tourner.
L'autre coſe ſi eſt mout bele,
Dame ne doit ne Damoiſelle
Pour nule rien fourconſillier;
Mais s'eles ont de lui meſtier,
Aidier leur doit à ſon pooir,
Se il veut los & pris avoir;
Car femes doit on honnourer,
Et pour lors drois grans fais porter. [2]

1. N'en, ni en.

2. Et pour les ſoutenir eſſuier de grandes fatigues.

L'autre cose si est pour voir, [1]
Que abstinence doit avoir,
Et pour verité le vous di,
Qu'il doit juner au Venredi,
Pour chele sainte ramembranche
Que Jhesu Cris fu de la lanche
Ferus pour no redemption,
Et que à Longis [2] fist pardon.
Toute sa vie en chelui jour
Doit juner pour nostre Signour
Se il ne laist [3] par maladie,
Ou pour aucune compaignie;
Et s'il ne puet pour chou juner,
Si se doit vers Diu acorder, [4]

1. L'autre cause est véritablement qu'il doit jeûner.

2. On prétend que celui qui perça le côté de Jesus-Christ sur la Croix avoit cé nom, qu'il étoit affligé de la vuë & que s'étant froté les yeux avec le sang & l'eau qui decoulérent du côté de notre Seigneur, il fut guéri.

3. S'il ne s'en exempte par maladie.

4. Il doit réparer le défaut de jeûner par l'aumône ou autres bones actions.

D'aumosne fere, ou autre cose.
L'autre si est à la parclose
Que cascun jour doit Messe oïr,
S'il a de quoi, si doit offrir;
Car mout est bien l'offrande assise
Qui à table Dieu est mise,
Car ele porte grant vertu.
Li Rois a mout bien entendu
Chou que Hues li va contant,
S'en a eu joie mout grant.
Apres chou li Rois est levez
Ensi com il fu atournez,
Droit en sa chambre s'en entra,
Chinquante Amiraus [1] i trouva,
Qui tout erent de son païs;
Puis est en sa caiere assis,
Et Hues se sist à ses piés;
Mais tost en fu à mont drechiez,
Li Rois l'a fait en haut seoir,
Et dist li Rois, sachiez pourvoir,

1. Amiral est un mot Arabe, qui signifie Gouverneur de Province, Commandant, Général d'armée, soit par terre, soit par mer.

Pour chou que vous estes preudon,
Vous voel jou faire un moult bel don;
Car je vous otroi bonement,
Se nus est pris de vostre gent
En poigneis, ne en bataille,
Pour vostre amour quites s'en aille;
Se vous les volez aler querre;
Mais chevauchiez parmi ma terre
Tout simplement & sans desroi
Sur le col de vo palefroi.
Metez vos hiaumes en contenanche;
C'on ne vous fache destourbanche;
Et de vo gent qui sont or pris,
Vous renderai jou jusc'a dis,
Se les volez oster de chi.
Sire, dist-il, votre merchi, [1]
Car che fait mout à merchier; [2]
Mais jou ne voel pas oublier

1. C'est votre grande grace, votre miséricorde.

2. Cela mérite des remerciements, fait pour est.

Que me desistes que rouvaisses [1]
Quant jou les preudomes trouvaisses
Pour aidier à ma raenchon,
Je n'i voi or plus de preudon
Com [2] vous estes, Sire Rois,
Si me dounez, car chou est drois;
Car le rouver m'avez apris.
A donc Salehadins a ris,
Et dist à semblant d'oume lié,
Vous avez mout bien comenchié,
Si vous donrai trestout sans ghile
De bons besans chinquante mille, [3]
Car ne voel pas c'a moi failliés. [4]
Apres chou s'est levez en piez, [5]
Et a dit au Prinche Huon:
Or irons as autres Barons,
Et jou irai avoec vous.
Signor, dist li Rois, dounez nous

1. Desistes, *dixisti*, rouvaisses *rogassem*, trouvaisses est au subjonctif comme rouvaisses.

2. Je ne vois pas de plus preudome que vous.

3. Vingt-cinq mille livres. 4. C'a moi failliés. Je ne veux pas que par moi vous manquiez votre rançon.

5. Se lever en pied, se mettre debout.

A [1] cheſt grant Prinches r'acater.
A dont coumenchent à douner
Li Amiral tout environ. [2]
Tant que il ot ſa raenchon
Largement, que li remanans
Valut treize mille beſans,
Tant li ont offert & promis.
Dont a Hues le congié pris,
C'aler [3] s'en veut de paienie?
Enſi n'en partirez vous mie,
Che diſt li Rois duſques à tant
Que vous aiez le remanant
Du ſourplus qu'on nous a promis;
Car en mon treſor ſeront pris
Li treze mil beſans d'ormier.
Lors a diſt à ſon treſorier,
Que il les beſans li rendiſt
Et apres ſi les repreſiſt
A chiaus qui les orent dounez. [4]
Chil a les beſans bien peſez,

1. A, pour. 2. Tour à tour, à la ronde.
3. C'aler, qu'aler.
4. Qui les eurent promis.

Si les doune au Conte [1] Huon ;
Si les a pris, ou voel ou non, [2]
Car il n'en voloit nul porter.
Plus chier eust à racater [3]
Ses gens qui erent en prison
Et erent en caitivaison
Entre les mains as Sarrazins.
Quant chou oï Salehadins,
Si en a Mahoumet juré
Que jamais n'erent racaté.
Et quant Hues li oï dire,
Si en ot à son cuer grant ire ;
Mais li Rois plus prijer n'osa,
Pour chou que Mahoumet jura,
Car il nel osa courechier.
Lors comande à apparillier
Ses dis compagnons qu'il ot quis [4]
Pour remener en son païs ;
Mais il i a puis demouré
Huit jors tous plains & sejourné,

1. Hue est tantôt qualifié de Prince & tantôt de Comte. 2. Malgré lui.
3. Il eut preferé de racheter. 4. Demandé.

En grant feste, & en grant deduit,
Puis a demandé le conduit. [1]
Parmi la terre deffaée;
Salehadin li a livrée
Grant compaignie de se [2] gent,
Chuinquante sont qui bonement
Les conduient par paiennie
Sans orguel & sans vilounie
Onques n'i orent destourbier.
Chil se sont mis au repairier,
Si se mueuvent [3] en lor contrée;
Et li plusour [4] de Galilée
Si s'en revint tout ensement;
Mais mout li poise de sa gent
Que il convient la demourer;
Et il n'en ose plus parler
Si en est plus courchiez que nus,
Dont est en son païs venus.
Lui onzime, sans plus avoir,
Dont departi le grant avoir

1. Sauf conduit. 2. Se, pour sa. Voyez l'avertissement. 3. Muevent, partent, *movent.*
4. Plusieurs, la plus grande partie.

K'il [1] avoit o lui aporté,
Si en [2] a maint houme doné
Qui en est riches devenus.
Signour, doit estre bien venus [3]
Chis Contes entre bone gent,
Car aus autres ne vaut noient
K'il n'entendent plus que berbis;
Foi que doi Diu de paradis.
Chil perdroit bien ses joiaus
Qui les jetroit entre pourchiaus,
Sachiez que il les defouleroient
Ne ja nis un n'enporteroient,
Car il ne saroient pas tant,
Si seroient mesentendant [4]
Qui chest conte leur conteroit,
Tout aussi defoulés seroit,
Et vieus tenus par leur entendre;
Mais se il i voloient aprendre;
En chest conte puet on trouver
Deux coses qui sont à loer.

1. K'il, qu'il. 2. La particule *à* supprimée.
3. Doit être bien reçu.
4. Ils ne le comprendroient point.

L'une ſi eſt au comenchier
Coument on fait le Chevalier
Que tout li mons doit hounerer,[1]
Car il nous ont tous à garder;
Car ſe n'eſtoit Chevalerie.
Petit vauroit vo Signourie;
Car il deffendent ſainte Gliſe,
Et ſi eſt toute no juſtiſe
Contre chaus qui voelent malfaire.
D'aus loer ne me voel retraire.[2]
Qui nes[3] aime, mout par[4] eſt niches,
On nous embleroit nos calices
Devant nous à la taule Dé[5]
Que ja ne feroit deſtourné
Mais leur juſtiche bien en penſe[6]
Qui de par aus nou fait deffenſe;
Si les mauvais ne congioient,
Ja li bon durer ne porroient
Se che n'ert, fors des Sarrazins,
D'Aubejois, & de Barbarins,

1. Hounerer, pour honorer. 2. Ceſſer.
3. Nes, ne les. 4. Par, pour très.
5. Table de Dieu. 6. Y pourvoit.

D'autre gent de mauvaise loi ;
Qui nous meteroient à besloi ; [1]
Mais il criement les Chevaliers ;
Si les doit on avoir plus chiers,
Et essauchier & hounourer,
Et se doit on contre aus lever [2]
S'on les voit aler & venir.
Chertes, bien devroit on hounir,
Chaus qui les tienent en viuté ;
Car je vous di par vérité,
Que li Chevaliers a pooir
De toutes ses armes avoir ;
Et en sainte Glise porter
Quant il veut le Messe escouter ;
Que nus mauvais ne contredie
Le serviche du Fil Marie, [3]
Et le saint digne Sacrement
Pourquoi nous avons sauvement ;
Et se nus le voloit desdire,
Il a pooir de li ochire.

1. Ils nous feroient renoncer à notre Loi.
2. Se lever, pour saluer.
3. Fil Marie, le Fils de Marie.

Encor un peu dire m'eſtuet. [1]
Fai que dois, aviegne que puet. [2]
Cheſt comandé au Chevalier,
Si l'en doit-on avoir plus chier,
S'il bien cheſte parole entent. [3]
Que je vous di hardiement,
Se il faiſoit ſelonc ſon ordre,
A nul fuer ne porroit eſtordre
De droit aler en Paradis;
Pour chou ai jou ichou apris, [4]
Que faites chou que vous devez
Qui les Chevaliers hounerez,
Sour tous houmes entirement, [5]
Fors chaus qui font le Sacrement
Du cors Diu, je vous di pour voir; [6]
Par cheſt dit le puet on ſavoir,

1. Il me convient encore dire.
2. Fais ce que tu dois, arrive qui pourra.
3. S'il entend bien ce proverbe.
4. Par cette raiſon j'ai appris cela.
5. Sur tous les hommes en général excepté les preſtres.
6. Je vous dis pour certain, pour vrai.

K'il avint au Conte Huon,
Ki mout fu sages & preudon,
Que Salhadins tant hounera,
Pour chou [1] que preudom le trou-
va,
Et si le fist mout hounourer,
Pour chou se fait il bon pener
De faire bien à son pooir,
Car on i puet grant preu avoir.
Et si truis, lisant en latin,
De bones œuvres, bone fin. [2]
Or prions au definement
Chelui qui est au firmament,

1. Parce qu'il le trouve home sage, prudent.

2. La plûpart des anciens Poëtes, se plaisoient à ces jeux de mots, principalement Gautier de Coinsi & Rutebeuf. Voici ce que signifient les six derniers Vers.

Or prions enfin celui qui est au firmament; lorsque nous viendrons à notre fin, que nous puissions la finir de façon, que nous ayons la vraie joie, que les bons auront sans fin.

Quant nous venrons au definer,
Que nous puiſſomes ſi finer
Que nous aions la joie fine
Ki as bons mie ne define. Amen.

Explicit li Ordres de Chevalerie.



CONTES ANCIENS.

DU CHEVALIER,
qui ooit la Messe, & Notre-Dame estoit pour lui au tournoiement.

Dous Jhesus, com cil bel guerroie,
Et come noblement tournoie,
Qui volentiers au monstier tourne,
Où l'en le saint servise atourne,
Et celebre le saint mistere
Du doux Fils de la Vierge Mere.
Pour ce vueil un conte retraire,
Si com le truis en exemplaire.
Un Chevalier courtois & sages
Hardis & de grant vasselages,
Nus mieudres en Chevalerie;
Moult amoit la Vierge Marie.
Pour son barnage demener
Et son franc cors d'armes pener,

Aloit à ſon tournoiement ;
Garnis de ſon contenement.
Au Dieu pleſir ainſi avint,
Que quant le jour du tournoi vint ;
Il ſe haſtoit de chevauchier :
Bien vouſiſt eſtre en champ premier.
D'une Egliſe qui près eſtoit
Oï les ſains que l'on ſonoit
Pour la ſainte Meſſe chanter.
Le Chevalier ſans arreſter
S'en eſt alé droit à l'Egliſe
Pour eſcouter le Dieu ſerviſe, [1]
L'en chantoit tantoſt hautement
Une Meſſe devotement
De la ſainte Vierge Marie,
Puis a on [2] autre comencie ;
Le Chevalier bien l'eſcouta
De bon cuer la Dame pria.
Et quant la Meſſe fu finée,
La Tierce fu recomenciée

1. Le ſervice de Dieu.
2. On en a une autre commencée.

Tantoſt en ce meiſme lieu.
Sire, pour la ſainte char de Dieu;
Ce li a dit ſon Eſcuier,
L'heure paſſe de tournoier;
Et vous que demourez ici? [1]
Venez vous en, je vous en pri,
Volez vous devenir hermite,
Ou papelart, ou ypòcrite?
Alons-en [2] à noſtre meſtier.
Amis, ce diſt li Chevalier,
Cil tournoie moult noblement,
Qui le ſerviſe Dieu entent,
Quant les Meſſes ſeront treſtoutes
Dittes, s'en [3] irons à nos routes
Se Dieu pleſt, ains n'en partirai,
Et puis au Dieu pleſir irai
Tournoier viguereuſement;
De ce ne tint parlement.
Devers l'autel ſa chiere tourne
En ſaintes oroiſons ſejourne

1. Pourquoi demeurez vous ici?
2. Allons nous-en.
3. Si nous, & nous nous en irons.

Tant que [1] toutes chantées furent,
Puis monterent, com fere durent,
Et chevauchierent vers le leu
Ou fere devoient leur geu.
Les Chevaliers ont encontrez
Qui du tournois sont retournez
Qui du tout en tout [2] est feru,
S'en avoit tous le pris eu.
Le Chevalier qui reperoit
Des Messes qu'oïes avoit,
Les autres qui s'en reperoient
Le saluent & le conjoioient,
Et distrent bien que onques [3] més
Nul Chevaliers ne prist tel fés
D'armes, com il ot fet ce jour,
A tousjours en auroit l'onnour;
Moult en i ot [4] qui se rendoient
A lui prisonier, & disoient,

1. Jusqu'à ce que.
2. Entierement.
3. Que jamais auparavant.
4. Il y en eut plusieurs.

Nous somes vostre prisonier;
Ne nous ne pourrions nier
[1] Ne nous aiez par armes pris.
Lors ne fu plus cil esbahis,
Car il a entendu tantost
Que cele [2] fu pour lui en l'ost
Pourqui il fu en la Chapelle.
Ses barons bonement appelle,
Et leur a dit, or m'escoutez,
Tuit ensemble par vos bontez;
Car je vous dirai tel merveille;
C'onques n'oïstes lor pareille.
Lors lor conte tout mot à mot,
Come les Messes escouté ot,
Et que au tournoi point ne fu,
Ne ne feri de lance n'escu; [3]
Mais bien pensoit que la pucelle
Qu'en aoroit en la Chapelle

1. Ici le que est supprimé; Que vous ne nous aiez.

2. Cele, la sainte Vierge.

3. Ni escu, *scutum*.

Avoir

Avoit pour lui fet ses cembiaux.
Moult est cist tournoiement biaux
Où ele a pour moi tournoié;
Mès trop l'auroit mal emploié,
Se pour lui je ne tournoioie,
Fox seroie se retournoie,
A la mondaine vanité:
A Dieu promet en verité,
Que jamès ne tournoierai
Fors devant le juge verai. [1]
Qui conoît le bon Chevalier,
Et selonc le fet set jugier.
Lors prent congié piteusement;
Et maint en ploroient tenrement;
D'euls se part, en une Abaïe
Servi puis [2] la Vierge Marie,
Et bien cuidons que le chemin
Tint, qui conduit à bone fin.
Par cest exemple bien veons, [3]
Que li dous Deux en qui creons,

1. Verai, vrai.
2. Puis, ensuite, *post*. Voyez le Glossaire.
3. Voions.

Ame & chieriſt & honneure
Celui qui volentiers demeure
Pour oïr Meſſe en ſainte Egliſe;
Et qui volentiers fet ſerviſe
A ſa tres douce chiere Mere.
Profitable en eſt la maniere,
Et cil qui eſt courtois & ſage,
Maintient volentiers bon uſage;
Qu'aprend poulain en denteüre. [1]
Tenir le veult tant com il dure.

1. C'eſt à dire qu'un poulain retient toute ſa vie ce qu'il a appris en ſa jeuneſſe, au temps que les dents lui viennent. Horace a dit: *Quo ſemel eſt imbuta recens, ſervabit odorem Teſta diù.*

DU PREUDOME

qui reſcolt * ſon Compere de noier.

Manuſcrit de S. Germain. N°. 1830.

IL avint à un peſcheor
Qui en la mer aloit un jor,
En un batel tendi ſa roi.
Garda, [1] ſi vit tres [2] devant ſoi
Un home moult près de noier.
Cil fu moult preus [3] & moult legier,
Sor ſes piés ſalt, un croq a pris
Lieve, [4] ſi fiert celui el [5] vis,
Que parmi l'ueil li a fichié :
El batel l'a à ſoi ſaichié,

* *Recolligit*, empêche, le retire de l'eau.
1. Regarda. 2. Juſtement, directement.
3. Il faut lire prons, prompt. 4. Il le leve.
5. Dans le viſage.

Arriere [1] s'en vait sans plus attendre,
Totes ses rois laissa à tendre, [2]
A son ostel l'en fist porter,
Moult bien servir & honorer,
Tant que il fust toz [3] repassez.
A lonc tens [4] s'est cil pourpensez,
Que il avoit son oill perdu,
Et mal li estoit avenu,
Cist vilains m'a mon ueil crevé,
Et je ne l'ai de rien grevé, [5]
Je m'en irai clamer [6] de lui
Pour faire lui [7] mal & enui,
Torné, [8] *si se claime au Major*
Et cil lor mest terme à un jor. [9]
Endui atendirent le jor,
Tant que il vinrent à la cort.

1. *Retro*. 2. Sans tendre ses filets. 3. Jusqu'à ce qu'il fut entierement remis, gueri.

4. Quelque temps après. 5. Et je ne lui ai fait aucun mal. 6. Rendre plainte contre lui, *clamare*. 7. Pour lui faire. 8. Il s'en est alé, & porte sa plainte au Maire, Juge. 9. Et le Juge leur indique, assigne un jour pour comparoître.

Cil qui ſon hueil avoit perdu,
Conta avant, que raiſon fu. [1]
Seignor, fait-il, je ſui plaintis
De ceſt preudome, qui tiers dis [2]
Me feri d'un croeq par oſtrage,
L'ueil me creva, s'en [3] ai domage,
Droit m'en faites, [4] plus ne demant;
Ne ſai-ge que contaſt avant. [5]
Cil [6] lor reſpont ſans plus atendre,
Seignor, ce ne puis-je deffendre,
Que lui aie crevé l'ueil;
Mais en après monſtrer vous vueil
Coment ſe fu, ſe ge ai tort.
Ciſt hom fu en peril de mort
En la mer où devoit noier, [7]
Je li aidai, nel quier noier, [8]

1. Parla le premier, parce qu'il étoit juſte; le demandeur parle le premier. 2. Qui, il y a trois jours. 3. Et je n'ai ſouffert, 4. Rendez-moi juſtice, je ne demande pas d'avantage.

5. Je ne ſçai que de plus, c'eſt l'auteur qui parle. 6. Cil, le défendeur, le pécheur. 7. Il devoit périr & être noié. Celui là de *inundare*.

8. Je ne cherche point à le nier, celui-ci de *negare*.

D'un crocq le ſeri qui ert mien;
Mais tot ce fiſ-ge por ſon bien:
Ilueques lui ſauvai la vie,
Avant ne ſai que je vos die. [1]
Droit me faites [2] por l'amor Dé.
Cil s'eſturent tuit eſgaré [3]
Enſamble pour jugier le droit. [4]
Quant un ſot [5] qu'à la cort avoit
Lor a dit: qu'alez vos doutant? [6]
Cil preudons qui conta avant,
Soit arrieres [7] en la mer mis,
La où cil [8] le feri el vis;

1. *Je n'ai plus rien à vous dire.* 2. Rendez-moi juſtice. 3. Les Juges reſterent étonés. *Steterunt*, eſgarés, *ex via*. 4. Tous, ne ſçachant que juger. 5. Lorſqu'un fol, qui étoit à la cour, à l'audience. Ce terme de ſot pour *ſtultus*, eſt ſouvent emploié dans le caſtoiement du pere à ſon fils, pour ſignifier un home qui a inſpiré & indiqué des jugemens à des Juges dans des cauſes problématiques. Je donerai cet ouvrage inceſſament au public.

6. Pourquoi héſitez-vous? Le demandeur, le plaignant. 7. Arriere ci-deſſus ſignifie ce que nous entendons par le *retro* des Latins, mais ici c'eſt de rechef *iterum*. 8. Le p écheur.

Que ſe il s'en puet eſchaper,
Cil li doit ſon œil [1] amender,
C'eſt drois jugement, [2] ce me ſamble.
Lors s'eſcrierent treſtuit enſamble,
Moult as bien dit, ja n'i ert deffalt, [3]
Cil jugement lors fu retrait. [4]
Quant cil l'oï, que il ſeroit
En la mer mis où il eſtoit,
Où ot ſoffert le froit & l'onde,
Il n'i entraſt por tot le monde,
Le preudome a quite clamé, [5]
Et ſi fu de pluſors blaſmé.
Por ce vos di tot en apert, [6]
Que ſon tens pert qui felon ſert :
Raembez de forches larron
Quant il a fait ſa meſpriſon,

1. Ce mot eſt ici écrit comme on l'écrit à préſent, mais voyez ci-devant : il eſt écrit, ueil, oill, hueil. 2. Ce jugement eſt équitable, juſte. 3. Jamais ne ſera changé. 4. Il fut prononcé. 5. Clamer quitte, abſoudre, quitter, décharger. 6. Je vous dis clairement, *apertè.*

Jamès jor ne vous amera [1]
Ja mauvais hom ne saura gré
A mauvais, si li fait bonté ;
Tot oublie, riens ne l'en est, [2]
Ençois [3] seroit volentiers prest
De faire li [4] mal & anui
78 S'il venoit au dessus de lui.

1. Il manque dans le manuscrit un Vers pour rimer à amera, mais on le peut suppléer par celui-ci : Ains à tousjours vous haïra.

2. Il n'en tient aucun compte.

3. Au contraire. 4. De lui faire mal.

F I N.



DU CONVOITOX *, ET DE L'ENVIEUS.

Extrait du même manuſcrit de S. Germain. N°. 1830.

SEignor, apres le fabloier, [1]
Me vueil à voir dire apoier, [2]

* Convoiteux. Un convoiteux eſt un home qui ſouhaite avec ardeur, deſordonément, & la convoitiſe a toujours été miſe au nombre des vices, & même des crimes, parce qu'elle s'entend d'une ardeur criminelle de poſſeder des biens, & de parvenir à ſes fins à quelque prix que ce ſoit.

L'envie eſt un autre crime que l'on a toujours regardé au deſſus de la convoitiſe, parce que l'envieux voudroit ſeul être heureux & ſouffre avec peine qu'un autre le ſoit. Ce mot de convoiteux & le verbe convoiter, ſuivant

1. Fabloier, ſubſtantif, fable.
2. Je veux, m'appliquer à dire la vérité.

Quar qui ne set dire que fables,
N'est mie conterre resgnables [1]

Ménage, viennent de *convotare*, mais où a-t-il pris ce beau Latin? Ne seroit-il pas plus naturel & plus juste de le dériver de *vovere, votum*, qui dans Ciceron signifie desirer ardemment, dont nous avons fait le composé convoiter, ou si l'on veut de *concupire, concupitum* qui, dans Ciceron, a la même signification. J'observerai sur ce mot, que le R. Joubert a pris à tache de mépriser plusieurs mots de notre Langue très-expressifs, & qu'il ne peut remplacer. Sur les mots convoiter & convoitise, il dit que ce sont *deux vieux & méchans mots*. Je lui répons, que si on vouloit retrancher tous les vieux mots, il faudroit entierement renouveller notre Langue. Les mots Dieu, amour, pain, agréable & vingt mille autres sont au moins aussi vieux, & plaisent toujours, d'ailleurs ces deux mots ne sont pas plus méchans que les autres. Je lui pardonerois, s'il en indiquoit de plus expressifs, souhaiter & desirer, ne peuvent exprimer sans periphraser ce que convoiter exprime par lui-même.

1. N'est pas un conteur, un narrateur raisonable.

Pour à haute cort à ſervir,
S'il ne ſait [1] voir dire, ou mentir;
Mes cil qui du meſtiers eſt fers, [2]
Doit bien par droit entre deus vers
Conter de la tierce meüre. [3]
Que ce fu vérité ſeüre
Que dui compaignon à un tans
Furent, bien a paſſé cent ans,
Qui menoient mauvaiſe vie,
Que li uns ert ſi plains d'envie,

1. Il faut là un que: parce que ſuivant cet Auteur, il faut trois parties dans un conteur, le vrai, le menſonge, c'eſt-à-dire, que les Hiſtoires, Poëmes & Contes ſoient véritables ou controuvés; & le vrai-ſemblable, c'eſt-à-dire, que ſi l'action en elle-même n'eſt pas véritable, il faut au moins qu'elle ſoit vrai-ſemblable, & puiſſe être regardée comme ayant pu arriver: il donc l'aventure qu'il rapporte comme vrai-ſemblable, & c'eſt-ce qu'il appelle la tierce meſure.

2. Fers, ferme, aſſuré, *firmus.* Le contraire, enfers, infirme.

3. Meüre, il faut lire meſure.

Que nul plus de [1] lui à devise, [2]
L'autre si plain de convoitise,
Que riens ne li pooit souffire.
Cil ert ainsi malvais ou pire,
Que convoitise si est tiex,
Qu'ele fait maint home hontex.
Convoitise preste à usures,
Et fait recouper les mesures
Pour covoitier d'avoir plus aise.
Envie si est plus malvaise,
Qu'ele va tot le mont coitant.
Entre envieux & convoitant
Chevaulchoient un jor ensamble,
S'aconsuivirent, ce me samble
Saint Martin en une champaigne,
Poi ot esté en lor compaigne
Quant il les ot espermentez
De lor mauvaises volentez

1. De pour que.
2. C'est-à-dire, qu'on ne pouvoit deviser, designer persone plus rempli d'envie.

Qui es cuers lor erent plantées.[1]
Lors truevent deux voies hantées,[2]
S'es [3] despartoit une Chapelle.
Saint Martin les homes apelle
Qui menoient malvais mestier.
Seignor, fait-il, à cest mostier
Tornerai mon chemin à destre,
Et de moi vos doit il mielz estre,[4]
Je sui saint Martin le preudon,
Chascun de vous me ruist un don;
Si aura lues que lui plaira,
Et li autres qui se taira,
En aura maintenant deux tans.[5]
Lors se pensa li convoitans,
Qu'il laira [6] demander cetui,
Si en aura deux tans de lui [7].

1. Qu'ils avoient gravées au fonds du cœur. 2. Deux chemins batus, frequentés, chemins passagers. 3. Une Chapelle séparoit ces deux chemins, il y avoit une Chapelle entre deux. S'es, si les, & les. 4. Vous devez être contens de ma rencontre. 5. Deux fois autant. 6. Laissera. 7. Plus que lui.

Moult goulousent double gaaing.
Demande, fait il, beax compaing;
Seurement que tu auras
Quanque tu demander sauras;
Soies larges de souhaidier.
Se de sohaits te sçais aidier [1]
Riche seras tote ta vie.
Cil qui le cuer ot plain d'envie,
Ne demandera pas son vueil, [2]
Qu'il morroit d'envie & de dueil,
Se cil en avoit plus de lui. [3]
Ainsinc esturent ambedui [4]
Sans demander une grant piece. [5]
Qu'atens tu qui ne t'en meschiece, [6]
Fait cil qui avoit convoitié,
G'en aurai tote la moitié

1. *Si tu sçais* l'art de souhaiter. 2. Ne demandera pas ce qu'il voudroit demander pour lui, parce que l'autre auroit le double. 3. De pour que. 4. *Sic steterunt ambo.* Ils furent ainsi tous les deux un long espace de temps sans demander. 5. Grant piece, grand espace de temps, *spacium.* 6. Qu'il t'en arrive mal, de *malè cadere*, au substantif *cadat.*

Plus de toi, n'en aurai garant,
Demande, ou ge te batrai tant,
Que mielz ne fu asnes à Pont. 1
Sire, li envieus respont,
Ge demanderai, ce sachiez,
Ençois 2 que vos mal me faciez;
Mais se je ruis argent, n'avoir, 3
Vos en vorrois deus tans avoir;
Mais n'en aurez riens se ge puis,
Saint Martin, dist-il, je vos ruis
Que j'aie perdu un des els,
Et mes compains en perde deux;
Si sera doublement grevez.
Tantost ot cil les els crevez,
Bien en fu tenus li otrois,
De quatre els perdirent les trois,
N'conquistrent autre riens nule,
Ains fist l'un borgne & l'autre avu-
gle 4

1. Que mieux. Il y a apparence que l'on batoit bien les asnes à Pont. 2. Plutôt.
3. N'avoir, ni avoir, bien.
4. Avugle, aveugle, *avulsus à lumine.*

Saint Martin, & par lor ſozhais
Cil perdirent. Mal dahez ait [1]
De moie part qui il en poiſe,
86 Que il furent de mal deſpoiſe.

1. Je ſouhaite malheur à celui qui s'affligera de cette aventure, parce que ces deux homes étoient de mauvais aloy.

Explicit de Convoiteux & de l'Envieux.



DU

DU PROVOIRE

qui mengea les meures.

PAR GUERIN.

Extrait du même manuscrit de S. Germain. N°. 1830.

QUi que ait ire ne despit, [1]
Sans terme prenre, ne respit,
Vos dirai d'un Provoire un conte,
(Si com GUERINS le nos raconte.)
Qui au marchié voloit aler :
Sa jument a fait enséler,
Qui grans estoit & bien peüe, [2]
Deux ans l'ot [3] li prestres tenue,
N'avoit gaires ne soi ne fain, [4]
Assez avoit aveine & fain. [5]

1. Qui que ce puisse être, qui dit.
2. Qui étoit grande & bien nourie.
3. L'eut, l'avoit. 4. Ni soif ni faim.
5. Avoine & foin.

X

Li preſtre ſon chemin atourne;
Ne fait que monter, ſi s'entourne
Vers le marchié ſor la jument,
Se l'eſtoire ne nous en ment
Por icele ſaiſon me membre,[1]
Bien ſai que ce fu en Setembre
Qu'il eſtoit grant planté[2] de meures.
Li preſtres vait liſant ſes eures,[3]
Ses matines & ſes vegiles.
Mais à l'entrée de la ville,
Plus loin que ne giete une fonde[4]
Avoit une rue parfonde,[5]
En un buiſſon avoit gardé,[6]
Des meures i vit grant plenté,

1. Me reſſouvient, *me meminit.*

2. Abondance. 3. Heures.

4. Fonde, fronde, eſpece de petit panier de ficele dans lequel on met une pierre, au deux bouts de ce petit panier ſont deux morceaux de ficelle, que l'on agite, après quoi on lache un bout pour faire jaillir la pierre.

5. Chemin creux, & eſcarpé des deux côtés.

6. Regardé, dans un buiſſon touffe d'épines & de ronces.

Grosses & noires & meüres,
Et li prestres dist à droiture [1]
Dist, que se Jhesus Crist li aïst, [2]
Si beles meüres mais [3] ne vit.
Grant fain [4] en ot, si ot talent, [5]
La jument fait aler plus lent,
Si s'arestut tout à estal; [6]
Mais une chose li fist mal,
Que les espines lui nuisirent [7]
Et les meüres qui si halt furent

1. A propos. 2. Aide. 3. Jamais.

4. Le mot faim est ici pour envie, besoin, car ce mot n'a pas seulement signifié, & ne le signifie pas encore dans bien des provinces, faim, *fames*, mais encore toutes sortes de besoins, comme faim de dormir, de pisser &c, encore usité à Blois & en Bourgogne.

5. Et eut volonté. 6. Et s'arrêta à l'instant.

7. Ce mot, nuisirent ne rime point au vers suivant furent, mais c'est une faute dans le manuscrit, il faut lire neürent dans la même signification, *nocuerunt*. On trouve dans le septieme miracle opéré par l'intercession de S. Louis : » Et ensi mestre Henry du Perche qui » demouroit à Paris trancha le pié dud. Guillot

Les plus beles el front devant;
Qu'avenir n'i pot en seant.
A donc est li prestres dreciez,
Sor la sele monte à deux piez,
Sor le buisson s'abaisse & cline, [1]
Puis menjue de grant ravine [2]
Des plus beles qu'il i eslut,
Ains la jument ne se remut. [3]
Et quant il ot mengié assez
Tant que il en fut tot lassez,
Vers terre garde, & ne se mut;
Et vit la jument qui s'estut [4]
Vers le roschoi tres tote quoie, [5]
S'en ot li prestres moult grant joie;

» en trois liex: (lieux) sous la cheville, & » le dit Guillot après ce par dix semaines, » mes ce ne li pourfitoit riens, ainçois sem» bloit que ce li neüst que li mires li fesoit. « J'ai vû outre cela en plusieurs manuscrits neürent pour nuisirent.

1. S'encline, *inclinat*. 2. Et après mange de grande rapidité. Ravine *à rapiditate*.

3. *Removet*. 4. *Stetit*. 5. Vers le rocher, montagne, très-tranquile, *rupes* & *quieta*.

Qui à deux piez eſt ſus montez,
Diex, fait-il, qui ores diroit, HEZ, [1]
Il le penſa, & diſt enſemble;
Et la jument de poor [2] tramble,
Un ſaut a fait tot abandon, [3]
Et li preſtres chiet el buiſſon [4]
En tel maniere entre les ronces,
Qui d'argent li donaſt cent onces
N'allaſt arriere ne avant, [5]
Et la jument s'en vait fuiant,
Chez le provoire eſt revenue
Quant li ſerjans [6] l'ont coneüe;
Chaſcun ſe maudit & ſe blaſme,
Et la femme au preſtre ſe paſme,
Qu'ele cuide que il ſoit mors,
Ci fut moult grant li deſconfort.

1. On ne peut mieux exprimer cette ſituation, & la diſtraction du Curé, c'eſt de là qu'il tire ſa morale qui eſt à la fin.

2. Peur, *pavor.*

3. Sans delai, ſans que rien la puiſſe retenir.

4. Tombe dans le buiſſon.

5. *Retro* ne *ante.* 6. Sergens, *ſervientes.*

Corant s'en vont vers le marchié ;
Tant ont alé, & tant marchié,
El buisson vienent tres-tot droit
Où le prestre en mal aise estoit.
Et quant il les ot dementer, [1]
Commença lors à escrier :
Diva, Diva, [2] où alez vos,
Ge sui ici moult doulerox,
Pensis, dolens, moult esmaié, [3]
Quar trop sui mal mis & blecié,
Et poins [4] de ronces & d'espines
Dont j'ai sanglantes les eschines.
Li serjans li ont demandé
Sire, qui vous a là monté ?
Pechié, fait-il, m'i embati ; [5]
Hui matin quant je ving par ci,
Que j'aloie disant mes ores,
Si me prist moult grant fain de mores,
Que pour riens nulle avant n'allasse
Devant que assez en mengasse ;

1. Entendit plaindre. 2. Dame.
3. Emeu. 4. Piqué, *punctus*.
5. Fourré, précipité, tombé.

Si m'en eſt ainſi avenu,
Que li buiſſons m'a retenu :
Quar m'aidiez tant que fors [1] en ſoie,
Quar autre choſe ne querroie [2]
Mais que je fuſſe à gariſon ; [3]
Et à repos en ma maiſon.
Par ceſt fabel poez ſavoir, [4]
Que cil ne fait mie ſavoir,
Qui tot ſon penſe dit & conte ;
Quar maint domage en vient & honte,
A mainte gent, ce eſt la voire, [5]
Ainſi come il fiſt au Provoire. [6]

1. Dehors, que j'en ſoie délivré.

2. Chercherois, *quærere*. 3. Pourveu que je ſois délivré. 4. N'agit pas prudemment.

5. C'eſt la vérité. 6. Comme il arriva au Prêtre, au Curé.

Explicit du Provoire qui mengea les meures.

Ce conte ſervira à déſabuſer une infinité de perſonnes, qu'une fauſſe tradition a trompées, en attribuant cette aventure à un habitant de Beaune, très-jolie ville de la Bourgogne.

LE SENTIER BATU.

Conte extrait des Poëſies de Baudoin & Jehan de Condeit *alias* Condé, Poëtes du treizieme ſiecle.

Manuſcrit de la Bibliothéque de M. le Duc de la Valiere.

FOlie eſt d'autrui ramposner, [1]
Ne gens de choſe araiſoner [2]
Dont il ont anui & vergoigne: [3]
On porroit de ceſte beſoigne

1. Ramposner ſignifie proprement reprocher un défaut à quelqu'un, le blaſmer, le critiquer, qui pourroit bien être corrompu du verbe Latin *reprehendere.*

2. Araiſonner, c'eſt proprement porter la parole à quelqu'un, l'attaquer de parole, composé de *ratiocinari.*

3. Honte, *verecundia.*

Souvent

Souvent monstrer prueves en maint
quas [1]
Maunez [2] fait muer [3] de voir [4]
gas ; [5]
Car on dit, & c'est chose vraie,
Que bone atent qui bone paie. [6]
Cui on ramposne & on ledenge, [7]
Quant il en voit lieu, il s'en venge ;
Et tel d'autrui moquier s'atourne, [8]
Que sus lui meisme retourne.
Un exemple vous en dirai
Si vrai, que ja n'en mentirai.
Ainsi qu'on me conta pour voir.
Il devoit un tournoi avoir,
Droit entre Peronne & Aties, [9]
Et Chevaliers en ces parties

1. Cas, *casus*. 2. Mal né, sans éducation, *male natus*. 3. Muer, changer, *mutare* 4. Voir, vrai, *verum*. 5. Gas, raillerie, 6. Proverbe qui signifie, qui bien paye trouve à emprunter. 7. Se prépare, se met en devoir.

9. Athies, petite ville dans le Vermandois près Peronne.

Séjournoient pour le tournoi.
Une foi [1] ierent en doſnoi [2]
Entre Dames & Damoiſelles,
De cointes [3] i ot [4] & de belles;
De pluſieurs deduits [5] s'entremiſtrent, [6]
Et tant c'une [7] Royne fiſtrent [8]
Pour jouer au Roy qui ne ment, [9]
Ele s'en ſavoit finement
Entremettre de commander,
Et de demandes demander,
Qu'ele iert [10] bien parlant & faitice, [11]
De maniere eſtoit bele & rice [12]

1. Ierent, étoient, *erant*. 2. Doſnoi, amuſement tranquile, petits jeux. 3. Cointe a bien des ſignifications ; il ſignifie, bien ajuſté, bien élevé, qui a de l'éducation, inſtruit, prudent, habile même, fin, ruſé. 4. I ot, il y en eut. 5. Deduits, de *deducere*, ſignifie amuſemens, delaſſemens. 6. S'entremiſtrent, *intromiſerunt*, ils s'occuperent. 7. Qu'une. 8. Firent, *fecerunt*. 9. Ce jeu eſt expliqué dans ce conte. 10. Etoit, *erat*. 11. Habile, adroite, *factitata*, *factitare*. 12. Riche.

Plusieurs demandes demanda,
Et sa volenté comanda;
Tant que vint à un Chevalier
Moult cortois & bien parlier [1]
Qui l'ot [2] amée, & qui l'eust
Prise à fame, s'il li pleust;
Mais bien tailliez ne sembloit mie [3]
Pour faire ce que plest amie [4]
Quant on le tient en ses bras nue;
Car n'ot pas la barbe cremue, [5]
Poi de barbe ot, [6] s'en est eschiez [7]
Et tant qu'as [8] fames en maint liez. [9]
Sire, ce li dist la Royne,
Dites moi tant de vos covine, [10]

1. Eloquent. 2. Eut. 3. Mie, pas. 4. La particule a supprimée. 5. Il y a ainsi dans le manuscrit, mais il faut lire creüe, cremer, *tremere*, craindre. 6. Il eut peu de barbe. 7. Il en étoit privé, *excisus.* Voyez le Glossaire des Poësies du Roy de Navarre, où il est dit, que ce mot vient d'eschelle. 8. Aux. 9. Lieux, *loci.* 10. Conduite, ce mot a beaucoup de significations.

S'onques [1] euftes nul enfant?
Dame, dift-il, point ne m'en vant [2]
Car onques n'en oi nul, [3] ge croi.
Sire, point ne vous en mefcroi, [4]
Et fi croi que ne fui pas feule;
Car il pert [5] affez à l'efteule [6]
Que bons n'eft mie li efpis.
Apres n'en fu point pris refpis, [7]
Tantoft à un autre s'ala [8]
Et d'autre matiere parla.
Li plufeurs [9] qui ce efcouterent,
En foufriant les mos noterent.
Le Chevalier qui ce oy,
De ces mos point ne s'esjoy;
Esbahis fut, & ne dift mot;
Et quant le geu [10] tant duré ot, [11]

1. Si jamais, *si unquam*. 2. Vante. 3. Car je n'en eus jamais. 4. Je ne vous dedis point, je vous en crois, *malè credere*. 5. Paroît, *paret*. 6. Paille, *stipula*. 7. Sans delai. 8. Auffitôt elle alla à un autre. 9. La plus grande partie, plufieurs d'entre eux. 10. Jeu, *jocus*. 11. Eut.

Que demandé ot tout entour,
La Royne chascune autour
Li redemanda, c'est usages.
Son cuer etoit soultis [1] & sages
[2] Chascuns respondit sagement,
Sans penser, sans atargement. [3]
Quant le tour au Chevalier vint ;
De la ramposne [4] li souvint,
Volenté ot de revengier ;
Si li a dit sans atargier ; [5]
Dame, respondez moi sans guile [6]
A [7] point de poil à vo poinille ?
Par foi, ce dist la Damoiselle,
Vezci [8] une demande belle,
Et qui est bien assise à point,
Sachiez qu'il n'en y a point.
Cil li dist de vouloir entier, [9]
Bien vous en croi, quar à sentier

1. Subtile, adroite. 2. A supprimé. 3. Retard, *tarditudo*. 4. Voyez le 1. vers. 5. Tarder composé de *tardare*. 6. Tromperie & ruse. 7. Y a-t-il du poil. 8. Voici, *vide hic*. 9. Franchement, sans deguisement.

Qui eſt batus, ne croiſt point d'erbe.
Cil qui oïrent ceſt proverbe,
Commencierent ſi grant riſſee,
Pour la demande deſguiſſee,
Que cele en fu forment [1] honteuſe;
Qui devant eſtoit convoiteuſe
De choſe demander & dire
De quoi les autres feiſt rire.
Or fu ſon cuer ſi esperdus, [2]
Que tout ſon deduit fu perdus
Et lui fu ſa joie faillie, [3]
Car devant etoit baude & lie [4]
Et mout plaine d'envoiſement, [5]
Ne ſe ſot plus cortoiſement
Le Chevalier de li vengier;
Ne la volt mie ledengier, [6]
Mais groſſement la rencontra,
Et ſa penſſee li monſtra,

1. Fortement. 2. Déconcerté.
3. Manquée; finie, fallere.
4. Ces deux mots ſignifient joyeuſe, gaviſa & læta. 5. Gaieté.
6. Inſulter, maltraiter, lædere.

Si come a lui ot fait la sienne.
Car il n'est feme terriene
Qui ja peust un home amer,
Mes [1] qu'ele l'eust diffamé.
D'estre mauvais ouvrier en lit;
Et faire l'amoureux delit, [2]
Et sus ce point fu ramposnez;
Bien savez le cox [3] chaponez;
Est as gelines [4] mal venus:
Ainsi home qui est tenus
A mal ouvriers, est dechaciez;
Entre fames, bien le saciez
Ce seront Nonains ou Beguines;
Si come chapons entre gelines.
Le Chevalier qui bien savoit,
Que le cri de tele chose avoit [5]
Pour la ramposne ot cuer dolent;
Si ot de soi vengier talent. [6]

1. Lorsque. 2. plaisir, *delectamentum.*
3. Cocq, *gallus.* 4. Poulles, *gallina.*
5. Qu'il en étoit bruit.
6. Envie, volonté.

[1] Il conoiſſoit, ce puet bien eſtre,
De cele la maniere & l'eſtre,
Ou aucune meſcreandiſe
Couru en la marcheandiſe
Qui voult fere de mariage,
Si li deſcouvri ſon courage,
Et ſe cele ſe fuſt teüe,
Ja ne li fuſt ramentue [2]
Ceſte choſe. Vous qui oez [3]
Ceſtui conte, entendre poez
Que li voir gas [4] ne valent rien,
Poi [5] en voit-on avenir bien.

1. Les ſix vers qui ſuivent font connoître que ce Chevalier avoit recherché cette Dame en mariage, & qu'en la marchandant, il avoit connu ſon caractere; & lui avoit découvert ſa penſée. Car ſi elle avoit gardé le ſecret, le Chevalier ne lui auroit pas rappellé ſa turpitude.

2. Ramentue, *in mentem remittere.*

3. Oez entendez, *auditis.*

4. Les railleries véritables.

5. Peu.

Aventure eſt quant bien en chiet [1]
On voit ſouvent qu'il en meſchiet. [2]
Du bien cheoir ſai poi nouvelle [3]
Rimé ai de rime nouvelle,
L'aventure que j'ai contée,
Diex gart ceulx qui l'ont eſcoutée.
Amen, ci prent mon conte fin,
Diex vous doint a tous bone fin.

1. C'eſt un hazard quand il en arrive bien.
2. Arrive mal, *malè cadit.*
3. Je n'ai point connu qu'il en ſoit arrivé bien.

Explicit.



GLOSSAIRE

Des mots hors d'usage contenus en ce Volume & leurs étimologies. Avec plusieurs mots qui sont actuellement en usage, & dont les étimologies ne sont pas parfaitement connues.

A.

ABANDON. Ce mot dans nos anciens Auteurs, étoit non seulement substantif, mais encore adverbe. On peut sans periphrase doner la juste definition du substantif, l'abandon est un don abondant, & sans restriction : à l'égard de l'adverbe, il signifie, sans reserve, abondamment, sans gêne, sans delai, vîte, promptement, sans hesiter, sans ménagement, sans difficulté, sans con-

trainte, ſans balancer. J'ai un grand nombre de citations pour prouver ces différentes adaptations. Et c'eſt dans la ſignification, ſans delai, promptement, que l'Auteur de l'Ordene de Chevalerie l'a employé au vers 264. Il explique les quatre principaux devoirs auxquels ſont aſtreints les Chevaliers, le premier, c'eſt

Qu'il ne ſoit à faux jugement
N'en liu où il ait traïſon,
Mais toſt s'en parte à *habandon*.

Ce mot quoiqu'écrit avec une h. au commencement, comme il l'eſt dans pluſieurs manuſcrits, cela ne change rien. Cette lettre a été ajoutée à bien des mots & retranchée à d'autres. Voyez le diſcours ſur la Langue Françoiſe. Ainſi ſon étimologie eſt certaine & vient du Latin *abundans donum*, & d'*abundanter*, comme

ABANDONER, d'*abundanter donare*.

Acconsuivre, atteindre, *consequi.*

Adés est un adverbe qui signifie, toujours, *semper*, dans le manuscrit de S. Bernard fol. 43. il y a » *ades* est » novel ceu qu'*adés* renovelet les cuers.« Semper *igitur novum*, *quod* semper *innovat mentes.* Il vient du verbe *adhærere*, au participe *adhæsum*, duquel verbe nos anciens ont fait les mots adeser, adoiser, & non pas du mot doigt.

Adonc, adont: alors, *Tunc.*

Adouber, habiller, équiper, armer, garnir, arranger, faire un Chevalier, le revêtir & armer des vêtemens & armes de la Chevalerie: du mot Latin *adaptare*, qui a ces significations, & non pas d'*adoptare* adopter, comme le prétend M. Du Cange. Roman d'Auberi.

Mult se hasterent pour lor maus anemis,
Raoul l'*adoube* qui estoit ses amis,

Premiers li chauce ſes eſperons maſſis,
Et puis li a le branc ou coſtel mis,
En col ſe fiert, (*a*) ſi com il ot apris.

On dit encore adouber un vaiſſeau; & ce terme uſité au jeu de trictrac, eſt pour avertir que, lorſque l'on touche aux dames ou aux fichets, on ne les touche point pour jouer, mais pour les arranger.

Affier, afier, aſſurer, promettre; doner ſa foi, du Latin *fides*, *affirmare*. Voyez le 61. vers de l'Ordene de Chevalerie.

Ains, ainc, avant, *antè*, d'où ainſné *antè natus*. Il y a deux anciens proverbes qui diſent, qui *ains* naiſt, *ains* paiſt, on lie bien ſon ſac *ains* qu'il ſoit plains. Cet adverbe ſignifie encore mais, jamais.

Amer, aimer, *amare*. Ce n'eſt gué-

(*a*) Voilà encore une preuve de la colée, c'eſt-à-dire ſouffler.

res qu'au seiziéme siecle que l'on a ajouté l'i communement.

AMONT est un adverbe qui signifie en haut, & comme il se trouve écrit tout de suite dans les manuscrits *amont*, il faut lire à mont, *ad montem*, en montant. Le traducteur des Dialogues de S. Gregoire dans le douzieme siecle s'en est servi pour dire ci-devant plus haut. » Un poi plus *à mont*, Pirres, » toi conplainsist toi nient avoir veüt » l'anrme d'un morant. » *Paulò* superius, *Petre quæstus es morientis cujusdam animam te non vidisse*. Les matelots se servent encore de ce mot.

AMORDRE, verbe composé de *mordere*, dont les anciens Auteurs se servoient pour signifier s'attacher, s'appliquer, s'adoner. Rutebeuf dans son dit des Jacobins, dit

Cil Diex par sa mort
Vout le mort [1] d'enfer mordre,

1. C'est là *morsus*, morceau.

Me vuelle s'il li pleaist
A ſon amour *amordre.*

Et dans ſa complainte ſur la mort du Comte de Poitiers.

Qui aime Dieu, & ſert & doute,
Volentiers ſa parole eſcoute;
Ne crient maladie ne mort
Qu'à lui amer de cuer s'amort.

Et au vers 93. d'Hue de Tabarie, il ſignifie faire, entreprendre.

Anemi, enemi, *inimicus* en général; mais les anciens Auteurs, imitant l'Ecriture ſainte, ſe ſont très-ſouvent ſervi de ce mot pour ſignifier le Diable: témoin le traducteur des Dialogues de S. Gregoire Liv. 3. Chap. 4. » Gieres » comandar ke om l'apareilhaſt à ſoi, » & ſegurs entrat en celei por ſoffrir » les batailles del ancien *anemi* » *In eis igitur ſibi parari præcepit, ſecuruſque illam antiqui* hoſtis *certamina tole-*

raturus intravit. Et dans la Coutume de Beauvoisis Chap. 2. » Mais il avient » que li *anemis* qui met tout son pooir » en decevoir home & fame pour traire » les ames en pardurables paines, fet » aucunes fois, quant Dieu li sueffre, » avenir les choses pour lesquelles les » sorceries sont fetes. Voyez Hue de Tabarie vers 209.

Aorer, adorer, prier, *adorare* & *orare*, dans le miracle de Notre-Dame qui fut au tournoiement c'est honorer, *honorare.* Voyez le vers 89.

Guyot de Provins parlant des Moines de S. Antoine qui ne servoient pas Dieu bien exactement.

> Saint Antoine guerroient il,
> Estrangement le tienent vil,
> De rien ne le doivent servir,
> Ne aorer, ne obeir,
> Ne en huevre, [1] ne en Eglise.

1. Œuvre.

On appelloit ancienement le Vendredi saint, le Vendredi aoré.

Appareillier, appareilhier, préparer, orner, dispofer, arranger, penser une plaie, rendre convenable, & même préméditer, *apparare* qui a toutes ces significations, & j'ai des citations pour les justifier. Je me dispenserai de les rapporter : comme ce mot dans Hue de Tabarie est employé pour préparer, dispofer, je n'en mettrai qu'une ici tirée des Dialogues de saint Gregoire Liv. 4. Chap. 25. » Un petit » avant que il moruft, il apela son ser- » jant, si comendat que om lui *appa-* » *reilhast* vestimens pour eissir. » *Paululum antequam moreretur vocavit puerum suum*, parari*que sibi vestimenta ad procedendum jussit*.

Voyez le vers 380. de l'Ordene de Chevalerie.

Atourner, signifie comme appareiller, parer, orner, ajuster, & a aussi

toutes les autres significations. Il vient du Latin *adornare* par le changement du d en t qui sont deux lettres dentales & linguales qui se prononcent presque de la même façon, & dans les anciens manuscrits ces deux lettres sont si ressemblantes, qu'il faut bien y prendre garde pour ne les pas confondre. Voyez le miracle de Notre-Dame qui va au tournoiement au 4. vers, où il signifie faire, célébrer le service divin.

AVAL, ce mot est écrit tout de suite dans les manuscrits, mais il faut lire à val, *ad vallem*, en descendant en bas, d'où avalement, action de descendre, & descente, &

AVALER, descendre qui n'est plus usité que pour exprimer l'action de faire descendre la nourriture & les boissons dans l'estomach : & de là, notre mot Carnaval, c'est-à-dire qui avale les viandes, *caro* & *vallis*.

AU-DIEU PLAISIR, la particule de

ſupprimée preſque toujours anciennement, *ad Dei placitum.*

Aus, Aux, eux, *eis.*

Autel écrit de ſuite dans les manuſcrits, mais il faut lire au-tel. Ce mot eſt adjectif & adverbe.

Comme adjectif, c'eſt ſemblable, pareil, & vient de *ad* & *talis.* Coutume de Beauvoiſis Chap. 41. » Le Souſeſtabli, c'eſt-à-dire Procureur Subſtitué, » a *autel* pouvoir come le dit Pierre » ſe il eſtoit preſent. »

Comme adverbe c'eſt pareillement, ſemblablement, de même. Gautier de Coinſi parlant d'un jeune enfant, fils d'un Juif, qui voyant ſes camarades communier à Pâque, en fit autant.

Vit communier
Pluſieurs Clerçons à un monſtier,
Entre aux ſe miſt pour fere *autel.*

Cet enfant fut jetté par le pere en une

fournaise ardente, où il fut préservé par la Vierge qui le couvrit de sa touaille, c'est-à-dire de son voile.

AUTRESI, de même, semblablement, comme *alter similis* par abbreviation. Dans l'Image du Monde.

Lors s'est li Rois engenoillez,
Simplement li chaï as piés,
Et tuit si Baron autresi.

C'est-à-dire que le Roi se mit à genoux devant un Philosophe & tomba, *cecidit*, à ses pieds, & tous ses Barons, c'est-à-dire les Seigneurs en firent tous autant.

B.

BARNAGE par abbreviation de Baronage qui signifie les homes, les sujets d'un Roi, d'un Prince, les homes qui sont à sa suite.

BARON, home fait, *vir*, un home à la suite d'un Roi, un sujet puissant,

un mari, & qui vient réellement du Latin *vir*, à l'ablatif *viro*, dont la basse Latinité a fait Baro. Voyez mes observations en tête de cet Ouvrage. J'ai une longue dissertation sur ce mot dans laquelle je discute toutes les fausses étimologies de nos anciens Auteurs. Je ne rapporterai qu'une seule citation ici pour en démontrer la solidité. S. Gregoire dans ses Dialogues rapportant que S. Paul n'avoit pas dédaigné d'entrer dans le détail du ménage, le traducteur s'exprime ainsi : » Ke il fut meneiz as se-
» creis choses del tiers ciel, & ne ke-
» dent reflekist l'oelh de sa pense par
» compassion à ordineir lo lit des ma-
» riez disans, li *barons* rendet la dete
» à sa feme, & la feme semblablement
» à son *baron.* » *Quod ad cœli tertii secreta ducitur, & tamen mentis oculum per compassionem reflectit ad disponendum cubile conjugatorum dicens: Uxori* vir *debitum reddat, similiter & uxor* viro. I. Cor. 7. 6.

Dans les Sermons de S. Bernard les mots *virilis*, & *viriliter* sont rendus en François par bernil, & bernilement.

Bel, beau, agréable, *bellus*. Ancien proverbe : N'est si bel rendre com laissier à prendre.

Bellement, *bellè*, agréablement, sans hâte, sans bruit. Il subsiste encore un proverbe en Bourgogne, qui dit : Qui a faim ne peut manger bellement.

Joinville dit en parlant du Seigneur d'Entraches qui étoit malade, & qu'il alloit visiter. Un de ses escuiers nous vint à l'encontre dire que nous allissions bellement de paeur de l'esveillier. Marot encore a dit :

Que Dieu te doint venir tout bellement.

Berbis, aujourd'hui brebis : le b changé en v fera le mot Latin *vervex*, *vervicis*.

Besloy, Loi renverſée, Loi contraire, *verſa lex*. Voyez le vers 446. de l'Ordene de Chevalerie..

Bestourner, renverſer. Ancienement l'Egliſe de S. Benoiſt à Paris étoit appellée S. Benoiſt le Beſtourné. Preſque tous nos anciens Auteurs ont pris ce mot à contre-ſens, & l'ont appellée le bien tourné, & conviennent en même temps, que c'eſt parce que la principale entrée étoit rue S. Jacques, au Levant, & le chevet ou chœur étoit expoſé à l'Oueſt. Mais ils n'y ont pas réfléchi : pour qu'une Egliſe fût bien tournée, il falloit que le chœur fût toujours au Levant, & ancienement cela s'obſervoit très-ſcrupuleuſement. Toutes les ancienes Egliſes, & même les moindres Chapelles, ſoit à Paris, ſoit en province, ſoit même à la campagne, étoient toujours au Levant. On prétend que c'eſt la Reine Marguerite, qui à Paris, a pour ainſi dire enfreint cette loi, en

faisant bâtir l'Eglise des Petits Augustins Fauxbourg S. Germain.

Biaux, Biax, beau, bien, corrompu de *bellus*.

Blasme, Blasmer, mots formés de *blasphemus* qui se trouve dans la Bible.

Bran, Branc, signifie dans tous les anciens Auteurs, une épée, un glaive, un coutelas, un sabre. Le Reclus de Moliens dans son *Miserere* strophe 104. en parlant de S. Martin, dont la charité alla jusqu'au point de partir son manteau en deux pour revêtir un pauvre, blâme les gens d'Eglise de son siecle sur leur peu de charité. Celui là, dit-il,

N'est pas de l'Ordene S. Martin,
Qui en yver par la bruine,
Partit de son *branc* acherin [1]
Son mantel au povre el chemin,
N'est mais [2] ne Martins, ne Martine.

1. D'acier. 2. Plus.

Nos

Nos Auteurs, comme Du Cange, Ménage, & autres le font venir du mot branche : en ce cas, il viendroit du Latin *brachium*, & non, comme dit Ménage de *brancea*. La lettre f s'est souvent changée en b; ne pourroit-il pas venir de *frangere*, *fractum* ? J'avoue que je ne lui ai point trouvé d'autre origine : de froier, *frangere*, on a dit broier.

Brave, est un home qui par sa valeur, par ses belles actions a mérité une récompense, le *brabeion*, ou *bravium*, comme dans les Epîtres de S. Paul aux Corinthiens. On sçait que les récompenses de ceux qui emportoient le prix, consistoient souvent en des ornemens, soit des courones, soit des habillemens, & ils en étoient couverts ou revêtus sur le champ de bataille. De là lorsque nous disons d'un home qui est bien vêtu, il est bien brave, nous entendons dire qu'il est vêtu comme un home qui a remporté le *bravium*. On s'est même

ſervi du mot *bravion* en François pour ſignifier récompenſe, comme dans le Pr 'ogue des Actes des Apôtres par perſonages. » Car ce nous eſt un but » de vertus & blanc d'innocenſe prefix, » duquel qui plus aprochera, plus juſte » ſera, & en portera le *bravion.* » Et cite ce paſſage de S. Paul, *Multi quidem currunt ; ſed unus accipit* bravium.

C.

CAIERE, CHAIERE, Chaire, Chaiſe, du Latin *Cathedra. Miſerere* du Reclus ſtrophe 4.

Je voi mervoilles hui ceſt jour,
Dont ſainte Gliſe eſt couſtumiere
Ele fait lampe ſans lumiere,
Car on met le fol en *caiere*,
Et chil qui ſont de ſens majour,
Sont vil, & rebouté arriere.

CAITIS, CETIS, CHAITIF, CHAITIS, CHETIF, CHEITIF, malheureux, infortuné, captif, de *captivus.*

CAITIVAISON, CHETIVOISON, malheur, infortune, captivité, *captivitas.* Sermons de S. Bernard fol. 21. » Granz » priheires est Criz ki montans en halt, » moinat la chaitivaison en chaitiveie. » *Magnus prædator Christus, qui ascendens in altum*, captivam *duxit* captivitatem. Voyez le vers 370. de Tabarie.

CAMBRE, chambre, *camera*, come marbre de *marmore.*

CAUCHE, soulier, chaussure, de *calceus*, d'où

CAUCHER, chausser, *calceare.*

CAUCHEMENTE, chaussure, *calceamen*, *calceamentum.*

CEMBEL, CEMBIAUS, tournoi, assemblée.

CHAINDRE, ceindre, *cingere*, le g changé en d.

CHAINTURE, ceinture, *cinctorium.*

CHAINTURETTE, petite ceinture.

CHALZEMENT, *calceamentum.* Voyez Coiffe.

Champaigne, champ, campagne; *campus.*

Chanter. Ce mot venant de *cantare*, signifie seul, célébrer le sacrifice de la Messe. Dans Gautier de Coinsi, il y a un miracle intitulé, » D'un Provoire qui » chantoit toujours de Notre Dame. » C'est-à-dire que quelques Fêtes que ce fussent, il ne disoit que la Messe de la Vierge; l'Evêque le suspendit, il mourut; & fut enterré dans un fossé, mais la Vierge le fit exhumer & mettre au lieu le plus éminent du *cimentire*, (cemetiere.)

Char, chair, *caro.*

Chaveus, cheveux, *capilli.*

Chaus, pour ceux.

Cherir, Chierir, Chere pour bone reception, bons mets, Chere pour signifier le visage; tous ces mots vienent du Latin *carus*, faire bone chere à quelqu'un, le bien recevoir, lui faire bone mine, n'est-ce pas le regarder

comme une persone précieuse? lui faire bone chere en mets, c'est lui doner des mets prétieux & chers, c'est-à-dire qui ont couté bien de l'argent, qui sont rares & prétieux; une chose que nous tenons pour chere, qui nous couté beaucoup, elle nous est prétieuse. Et si on a donné ce nom au visage, avons nous quelque chose de plus prétieux, de plus agréable que le visage? C'est une ridiculité de deriver ce mot de celui de *cara* dans la basse Latinité, ce Latin barbare a été formé du vrai Latin en le corrompant, comme nous l'avons corrompu en formant la Langue Romance ou Françoise. De là on a dit chiere lie, *læta facies*, chiere haitie, *hilaris*, chiere basse, *consternata facies*, chiere laide, *læsa facies*, chiere levée, *facies levata*, chiere morne, morte & mate, *macerata facies*, chiere hardie, *facies audax*. De là cherer, chierer, cherir, faire fête, tenir cher.

Chest, Cheste, celui ci, celle là, *iste*, *ista*.

Chist, id. *iste*.

Chou, cela, *hoc*.

Cheste, celle là, *ista*.

Cist, celui là, *iste*.

Coiffe, coeffe, est une chose qui sert à environer, couvrir quelque chose que ce soit. Ce mot est un de ceux dont on peut dire qu'il a bien changé sur la route, car il vient de loin. C'est le Latin *sepes*, qui signifie une haie, une clôture. J'ai remarqué que le c & l's étoient la même chose; que l'f & le p. étoient aussi employés indistinctement l'un pour l'autre, comme *caput*, chef, Philosophie, Filosofie &c. Nos anciens Auteurs de *sepes* ont fait seif pour haie. Il y a un proverbe du douzieme siecle qui dit: » Au plus bas passe-on la *seif*, » c'est-à-dire que si quelqu'un veut franchir une haie, il ne choisit pas l'endroit le plus élevé, de même dans l'exécution

d'une entreprise, on choisit toujours les moyens les plus faciles pour la mettre à fin. Le Reclus de Moliens dans son Roman de Charité strophe 124. a écrit le mot soif pour haie; le Lecteur ne sera pas fâché de connoître cette strophe par laquelle il fait voir qu'il est dangereux que deux personnes de different sexe soient enfermées sans un tiers.

Des closture est mout perilleuse
Estre seul, & mout dangereuse
Et chil & chele sans le tiers,
C'hest une paire venimeuse:
Teus paire ne peut estre huiseuse.
Bos n'est pas sans forestiers.
Ne courtieus de les l'autre entiers
C'on i fache souvent sentiers
Sans murs & sans *soif* espineuse
Chil & chele vient volentiers,
Et est l'uns à l'autre rentiers
De ses flours par rente honteuse.

Le traducteur des Dialogues de saint Gregoire Liv. 1. Ch. 3. rapporte qu'un voleur alloit voler les legumes du jardin d'un Convent & dit : » Or li lerres » avoit acoustumeit venir, & par la » *soif* monteir, & repunsement les i » otes en voies porteir. » *Fur vero venire consueverat, & per* sepem *ascendere, & occultè olera auferre.* Et plus bas : Le Frere qui avoit soin du courtil s'en étant apperçu, il commanda à un gros serpent de s'étendre au milieu du sentier, qui effraya le larron, Lerres. » Dunkes vint li lerres solunc la cous- » tume que il soloit, si montoit lo *soif*, » & quant il metoit le piét el corsil, » si vit sodainement ke li serpans tendus » avoit la voie close, or il espouris, der- » riere soi meisme chaït, & ses piés » aerst par lo chalzement en une stache » de la *soif.* » *More solito fur advenit, ascendit* sepem, *& cum in hortum pedem poneret, vidit subito quia extensus*

ſus ſerpens clauſiſſet viam, & tremer factus poſt ſemetipſum concidit, ejuſque pes per calceamentum in ſude ſepis *adhæſit.* Gautier de Coinſi dans ſes miracles de Notre-Dame, manuſcrit de S. Germain N°. *1356.* décrivant la maiſon d'une pauvre vieille femme,

La fame eſtoit une vieillette,
En une povre coſtelette,
Et en une povre maiſonette,
Cloſe de pieus & de ſauciaus.
Com une viez ſous à porciaux
Maint jours avoit peſant & triſte,
Pou pain ſouvent, & mal giſte
En ſa maiſon cloſe de *coif*,
Avoit ſouvent & faim & ſoif.

Par cette deſcription on voit que cette maiſon n'étoit proprement qu'une clôture faite avec des piquets & des perches de ſaules, ce qui formoit préciſement une haie, une ſoif, & qui eſt écrit coif.

. Dans Joinville page 124. du manuscrit du Roi, on lit ce serment: » Par » la Quoife Dieu, ainsi com le Comte » de Soissons juroit, encor parlerons » nos de cette journée es chambres des » Dames.

Quelques persones m'ont déja objecté que ce mot pourroit bien dériver de *caput*, & que ce serment du Comte de Soissons, pourroit être entendu de la tête Dieu; mais je leur ai fait voir que ce serment n'avoit nul trait à la tête, parce que dans ces temps reculés on juroit par toutes les parties du corps, par le sang, &c. Je leur ai fait voir un miracle de Gautier de Coinsi Liv. 2. Chap. 15. d'un ribaut, qui ayant perdu tout son argent, & même jusqu'à ses braies, au jeu des dez, démembra Dieu, c'est-à-dire jura par les froissures, les courailles, les entrailles de Dieu, par le poumon, le foie, les plaies, c'est-à-dire comme on dit à présent,

il prit Dieu par tous les bouts, ou par les pieds & par la tête, il jura même la boutine, ou boudine de S. Fiacre, c'eſt-à-dire ſon nombril, mais il ne voulut jamais démembrer Notre-Dame, & dit pour raiſon,

Se je corroçoie Notre-Dame,
Qui me feroit ma pais à Dieu?

Or quand le Comte de Soiſſons juroit ainſi la Quoiffe Dieu, il entendoit par cette coeffe un voile pour ainſi dire, qui enveloppe les parties nobles de l'home, comme le cœur, le foie, la rate, & c'eſt ainſi que les Charcutiers appellent un pareil voile qui couvre les mêmes parties du cochon.

Et pour prouver que ce mot coiffe doit s'entendre de ce qui ſert à couvrir, à envelopper quelque choſe que ce ſoit, je ſuis forcé de citer ces vers du Fabliau de Boivin de Provins.

Yſane va avant couchier
Et moult pria à Dant Fouchier,
Pour Dieu que il ne la bleçaſt.
A donc convint que il oſtaſt
La coiffe au cul pour fere l'uevre,
De ſa chemiſe la deſcuevre.

Je ne penſe pas que ces preuves puiſſent laiſſer aucun doute ſur cette étimologie.

Coiter, exciter, preſſer, *coexcitare.*

Colée vient du Latin *colaphus*, un ſouflet, un coup, que l'on écrivoit autrefois colps, & cols.

Guyot de Provins parlant de Dieu,

Il eſt miſericors & pis,
Mes ſa venjance eſt moult ſoltis,
Moult donc Diex fieres colées;
De tantes grans en a donées,
Dont il nous deuſt bien membrer,
Aſſez en ſauroie nomer.

Dans un conte du manuſcrit du Roi N°. 7218. intitulé Gautier d'Aupais.

Il a pris un baſton, d'uſqu'a dis colps
l'en charge.

Compagnon. Voyez tous les Auteurs qui ont écrit ſur notre Langue, combien de divers ſentimens ſur l'étimologie de ce mot! les uns le font venir de *cum* & *panis*, les autres de *pagus*, les autres de *combino*, d'autres du Celtique, & enfin d'autres de *combenno*, *qui eodem curru utitur*. Mais ſans aler chercher ſi loin, un compagnon eſt l'aſſocié d'un autre, il eſt joint à lui, il a ſa compagnie; compagnon vient de compagnie, qui eſt le mot Latin tout pur à l'ablatif *compagine* de *compago*, qui ſignifie aſſemblage.

Compains, compagnon.

Congier, chaſſer, expulſer. Vers 440. d'Hue de Tabarie du verbe *conjicere*.

Conjoier, ſe rejouir enſemble, *congaudere*, joie, *gaudium*.

Conquerre, Conquester, acquerir, gagner, profiter, l'un eſt formé de l'infinitif, & l'autre du participe d'un verbe compoſé de *cum*, & *acquirere*, *acquiſitum*.

Cose, choſe, l'un & l'autre de *cauſa*.

Costelette, petit corſet, diminutif de cote, *coſta*, parce que cet habillement ne paſſoit pas les coſtes. Voyez coiffe.

Courchier, Courechier, courroucer. Ménage & d'autres le font venir de *coruſcare*, éclater, briller, reluire, éblouir; mais ne feroit-il pas plus analogue à *corrodere*, au participe *correſum*, un home en courroux eſt rongé.

Cors, Cort, Court, cour, nous ne l'écrivons plus que de cette façon par un r final. Cependant il y a bien des remarques à faire ſur ce mot, la cour d'une maiſon ſe devroit écrire cors, venant du Latin *cors* dans Vitruve, qui

signifie en effet la cour d'une maison. Cort ou Court pour signifier la suite d'un Roi & d'un Grand. Tous nos Auteurs font venir ce mot de *cors* ou *cohors*, mais il ne faut pas s'arrêter au premier; il est bien vrai que *cohors* signifie outre une cour de ferme ou métairie, troupe de soldats, train, équipages, régiment, garde d'un Prince, d'un Intendant, & des archers. Je pense qu'il vient plutôt de *cortice*, ablatif de *cortex* qui est notre mot François cortege. En effet qu'est la cour d'un Roi ou d'un Grand, sinon un assemblage de persones qui l'environent, qui sont autour de lui. De là les mots courtisan, courtois, courtoisie, courtoiser.

De là encore notre mot courtine d'un lit, parce qu'elle environe le lit, la courtine d'une ville de guerre qui environe la ville.

De là le mot courtil jardin, parce que c'est un morceau de terre environé

de murs ou de haie, courtieus qui ſignifie la même choſe. Voyez Coiffe.

Creanche, foi, promeſſe, engagement.

Creanter, promettre, s'engager, de *credere.*

Criemer, Criembre, craindre, de *tremere*, par le changement du t en c. comme *cremor*, & *crimor*, crainte, de *tremor.* Commentaire ſur le Pſeaume 51, » Li juſte verront ſon deſtruie-
» ment par les eſcriptures qui teſmoi-
» gnent que Doech & li autre mal
» faiſant ſeront travailliez en enfer,
» & *criembront* en ceſt ſiecle. » Et au Pſeaume 111. » Beneit li biers qui *criem*
» noſtre Seigneur. » *Beatus vir qui timet Dominum.*

Sermons de ſaint Bernard fol. 115.
» Convertis aſſi à lui ta *crimor*, car
» perverſe eſt tote cele *crimors* dont tu
» dotes aucunes choſes fors lui, ou ne
» mie par lui. » *Convertatur etiam ad ipſum*

ipsum timor *tuus, quia perversus est* timor *omnis quo metuis aliquid præter eum, aut non propter eum.*

Cruels, cruel, *crudelis.*

Cuens, Comte, *Comes.* Dans la complainte sur la mort du Comte de Poitiers, treiziéme siecle.

Partis est li Cuens de cest siecle
Qui tant maintins des boens la regle.

Sur celle du Comte de Nevers.

Eudes ot nom, prudome & sage
Cuens de Nevers au fier corage.

Cuider, Cuidier, présumer, s'imaginer; ce mot est verbe & substantif : anciens proverbes. » En un mui de cuidier n'a » pas plain poing de savoir.

» Plus vaut ce qui est en verité, que » ce qui est en cuider.

» Cuider fait souvent l'home mentir,

» Tex cuide vengier sa honte qui » la croît. » Tex cuide ferir qui tue.

Un Auteur anonime cité par Ménage dérive ridiculement ce mot du Grec *glorior*, voyez Ménage, qui le fait venir de *cogitare*. Caseneuve, grand Teudesque, dit qu'il vient de l'ancien Teudisque kedanca, *cogitatus*.

Je pense que cuider, étant une croyance incertaine, une présomption, vient du Latin *quidam*, dont on a fait ce verbe & ce substantif, au surplus l'origine que done Ménage est la meilleure, étant la plus raisonable, quoi qu'il n'y ait gueres de ressemblance entre cuider & *cogitare*.

D.

DAMAGE, mieux que domage, parce qu'il vient de *damnum*, *damnum generare*, damager.

DANGER, DANGIER, nos anciens Au-

teurs n'entendoient point par ce mot, peril, comme nous l'entendons à présent; ils entendoient, obstacle, difficulté, retard, délai, contredit, défense; il signifie même dans quelques Auteurs, dépendance, comme dans le Roman de la Rose.

Chascun si l'appelloit sa Dame,
Et craignoit comme riche fame,
Toutes se mettent dans son dangier,
Et la veut cascun calengier.

L'Auteur parle de la fortune, chacun la veut *calangier*, c'est-à-dire que chacun dispute à qui l'aura.

Dans les enseignemens de Trebor.

Ne fai pas *dangier* de toi rendre;
Tant plus volentiers te rendras,
Et plustost à merci seras.

Dans le fabliau de Coquaigne non imprimé.

Par les chemins & par les voies
Trouve l'en les tables assises,
Et dessus blanches napes mises,
Si i pueent boire & mengier
Tous ceus qui vuelent sans dangier,

Voyez les fabliaux du Prêtre crucifié & la Robe vermeille imprimés. Quant à l'étimologie de ce mot, M. Ménage la tire de *damnum*, je ne vois pas quel rapport ces deux mots ont ensemble. Le changement du t en d fait toute la difference du mot Latin & du François, *tangere*, faire une chose sans danger, sans difficulté. C'est comme nous disons ne point tâtoner, qui vient de la même source au supin *tactum*.

De. Cette particule est presque toujours supprimée dans les anciens Auteurs, on disoit le service Dieu, & c'est ce qui a fait dire à l'Auteur du Glossaire du Roman de la Rose, que le mot Dieu étoit aussi adjectif & signifioit divin.

Dé, Dieu. Voyez le vers 437. d'Hue de Tabarie, taule Dé, table de Dieu.

Deffaée, deffendue, prohibée, *deffenſa.* Voyez le vers 387. Tabarie.

De legier, adverbe, facilement, du Latin *leviter*, comme legier, facile, de *levis.*

Delez, à côté, proche, *de* & *latus.*

Délit, Déliter, plaiſir, avoir du plaiſir, *delectamentum*, *delectare.*

Délit, crime, *delictum.*

Démenir, conduire, s'agiter, agir, de *minare.*

Denoient, inutilement, mais au vers 156. de Hue de Tabarie, c'eſt en quelque façon, de néant, qui vient de *nihil ſtans*, qui n'exiſte pas.

Départir, partager, diſtribuer, partir, s'éloigner, composé du verbe *partiri.*

Desor, Desore, de *hac hora.*

Despire, mépriſer, *deſpicere.*

Des-roi, déreglement, trouble,

peines, embarras. Voyez le vers 19. de Tabarie; de *regula*, ou *radius*, rayon, on a dit un rai, un roi, royere pour raie.

DESTOURBANCHE, trouble, embarras, ruine, destruction, *disturbatione*, ablatif de *disturbatio*.

DESTOURBIER, idem *disturbare*.

DEVISER, expliquer, exposer. Voyez le vers 256. de Tabarie.

DEUX, Dieu.

DISTRENT, au préterit, ils dirent *dixerunt*.

DIU, Dieu.

DOI, deux, *duo*, & non pas dits, *dicti*, comme on le voit dans la Paléographie de M. Pluche; qui cite une Passion de notre Seigneur qui est à Saint Victor connue sous le nom des Heures de la Reine Blanche, pag. 218.

> Ki ce sunt li doi juis briement le vos
> dirai.

Il s'agit de la flagellation de notre Seigneur par deux Juifs. Voyez le vers 211. de Hue de Tabarie » li doi tren-» chans d'une épée. » Ce n'eſt pas la ſeule faute qui ſoit en cet ouvrage, j'avois ancienement averti le Libraire, & j'avois offert d'en doner une note pour les reformer dans les nouvelles éditions, mais il n'en a fait aucun cas; il aime mieux des fautes: & il y en a de très-groſſieres, que je releverai dans le temps.

DOINST, done, au ſubjonctif *donet.*

DRÉCHER, nous écrivons à préſent dreſſer, du Latin *dirigere*, d'où notre mot droit.

DROITURE, vient de la même ſource, & ſignifie juſtice, équité.

Bien eſt droiture, il eſt juſte.

Voyez Tabarie vers 188.

DUEIL, chagrin, *dolere.*

Dui, deux, *duo*.

Dusques, jusques, *usque*.

Du tout en tout, entierement; *de toto in totum*.

E.

Eage, âge, *ætas*, *ætate*.

Els, yeux, *oculi*.

Embler voler, enlever, il y a un commandement de Dieu ancien qui dit:

Les biens d'autrui tu n'embleras,
Ne retiendras à escient.

De toutes les étimologies de ce mot qui sont dans Du Cange, Ménage, Borel, Ragueau & autres, je n'en trouve point d'assez satisfaisantes, je les discute toutes dans mon grand Recueil. Celle que je préfererois seroit celle d'*evellere*, qui signifie enlever; on a seulement ajouté la lettre m & changé l'v en b.

Embler,

Embler, s'Embler, signifie aussi se soustraire, s'échapper d'un lieu. Voyez le fabliau de Frere Denise vers 124.

Dedens tiers jours s'en est emblée
De la mere qui la porta.

Encontrer, rencontrer quelqu'un, se trouver face à face, *in contra ire.* Voyez le Tournoi de Notre-Dame vers 59.

Endenteure, ce mot est ainsi dans le manuscrit du Tournoi de Notre-Dame au penultieme vers, mais il faut lire en-denteüre, au temps que les dents viennent, poussent, de *dens.*

Endui, tous les deux, *ambo duo.*

Enfechon, petit enfant, *infantulum.* Dans les Dialogues de S. Gregoire L. 2. Chap. 4. il y a *enfeçons*, ce qui est la même chose, parce que le z, le c, ch, étoient employés indifferemment. Il parle d'un Moine qui ne pouvoit de-

meurer en oraiſon. » Cil meiſme Moine » ki ne pout remanoir en oriſon, uns » noirs *enfeʒons* le traioit fors par la » fringe de ſon veſtiment. » *Eumdem Monachum qui in oratione manere non poterat, quidam niger* puerulus *per veſtimenti fimbriam foras traheret.*

En i ot, il y en eut. Voyez le vers 70. du Tournoiement.

Enkerrez, d'enkeoir, tomber, *incidere.* Voyez le vers 168. Tabarie.

Ensanle, enſemble, *inſimul.*

Ensement, auſſi, pareillement.

Entalentés, Entalentis, diſpoſé; qui a bone volonté, de *talentum*, qui cependant n'a pas ces ſignifications en Latin, du moins à ma connoiſſance. Cependant en François il a la ſignification de capacité.

Entirement, entierement, *integrè.*

Entresait, cependant, en même temps, à propos. Voyez le vers 146. de Tabarie.

Erent, étoient, seront, *erant*, *erunt*.

Errement, maniere, ordre, conduite. Voyez Hue de Tabarie vers 78. mais ce mot signifie encore train, équipage, course, actions; de là notre pauvre erre, here, home de mince équipage, du Latin *errare*.

Je passerois les bornes d'un essai si je disois ici tout ce qu'il y a à dire sur ce mot, qui est très-fréquent dans nos anciens Auteurs dans toutes ces significations.

Ert, *erat*, *erit*, étoit, sera.

Escar, signifie chiche, avare, mais au vers 137. de Hue de Tabarie il signifie mépris, raillerie piquante, & vient du Latin *scarificare*. Ce mot est amplement discuté dans mon Ouvrage sur notre Langue.

Sire, ne le tenez à escar.

Ne regardez point cela comme une raillerie.

ESCONDIRE, esconduire, refuser, rebuter, repousser, renvoier, congédier, de *ex* & *conducere*.

ESCU, bouclier, *scutum*, d'où escuier, *scutifer*. Il y a trois sortes d'escuiers, le *scutifer* qui portoit les armes de son maître, l'escuier pour les écuries, *ab equo*, l'escuier trenchant, *escarius*, *ab esca*.

ESTANT, se lever en son estant, debout, *stans* à *stare*.

ESTORDRE, au vers 472. de Tabarie, c'est se détourner, éviter, s'empêcher. Il a la signification d'enlever, ôter, arracher, *extorquere*.

ESTROUS, vers 230. de Tabarie, à l'instant, *statim*. Ce mot se trouve aussi écrit à estros, à estrus, dans le Roman de Perceval.

Je fusse mors tout à estros,
Se om ne m'eust despendu.

Dans les enseignemens d'Aristote à Alexandre.

Alisandre à vus convertez
Les corages as sugez ke vus avez;
Lur trespas (*b*) & lur tort ostez.
A la gent matire pas ne donez
Ke mal pussent parler de vus;
Car le pueple tut à estrus,
Quant mal de vus dire purreit,
De legier contre vus seroit.

Ce langage est fort ancien & d'au de là du douziéme siecle. Ce mot vient d'*extrusum*, participe d'*extrudere*, qui signifie dépêcher.

ESTUET, il convient, il est nécessaire, il est important.

EXPERMENTER, éprouver, connoître; *experiri*, *experimentum*.

(*b*) Ce mot est ici pour transgression, violement de la loi, ou violation, infraction à la loi.

F.

FACE, FACHE, fasse, *faciat.*

FAILLANCHE, deffaut, faute, sans faillanche, sans manquer, du Latin *fallere*, faillir.

FAIRE, pour être. Voyez le premier vers de Hue de Tabarie.

FAIRE SAGE, instruire, rendre sçavant.

FAITURE, façon, construction, *factura.*

FEBLE, FLEBE, foible, c'est ainsi que l'on doit l'écrire, féble, & non pas ridiculement comme plusieurs l'écrivent à présent, faible, parce qu'il vient de *flexibilis*, à l'ablatif *flexibile*, dont on a fait par abbreviation *flebe*, & *feble.*

FEL, FELON, cruel, méchant, traître. Je ne suis point de l'avis du P. Labbe qui dérive ce mot de *fé* honnie, & encore moins de celuide Ménage qui est plus que ridicule : l'origine que lui done M. Lancelot du Grec φήλωσις est plus raisona-

ble quoiqu'improuvée par Ménage, mais je crois que la tirant du Latin *violare, violatio*, elle eſt plus conforme à la ſignification de fel & felon. La lettre f & l'v s'emploient ſouvent l'une pour l'autre.

FEREZ BATEZ, FERU BATU, frappé; du verbe ferir, *ferire.*

FÉS, FAIS, charge, poids, fardeau; de *faſcis*, comme fagot, de *faſciculo.*

FIN, FINE, vrai, vraie, ſincere, fidele.

FORCHE, force, *fortitudo.*

FORCHE, fourche, *furca*, poteaux patibulaires.

FORESTIER, Maître des forêts, garde des forêts.

FORS, dehors, excepté, *foras.*

FOUR CONSILLIER, priver de conſeil, refuſer de conſeiller & aider quelqu'un, *foras conſilium.*

FOX, fol. Je ne parle point des étimologies de Ménage; de *volitare*, on a fait volage, & fol.

Frank, franchiſe, franchir, affranchir, de *frangere.*

G.

Garant, caution.

Geu, lire geü, *jacui.*

Geu, jeu, *jocus.*

Ghile, tromperie, ruſe, fineſſe.

Gie, pour je, *ego.*

Girrez, coucherez, de geſir, *jacebis.*

Gliſe, Egliſe, *Eccleſia.*

Goulouser, ſouhaiter ardemment, convoiter, de *gula.*

Griever, grever, maltraiter, faire tort, tourmenter, *gravare.*

Guerroier, a la même ſignification, & ſans entrer dans la diſcuſſion des étimologies propoſées par Ménage & autres, je penſe que notre mot

Guerre, vient de la même ſource.

H.

HABANDON, eſt la même choſe que Abandon. Voyez ce mot.

HARDEMENT, hardieſſe, courage, du Latin *ardens*.

HIAUME, heaume, arme deffenſive ſervant à préſerver la tête.

HOUNIR, honir, maltraiter.

HUISEUS, pareſſeux, faineant, *otioſus*. Voyez Coiffe.

I.

JA, dejà, jamais, point.

JADIS, *jam dies*.

JEL, je le.

IERENT, *iert*, *erant*, *erat*, *erunt*, *erit*, ils étoient, ils ſeront, il ſera, il étoit.

ILUEC, là, *illic*.

JOU, je, *ego*.

IRE. Pourquoi avoir bani ce mot? ne vaut-il pas mieux que colere qui ſigni-

fie proprement, bile, colere bilieuse. On ne trouvera pas en Latin *cholera Dei*, mais *ira Dei.*

Isniaus, prompt, actif, ardent, *ignitus.*

Isnelement, promptement, *igniter.*

Issir, sortir, *exire*, ne vaut-il pas bien sortir, qui vient de *surgere ?*

Itel, tel semblable, pareil, *talis.*

Juignet, mois de Juillet. Plusieurs Ecrivains se sont trompés sur ce mot en disant que c'étoit le mois de Juin. J'ai vû plus de vingt Chartes & Actes datés au mois de Juignet, la veille de la Fête de la Magdelaine.

Juise, jugement, *judicium.*

L.

Laidir, blesser, insulter, *lædere*; d'où notre mot laid, *difformis.*

Lange, pour langue, *lingua.* Anciene traduction de la Bible. Genese, Ch. 41. ℣. 45. » Et il torna son nom, &

» li appella en *lange* Egiptienne ſalveor » del mounde. » *Vertitque nomen ejus, & vocavit eum* lingua *Ægiptiaca ſalvatorem mundi.*

Large, liberal, prodigue même; *largus.*

Latin, les anciens Auteurs emploioient ce mot pour ſignifier quelque Langue que ce fût, & même le langage des bêtes, & le ramage des oiſeaux. Le Roman d'Erée & Enide commence par ces vers.

Ce fu el tens qu'arbres floriſſent
Foillent boſcages, & prés verdiſſent,
Que ciſt oiſel en lor *Latin*
Dolcement chantent al matin.

Voyez dans les Fabliaux imprimés le dit de l'oiſelet vers 136.

Latinier, interprete, traduction de la Bible Geneſe 42. 23. » Lors ne ſavoient-il que Joſeph les out entendue,

» car il les out enparlée par *latinier.* »
Nesciebant autem quod intelligeret Joseph, eo quod per interpretem *loqueretur ad eos.*

Leu, lieu, *locus.*

Leu, loup, *lupus.*

Lie, joieuse, *læta.*

Liu, lieu, *locus.*

Loyal, loyaux, loyauté, fidèle, vrai, suivant la loi, *legalis.*

Los, louange, réputation, renomée, approbation, conseil. J'ai des citations sur toutes ces différentes adaptations.

Lues, aussitôt, promptement, *lux.*

M.

Mains, Maint, plusieurs. Ménage le fait venir de bien loin, de *multum.* Je ne lui sçais actuellement point d'autre origine.

Mains, Maint, demeure, *manet.*

Male Loi, Loi contraire à une autre, tout ce qui n'étoit pas Chrétien étoit de male loi.

MERCHI, merci, miſéricorde, *miſericordia.* Voilà un mot bien diminué, il n'eſt pas le ſeul en notre Langue.

MÉS, mal.

MESPRENDRE, ſe tromper, malfaire, commettre une mauvaiſe action, *malè apprehendere.*

MESPRISON, faute, crime.

MESTIER DIEU, ſervice de Dieu.

MESTIER, *il eſt meſtier*, il eſt néceſſaire.

MIE, pas.

MIRE, Medecin & Chirurgien.

MIEUDRE, meilleur.

MONSTIER, MOSTIER, MOUSTIER, Convent, Egliſe, *Monaſterium.*

MONIÉ, HOME MONTÉ, un Grand, un home élevé en dignité & en fortune, de *mons.* D'où vient n'avons nous plus ſon contraire avalé, de *vallis?*

MOULT, MUIT, beaucoup, grand nombre, pluſieurs, *multum.*

N.

NESCU, écrit ainsi dans les manuscrits; lire n'escu, ni écu, *neque scutum*.

NESUN, pas un, *ne unus*.

NETÉE, neteté, pureté, *nitidus*.

NICHE, NICE, NOVICE, & celui-ci de *novus*.

NIS, pas un.

NO, notre.

NON SAVOIR, ignorance.

NULE RIEN, nule chose, *nulla res*.

NUS, nul & nud, *nullus*, *nudus*.

O.

OCHIRE, OCCIRE, *occidere*, tuer.

OEL, œil, *oculus*.

OÏL, oui.

OIR, ouir, *audire*, entendre qui vaut moins qu'ouir, parce que entendre anciennement ne servoit que pour exprimer, *intendere*, *attendere*, au lieu qu'ouir

rend bien mieux *audire*, qui est, *auribus percipere*.

ONQUES MÉS, *unquam antea*, jamais; avant ce temps.

OOIT, entendoit, *audiebat*.

OR, à présent, *hora hac*.

ORD, sale, déshonête, vilain, infame, *horridus*, d'où ordure.

ORENT, eurent.

ORGUEUS, orgueil.

ORMIER, or, haché,

OST, armée.

OT, eut, entend, *audit*.

OUTRAGE, mauvais traitement, excès, *ultra agere*, action demesurée, outre les bornes.

OUTRE CUIDÉ, qui présume trop de lui. Voyez Cuider.

P.

PALEFROI, cheval instruit au manege; aux exercices, de *palestra fractus*. J'ai une longue dissertation sur ce mot, pour

prouver en quel considération étoit le palefroi chez nos anciens, justifiée par des citations de coutumes & ancienes histoires. J'y réfute toutes les étimologies de ce mot duquel vient celui de

PALEFRENIER, *palestra frenator.*

PARCLOSE, A LA PARCLOSE, à la fin, *conclusio.*

PARLEMENT, tenir Parlement, conférer, agiter, tenir conseil. Qui croiroit au premier coup d'œil que ce mot viendroit de *Parabola*, dont on a fait parole, parler, parlementer, & Parlement.

PARMI, au milieu, à travers, *per medium*, moiennant.

PLOT, plut, *placuit*; plut, *pluit.*

POIGNEIS, combat, bataille, de *pugna.*

POISER, fâcher, chagriner, molester, de *pondus*

POURPENSER, prémediter, projetter, reflechir, *pensare.*

POUR

POUR VOIR, en vérité, je vous le dis pour voir, *pro vero.*

PREU, profit, avantage, *profectus.*

PREU, prudent, *prudens.*

PREUDOME, home sage, prudent, on entendoit aussi par ce mot, un gouverneur, un home chargé de la conduite d'une maison, le maître d'une maison.

PRINCÉE, Principauté. Voyez la table Art. I.

PROVOIRE, Prêtre, Curé, *Provisor*, d'où rue des Prouvaires à Paris près S. Eustache.

PUCELLE, *puella.*

PUIR, puer, rendre de mauvaises odeurs, *putrescere.*

PUIS, *post.*

PUISQUE, *postquam.*

Q.

QUANQUE, tout ce que, *quæcumque.*

QUENS, CUENS, Comte, *Comes.*

R.

RAENCHON, RAANCHON, rachapt; rançon, *redemptio.*

RACATER, REACHETER, de re *iterum*, & *acceptare.*

RAEMBER, RAIEMBRE, racheter, *redimere.*

Il eſt auſſi ſubſtantif. Hue de Tabarie dit qu'il choiſira le raiembre.

RAVINE, violence, *rapina.*

RE. Cette ſillabe devant tous les verbes, ſignifie *iterum*, de rechef, une autre fois, encore une fois.

RAMEMBRANCHE, ſouvenir, *rememoratio.*

RENTE, de *redditus.*

REPAIRIER, revenir, *reperire.*

REPERIER, id.

REPASSER, ſe retablir d'une maladie, d'*iterum* & *paſſus.* Car notre mot paſſer s'eſt formé de *paſſus.*

RETRAIRE, retracer, exposer, *retrahere.*

RETRAIRE, se retirer.

RIENS, rien, chose, *res*, quand on dit, il ni a rien, *non est res.*

RIMOIER, faire des vers, *rithmus.*

ROI, ROIS, filets, *rete.*

ROUTES, de *rumpere*, *ruptum*, une route est un chemin fraié, *iter fractum.* De là on a doné le nom de routes à des compagnies d'homes.

ROUVER, prier, demander, *rogare.*

D'où *ruist*, rogavit, & *roget* au subjonctif.

S.

SACHER, SACHIER, SAICHIER, tirer en secouant, & avec violence, d'où saecade, élancemens.

SAINS, cloches, *signa.*

SANLER, ressembler, *simulare.*

SAUCIAUX, pieux faits avec des branches de saules, *salix.*

Semblant, ressemblant, *similis*.

Senefianche, signification.

Sen irons, il faut lire, s'en irons, & nous nous en irons.

Signourie, Seigneurie.

Seigneur, non de *senior*, mais de *signum*, *insignior*. Voyez la dissertation sur les étimologies.

Soif, haie. Voyez Colf.

Sos, sot, *stultus*.

Souhaidier, souhaiter.

T.

Talent, volonté, envie.

Taule, table, *tabula*.

Tenrement, tendrement, *tenere*.

Teus, tels, *tales*.

Tiex, tel, *talis*.

Tournoier, joûter à cheval en tournant au tour de la place.

Tres, *trans*.

Trestoutes, toutes en général.

Truis, je trouve.

Tuit, tous, *toti*.

V.

VASSELAGE, courage.

VENREDI, Vendredi, *Veneris dies.*

VERMEIL, rouge.

UI, aujourd'hui.

VIAIRE, visage.

VIEUS, VIUS, vil, *vilis.*

VIUTÉ, vilité, *vilitas.* Ce mot nous manque.

VILONIE, VILOUNIE, vilenie, insulte.

VIS, visage, vil, vivant, porte, avis.

VO, votre.

VOEL, je veux, volonté, *volo.*

VOIST, aille, au subjonctif, *vadat*, de *vadere.*

VOUSSIST, voulût, *voluisset.*

Je n'ai pas discuté toutes les significations & étimologies des mots de ce Glossaire afin de ne pas trop grossir ce Volume, mais elles sont démontrées dans mes recherches.

FIN.

On trouve chez les mêmes Libraires.

L'Ami des Hommes ou Traité de la Population, nouvelle édition augmentée d'une quatriéme Partie & de sommaires, *in*-4°.

Le même Ouvrage avec les mêmes additions aussi nouvelle édition, *in*-12. 5. volumes.

Réponse d'un Banquier à son Correspondant, *in*-4°.

Dissertation sur les biens nobles avec des observations sur le vingtiéme & autres Ouvrages de Politique, par M. le Franc de Pompignan, *in*-8°. 2. volumes.

Le même Recueil *in*-12. pour servir de supplément à l'édition de ses Œuvres.

Dissertation sur les Bibliotheques suivie d'une Table alphabetique des Dictionnaires, par M. le Président de Noinville, *in*-8°.

Piéces fugitives pour servir à l'Histoire de France, *in*-4°. 3. volumes.

Abregé Chronologique de l'Histoire des Juifs dans le goût de celui de M. le Président Henaut pour l'Histoire de France, *in*-8°. orné de cinq vignettes en taille douce gravées d'après les desseins de M. Gravelot par M. de S.Aubin sous la direction de M. Fessard Graveur du Roi & de sa Bibliotheque.

Les Femmes de Merite, *in*-8°.

Le Commerce remis à sa place, *in*-12.

Relation en forme de Lettres sur les dépenses suggerées par un goût outré pour des curiosités passageres, ou par une passion désordonnée pour différents genres de compilations terminée par un expédient de bienséance, *in*-12.

Memoire Politico-Critique où l'on examine s'il est de l'interêt de l'Eglise & de l'Etat d'établir pour les Calvi-

nistes du Royaume une nouvelle forme de se marier, &c. *in*-8°.

La voix du vrai Patriote Catholique opposée à celle du faux Patriote tolérant, *in*-8°.

Le Bachelier de Salamanque, ou les memoires & aventures de Don Cherubin *De la Ronda, par M. Le Sage*, *in*-12. 3. volumes, nouvelle édition de 1759. avec des figures en taille douce gravées par M. Fessard Graveur du Roi & de sa Bibliotheque.

Le Catechisme du Livre de l'Esprit, *in*-12.

